
ATELIER PROFESSIONNEL MASTER 2 - AIMF

RAPPORT D'ETAPE

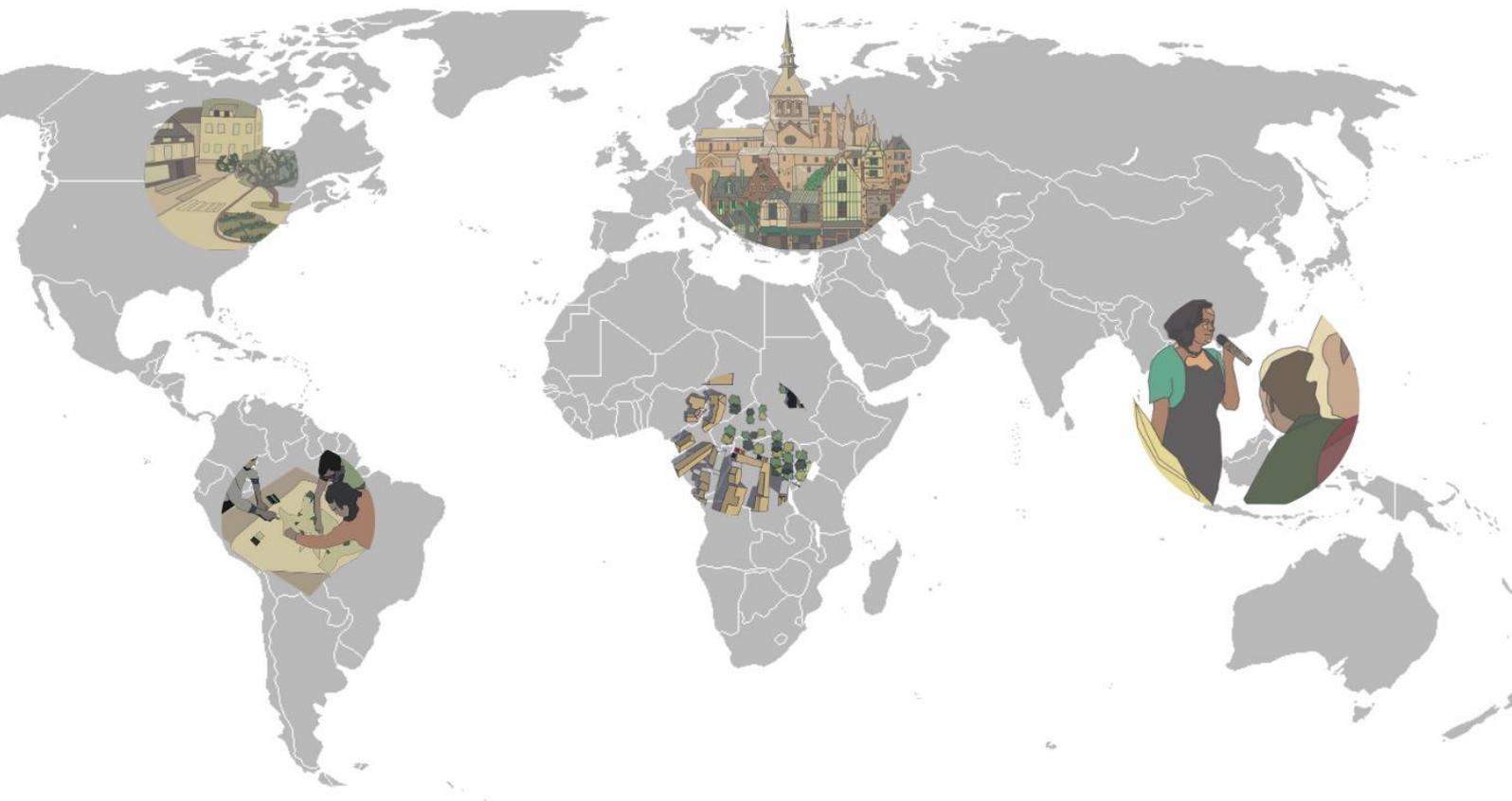
URBANISME ET FRANCOPHONIE

INSTITUT DE
GEOARCHITECTURE

Réalisé par Mira Hendel, Louise Jean-
albert, Pierre Quilliou, Charlène
Roulph, Sophie Wanham, Ilham Yousfi

2 0 2 0

2 0 2 1



Sous la direction de M. Pierre Baillet, secrétaire général de l'AIMF,

avec l'accompagnement de Mme. Charlotte Bleunven, ingénieure d'études, et M. Lionel Prigent, professeur d'urbanisme et d'économie à l'Institut de Géoarchitecture.

Travail encadré par Mme. Amandine Diener et M. Patrick Dieudonné, maître de conférences à l'Institut de Géoarchitecture.

AVANT-PROPOS

L'Association Internationale des Maires Francophones est une organisation de la francophonie s'intéressant particulièrement à la ville et qui place l'Humain au centre de ses réflexions et préoccupations. C'est dans ce cadre que cette association, créée en 1979 s'interroge sur des faits urbains et met en œuvre des actions conjointes avec d'autres organisations pour améliorer le « vivre-ensemble » et valoriser le rôle du maire et des autorités locales à l'échelle internationale. De nombreux projets voient ainsi le jour chaque année dans des objectifs de coopération et d'entraide entre les territoires de l'espace francophone. En 2019, 70 projets de ville ont été réalisés à diverses fins telles que l'éducation, l'accès à l'eau, la lutte contre le changement climatique dans les projets urbains ou encore le renforcement des associations nationales de villes.

Cet atelier s'intègre dans le projet de « Ville Francophone Numérique » de l'AIMF, en lien avec la création d'un haut lieu de la francophonie au sein du château de Villers-Cotterêts. Ce projet, impulsé par l'État français, vise à créer une vitrine de la francophonie par le biais de manifestations organisées en lien avec la francophonie (expositions, fonds documentaires, colloques...). L'AIMF imagine le projet par la voie numérique, en créant un site internet sur l'urbanisme et la francophonie. Ce site aurait une vocation de recherche et permettrait de générer un corpus intellectuel, un centre de formation, ainsi qu'une banque de données. Cette dernière contiendrait des témoignages d'urbanistes et d'architectes, des retransmissions de colloques, ainsi que tous types d'œuvres en lien avec la ville. L'objectif central demeure d'illustrer la francophonie comme un objet de réflexion global, qui embrasserait les dimensions de l'aménagement du territoire, de la pratique des espaces, de la culture, ... Et qui ne se limite pas uniquement à la pratique de la langue française.

Ce rapport d'atelier marque un point d'étape dans nos recherches engagées à la mi-octobre sur le sujet de l'urbanisme francophone. Il contient un certain nombre d'exemples et de cas d'études en lien visant à mieux comprendre l'assise territoriale de la francophonie, et la manière dont elle se matérialise. L'humain a également été pris en compte dans ces réflexions dans la mesure où nous nous sommes intéressés au rôle du maire et des pouvoirs publics dans les stratégies de gouvernance des villes. Enfin, un second document présente le questionnaire que nous avons élaboré à l'issue de ce semestre. Diffusé auprès d'étudiants d'autres instituts d'urbanisme, il vise à évaluer le niveau

de connaissance et d'appropriation de la notion même de francophonie et d'un urbanisme francophone.

La première complexité a été de s'emparer d'un sujet qui n'est pas évident, car il associe deux notions – l'urbanisme et la francophonie – qui a priori ne vont pas nécessairement de pair, et de construire un questionnaire destiné à d'autres étudiants, pour alimenter nos études. La seconde a été de dépasser les a priori posées par le sujet lié notamment à une histoire coloniale de la France et de tenir compte des sensibilités et opinions des divers membres de notre groupe aux nationalités différentes. Cette diversité s'est toutefois révélée être une richesse car a été mise au service du partage des connaissances.

REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à remercier chaleureusement l'AIMF, notamment monsieur Pierre Baillet, son secrétaire permanent, pour l'intérêt porté à notre Institut et la confiance témoignée pour la réalisation de cet atelier professionnel. Nous remercions également Lionel Prigent, professeur d'urbanisme et d'économie à l'Institut de Géoarchitecture, et Charlotte Bleunven, ingénieure d'études à l'Institut de Géoarchitecture, pour leur suivi.

Nous remercions également nos tuteurs universitaires, Patrick Dieudonné, architecte DPLG, maître de conférences en urbanisme et directeur de l'Institut de Géoarchitecture, Amandine Diener, architecte DE, docteure en histoire de l'architecture et maître de conférences en aménagement et urbanisme à l'Institut de Géoarchitecture, pour leur suivi et leurs conseils dans nos travaux. Nous tenons également à remercier Hélène Martin-Brelot, maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme à l'Institut de Géoarchitecture, pour son apport de connaissance sur l'établissement du questionnaire.

Enfin, nous remercions les étudiantes et étudiants qui ont répondu à notre questionnaire, permettant ainsi d'alimenter notre réflexion sur notre objet d'étude, l'urbanisme francophone.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	6
LISTE DES SCHÉMAS ET FIGURES	8
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES	10
INTRODUCTION : L'URBANISME FRANCOPHONE, OU FABRIQUER LA VILLE VERTUEUSE DE DEMAIN	11
I. ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX SUR LA FRANCOPHONIE	13
a. Francophonie et langue française ?	13
b. La francophonie dans le monde	15
c. Acteurs et actrices de la francophonie et gouvernance internationale	17
Organisation et gouvernance à travers le monde au XXIe siècle.....	18
II. PLANIFIER ET CONSTRUIRE LA VILLE FRANCOPHONE	21
a. Une gouvernance francophone des villes	21
La décentralisation, nouveau paradigme de gouvernance normatif.....	22
La maîtrise d'ouvrage territoriale, pivot de la gouvernance urbaine	23
Le rôle du maire, entre proximité avec les habitants et jeu de lobbying territorial.....	24
b. Planification urbaine francophone	25
Organisation et planification urbaine françaises au Vietnam.....	26
Organisation des acteurs de la planification urbaine.....	26
Planification urbaine.....	27
Le cas de la Grèce	32
La cohabitation des types de villes et une volonté de sauvegarder l'ancienne	39
Le partage entre acteurs francophones	40
Des exportations de modèles français au Liban	41
La reconstruction de la ville de Beyrouth sous mandat Français.....	41
D'une « ville d'hygiéniste » à « une ville moderne » (1941-1944).....	42
c. Les productions bâties francophones	42
Les jardins et la botanique « à la française »	43
Une histoire qui marque le paysage algérois	44
Aspect architectural et Organisation du jardin botanique.....	50
L'empreinte française au Vietnam	52
Le compartiment : un habitat à l'architecture hybride.....	53

Le style indochinois	56
L'apparition du mouvement moderne	60
Le cas de la Grèce	64
III. PRATIQUER LA VILLE FRANCOPHONE.....	68
a. Les occupations francophones de l'espace	68
b. La question de la pratique du patrimoine	70
Patrimoine et patrimonialisation, éléments généraux	70
La France et la construction du patrimoine	72
La patrimonialisation dans les pays francophones	73
Exemple du Canada	73
Exemple de Porto-Novo au Bénin	75
c. L'enseignement renouvelé de l'Urbanisme dans le monde francophone.....	76
Les modèles français d'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme	76
L'enseignement renouvelé de l'urbanisme dans le monde francophone	79
IV. APPORTS ET LIMITES DE L'INTERNATIONALISATION A LA FRANCOPHONIE.....	83
a. L'urbanisme francophone : un urbanisme aux influences internationales	83
b. Internationalisation des mœurs de production urbaine : mise en danger de l'urbanisation	
francophone : Éco-quartiers, ville par projets, <i>gated-communities</i>... ..	85
CONCLUSION.....	88
OUVERTURE.....	90
BIBLIOGRAPHIE.....	91
ANNEXES	104

LISTE DES SCHÉMAS ET FIGURES

<i>Figure 1 : Application du modèle des trois cercles au français dans le monde actualisé à 2020</i>	14
<i>Figure 2 : Part de la population francophone par pays en 2019</i>	16
<i>Figure 3 : Carte des États membres de l'OIF en 2020</i>	19
<i>Figure 4 : Figure : Schéma de la décentralisation des pouvoirs selon trois registres : élu, administratif et consultatif participatif</i>	22
<i>Figure 5 : Schéma de la maîtrise d'ouvrage urbaine, potentiel outil à développer dans d'autres villes francophones pour faciliter la gouvernance</i>	23
<i>Figure 6 : Schéma des forces, risques et légitimité du maire au regard de son statut de pivot dans la gouvernance des villes</i>	24
<i>Figure 7 : Plan de Saigon de 1882, publié sous la direction de l'Inspecteur des Domaines et Chef du Service du Cadastre, M. Boilloux</i>	28
<i>Figure 8 : Carte de la composition de la trame urbaine d'Hô-Chi-Minh Ville</i>	30
<i>Figure 9 : Carte de la trame urbaine de Paris</i>	30
<i>Figure 10 : Carte de localisation de Phú Mỹ Hưng (Saigon South), dont le centre-ville est figuré en rouge, extraite du Schéma Directeur élaboré par la Phu My Hung Corporation</i>	31
<i>Figure 11 : Plan de Thessalonique où apparaissent les quartiers incendiés en 1917</i>	33
<i>Figure 12 : Plan de Thessalonique intra-muros, Commission internationale au Plan (1918-1921)</i>	34
<i>Figure 13 : Place Aristote, Thessalonique</i>	36
<i>Figure 14 : Le plan d'Athènes par Ernest Hébrard, 1920</i>	38
<i>Figure 15 : Extension du jardin en 1967</i>	47
<i>Figure 16 : Alger : le jardin d'essai, plan de situation</i>	47
<i>Figure 17 : le Jardin d'Essai et le Musée National des Beaux-Arts d'Alger, 1936</i>	49
<i>Figure 18 : Plan de masse du jardin d'essai d'El Hamma, Alger</i>	52
<i>Figure 19 : Carte postale de la rue Catinat - actuelle rue Đồng Khởi - en 1916</i>	53
<i>Figure 20 : Exemple de compartiments coloniaux ou maisons tubes à Hanoi</i>	55
<i>Figure 21 : Exemple de compartiments dans le "nouveau style français" à Hanoi</i>	56
<i>Figure 22 : Hôtel de la Compagnie des Messageries Maritimes transformé en musée</i>	58
<i>Figure 23 : Hôtel épiscopal de Hanoi construit en 1876</i>	58
<i>Figure 24 : Façade du musée Blanchard de la Brosse, actuel musée d'Histoire à Hô-Chi-Minh-Ville</i>	59
<i>Figure 25 : Musée Louis Finot, actuel musée d'Histoire à Hanoi</i>	60
<i>Figure 26 : Résidence du Gouverneur Général, à Dalat, en 1937</i>	61
<i>Figure 27 : Résidence actuelle du gouvernement vietnamien, à Dalat</i>	61
<i>Figure 28 : Hôpital René-Robin à Hanoi (1921-1935) - Photographie par Léon Busy (1874-?)</i>	62
<i>Figure 29 : Aéroport Paris-le-Bourget, vu du ciel</i>	63
<i>Figure 30 : Aéroport Gia Lam à Hanoi (Juin 1967)</i>	63
<i>Figure 31 : L'annexe de l'école normale Maraslion à Athènes. Vue du bâtiment central et du préau</i>	64
<i>Figure 32 : Immeubles Nahmias et Gategno (1924) par Pleyber, sur la rue Tsimiski</i>	65
<i>Figure 33 : Immeuble Franses sur la rue Nikis, 1924</i>	66

<i>Figure 34 : Immeuble Karadimos-Statmoulis & Mallah, par Joseph Pleyber (1925)</i>	67
<i>Figure 35 : Le triptyque du régime d'authenticité</i>	73
<i>Figure 36 : Grande Mosquée de Porto-Novo au Bénin. UNESCO, Réseau des villes créatives, Porto-Novo</i>	75
<i>Figure 37 : Carte des formations accréditées par l'association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme.</i>	81
<i>Figure 38 : L'initiative de la francophonie pour des villes durables : une approche systémique de la ville pour de stratégies durables</i>	
<i>Figure 37 : Carte des formations accréditées par l'association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme.</i>	81
<i>Figure 38 : L'initiative de la francophonie pour des villes durables : une approche systémique de la ville pour de stratégies durables</i>	87
<i>Figure 38 : L'initiative de la francophonie pour des villes durables : une approche systémique de la ville pour de stratégies durables</i>	87

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

- AIMF : Association Internationale des Maires Francophones
- APERAU : Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme
- AUF : Agence Universitaire de la Francophonie
- AVAP : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
- CERMF : Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone
- DE : Diplôme d'État
- DPLG : Diplômé Par Le Gouvernement
- EAMAU: l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme
- ENSA : Écoles Nationales Supérieures d'Architecture
- Fig. : Figure
- HCMV : Hô-Chi-Minh-Ville
- OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique
- OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)
- URL : (sigle de l'anglais *uniform resource locator*, localisateur universel de ressources)¹, adresse internet d'un site ou d'une page
- ZPPAU : Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain
- ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

¹ Définition « URL ». (s.d.). Larousse. [En ligne]. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/URL/80723>

INTRODUCTION : L'URBANISME FRANCOPHONE, OU FABRIQUER LA VILLE VERTUEUSE DE DEMAIN

La ville francophone, ce terme paraît peu conventionnel au regard des deux domaines qu'il recoupe. Et pour cause, le champ de l'architecture et de l'urbanisme ainsi que celui de la Francophonie n'ont jamais été liés à des fins d'étude de nos modèles urbains actuels.

L'espace géolinguistique et économique de la francophonie constitue une notion des plus complexes qui paraît se suffire à elle-même tant sur le volet politique que spatial². Y associer un champ de discipline tel que celui de l'urbanisme se révèle être un exercice des plus difficiles tant les points d'entrées sont nombreux. Même si l'urbanisme et la francophonie, bien que souvent limités à sa portée linguistique et géographique, paraissent relativement éloignés, il demeure tout de même des points communs non négligeables entre ces deux domaines d'études.

En effet, les domaines historiques, géographiques, politiques et sociaux constituent des approches relativement récurrentes dans les études urbaines ou francophones. Si les références à un passé colonial apparaissent d'emblée, la relation étroite qu'entretiennent les domaines de l'urbanisme et de la francophonie sont plus vastes et plus complexes. Les anciens rapports de dominance ont laissé place à des relations de coopération internationale. « *Réunir les destins, respecter les diversités*³ », c'est en ces termes que réside une des principales ambitions de l'Association Internationale des Maires Francophones en faveur des échanges culturels, du partage et de la coopération entre les territoires, coopération aujourd'hui nécessaire et centrale dans la fabrication des villes de demain.

Ainsi, la **question de l'existence d'un urbanisme francophone** ne constitue pas le seul questionnement que nous nous posons au travers de cet atelier. En effet, Il s'agira également d'en dégager la ou les origines : d'une part, **l'urbanisme francophone peut constituer le résultat de**

² DOUAGLIN Simon. « La Francophonie : un nouvel outil de puissance ? », *SDMagazine*, 11 Mai 2020, [En ligne]. URL : <https://sd-magazine.com/europe-monde/la-francophonie-un-nouvel-outil-de-puissance#:~:text=L'espace%20g%C3%A9olinguistique%20%C3%A9conomique%20de,image%20du%20Nig%C3%A9ria%20afin%20de%20%C2%AB>

³ *Historique*. Association Internationale des Maires Francophones. [En ligne]. URL : <https://www.aimf.asso.fr/Historique-2.html>

pratiques francophones singulières, quand d'un autre côté, ce dernier pourrait au contraire être issu de pratiques françaises exportées. La réflexion sur la manière dont ce modèle offre aux villes de l'espace francophone des pratiques plus vertueuses se pose également. La francophonie n'est donc plus considérée comme un espace géographique, politique, ou encore économique, mais comme un outil au service de la coopération internationale en faveur du développement équitable des territoires. C'est pourquoi notre questionnement final porte sur **la francophonie en tant qu'espace d'échange**, ainsi que **sa matérialisation au sein de l'espace urbain**.

Notre réflexion à l'issue de ce premier semestre nous a donc permis d'affiner les questionnements précédemment émis. Néanmoins, un groupe d'étudiants seul ne serait pas en mesure d'y répondre de manière suffisamment exhaustive et objective. C'est dans ce cadre que les réflexions posées autour de l'urbanisme francophone ont vocation à être partagées à l'ensemble du réseau étudiant de l'APERAU, en vue de collecter l'ensemble des points de vue d'autres étudiants, et de professionnels de l'architecture et de l'urbanisme. L'apport de ces points de vue permettra ainsi de mesurer les ressentis, sensibilités et approches de chacun quant à la question centrale, si complexe soit-elle, de l'urbanisme francophone.

« La diversité culturelle est une force motrice du développement et un atout indispensable pour atténuer la pauvreté et parvenir au développement durable.⁴ »

UNESCO.

⁴ *Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement.* Nations Unies. [En ligne]. URL : <https://www.un.org/fr/observances/cultural-diversity-day>

I. ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX SUR LA FRANCOPHONIE

a. Francophonie et langue française ?

« *Le français s'est au fond émancipé de la France, il est devenu cette langue monde, cette langue archipel parce que d'autres langues se parlent dans des continents immenses et des centaines de millions de nos concitoyens la partagent.* »⁵

Dans son discours à l'Académie française, le Président Emmanuel Macron, désigne le français comme une langue archipel qui rassemble, qui unie, et riche de ses diversités. Il poursuivra par « *Parler le français, l'écrire, c'est entrer dans une immense communauté d'expériences et de regards* »⁶ ce qui fait référence à un lien indéfectible entre les personnes parlant français et des perspectives qui s'ouvrent à ces derniers. Il citera plus tard l'écrivain français Jean Rouaud qui, dans son ouvrage « *Mort d'une certaine idée* »⁷ décrit la langue française comme autonome, libérée de la France et embellie de ses aventures à travers le monde, et qui, dans sa rencontre avec d'autres cultures, s'enrichit et s'enjolive. En outre, nous devons au français la Francophonie, seule organisation internationale fondée sur une langue.

Selon le linguiste Bernard Cerquiglini⁸ Cette langue vectrice de lien social, doit être pensée comme élan et non de purisme, elle doit être perçue comme un point de rencontre et d'adjonction de diverses choses et non d'oppression. Dans ce contexte, Rada Tirvassen, en s'inspirant de la sociolinguistique, insiste sur le fait que le devenir de la langue française réside dans le plurilinguisme, dans la planification des devenir des communautés humaines⁹. En effet, depuis 2016 la plus grande ville francophone en nombre d'habitant parlant la langue française n'est plus une ville française puisque Kinshasa¹⁰ capitale de la République démocratique du Congo a pris la première place, signe du développement de cette langue dans d'autres pays.

⁵ *Discours d'Emmanuel Macron à l'Institut de France sur l'ambition pour la langue française et le plurilinguisme.* (2018, 20 mars). Elysée. [En ligne]. URL : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-linstitut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>

⁶ *Ibid.*

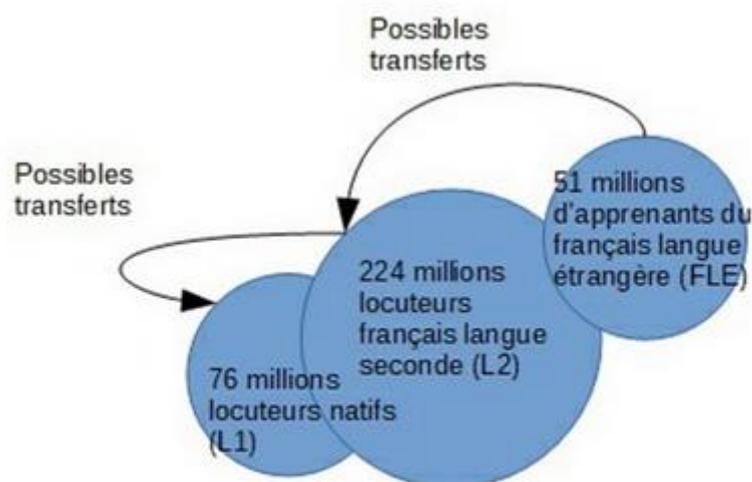
⁷ ROUAUD Jean. « *Mort d'une certaine idée* », *Pour une littérature-monde*, 2007, 342 pages, cit. p.20

⁸ *La langue française dans le Monde.* (2019). Organisation internationale de la Francophonie (OIF). [En ligne]. URL : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2020-02/Edition%202019%20La%20langue%20francaise%20dans%20le%20monde_VF%202020%20.pdf

⁹ BAGGIONI Daniel, De ROBILLARD Didier, « *Le français régional mauricien : une variété de langue en contact et en évolution dans un milieu à forte mobilité linguistique* », in *Multilinguisme et développement*, Paris, 1993, IECF/Didier Érudition, p.141-237.

¹⁰ FELTIN-PALAS Michel. « *Paris n'est plus la première ville francophone du monde* », *L'Express*, 3 septembre 2019, [En ligne]. URL : https://www.lexpress.fr/culture/paris-n-est-plus-la-premiere-ville-francophone-du-monde_2096093.html

En dépit de la croissance du recours à la langue anglaise, le français conserve cet attrait de la langue mondiale du fait de sa prépondérance dans les 5 continents : enseignée partout dans le monde, langue officielle dans 29 pays. Pour rappel, nous devons le terme francophonie au géographe français Onésime Reclus (1837-1916) qui, en 1880, utilise ce terme pour décrire les personnes et les pays qui utilisent la langue française ; plus d'un siècle à façonner ce terme pour prendre un sens commun, espace de partage et d'échange mutuel. Néanmoins, il est important de noter que la francophonie est le fait seulement de parler français, à distinguer de l'écriture et de la lecture, à ne pas confondre non plus avec « Francophonie » qui désigne l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Il est possible d'ajouter à cela la distinction faite par la théorie de Graddol dans son rapport sur le futur de la langue anglaise, qui a été appliquée par Christian Tremblay¹¹ à la langue française et qui distingue 3 sous-catégories (cercles) : les locuteurs natifs « *Royaume-Uni, aux États-Unis, au Canada, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et une partie des élites des anciennes colonies britanniques* »¹², les locuteurs dont la langue anglaise n'est pas la langue maternelle mais celle employée au quotidien (seconde langue), et les locuteurs « occasionnels » qui ont appris la langue au cours de leur scolarité.



Application du modèle des trois cercles au français dans le monde actualisée à 2020

Figure 1 : Application du modèle des trois cercles au français dans le monde actualisé à 2020

Source : TREMBLAY Christian. « La francophonie et la langue française dans le monde : Quelle importance ? Quelles perspectives ? », *Les analyses de la population & avenir*, 2019, p. 1-16, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-analyses-de-population-et-avenir-2019-8-page-1.htm>

¹¹ TREMBLAY Christian. « La francophonie et la langue française dans le monde : Quelle importance ? Quelles perspectives ? », *Les analyses de la population & avenir*, 2019, p. 1-16, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-analyses-de-population-et-avenir-2019-8-page-1.htm>

¹² *Ibid.*

Cette théorie n'est pas sans rappeler la distinction faite par Ilyes Zouari¹³ président et co-fondateur, en 2018 du Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone (CERMF), qui distingue l'espace francophile – l'espace dans lequel la langue française est employée majoritairement pour les affaires, l'administration, les médias, ...- de l'espace francophile tels que le Vietnam, la Pologne, la Thaïlande – qui présentent une population plus rare de personnes parlant le français. Quand le linguiste britannique David Graddol (1953-2019) décrit la langue française comme « *en déclin et représentative de la seule langue pouvant encore rivaliser avec l'anglais comme langue de travail dans les institutions internationales*¹⁴», Ilyes Zouari, quant à lui, fait le lien entre langue, démocratie et économie¹⁵, en effet le lien qui est fait notamment entre démocratie et langue c'est le fait que les dictatures les plus ancienne ne se trouve pas dans des pays de l'espace francophone mais dans des pays anglo-saxons comme le Zimbabwe où le président est en place depuis plus de 40 ans, compte au lien entre langue et économie, revient au fait, que l'existence d'un noyau dur (ceux du nord) au grandes capacité financières et technologiques rayonnent sur les autres pays, notamment grâce au partage des savoirs, et aux investissements en faveur de la recherche.

b. La francophonie dans le monde

Forte de près de 300 millions de locuteurs¹⁶, la langue française est la cinquième langue parlée dans le monde après le chinois (mandarin), l'anglais, l'espagnol et l'arabe¹⁷, et à la dixième place si nous prenons uniquement en compte les locuteurs natifs. Depuis 2014, la langue française est en progression dans le monde et a gagné près de 23 millions de locuteurs, soit 10 % en quatre ans¹⁸.

¹³ ZOUARI Ilyes – *Le Monde francophone, un espace stratégique en mutation, Conférence du 25 mai*. 2016. (2016, 29 juin). Miscellanées. En ligne]. URL : <https://miscellanees01.wordpress.com/2016/06/29/ilys-zouari-le-monde-francophone-un-espace-strategique-en-mutation/>

¹⁴ TREMBLAY Christian. « La francophonie et la langue française dans le monde : Quelle importance ? Quelles perspectives ? », *Les analyses de la population & avenir*, 2019, p. 1-16, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-analyses-de-population-et-avenir-2019-8-page-1.htm>

¹⁵ ZOUARI Ilyes – *Le Monde francophone, un espace stratégique en mutation, Conférence du 25 mai*. 2016. (2016, 29 juin). Miscellanées. En ligne]. URL : <https://miscellanees01.wordpress.com/2016/06/29/ilys-zouari-le-monde-francophone-un-espace-strategique-en-mutation/>

¹⁶ BOURON Jean-Benoît. « Où en est la francophonie ? », *Géococonfluences*, juin 2019, [En ligne]. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/articles/francophonie>

¹⁷ BERTHAUD-CLAIR Sandrine. « En Afrique, la pratique du français est en progression », *Le Monde Afrique*, 2019, [En ligne]. URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/03/16/en-afrique-le-francais-remonte-la-pente_5436998_3212.html

¹⁸ JEAN Michaëlle. Organisation Internationale de la Francophonie. *La Langue française dans le monde*, Paris, Ed. Gallimard, 14 mars 2019, 368 pages.

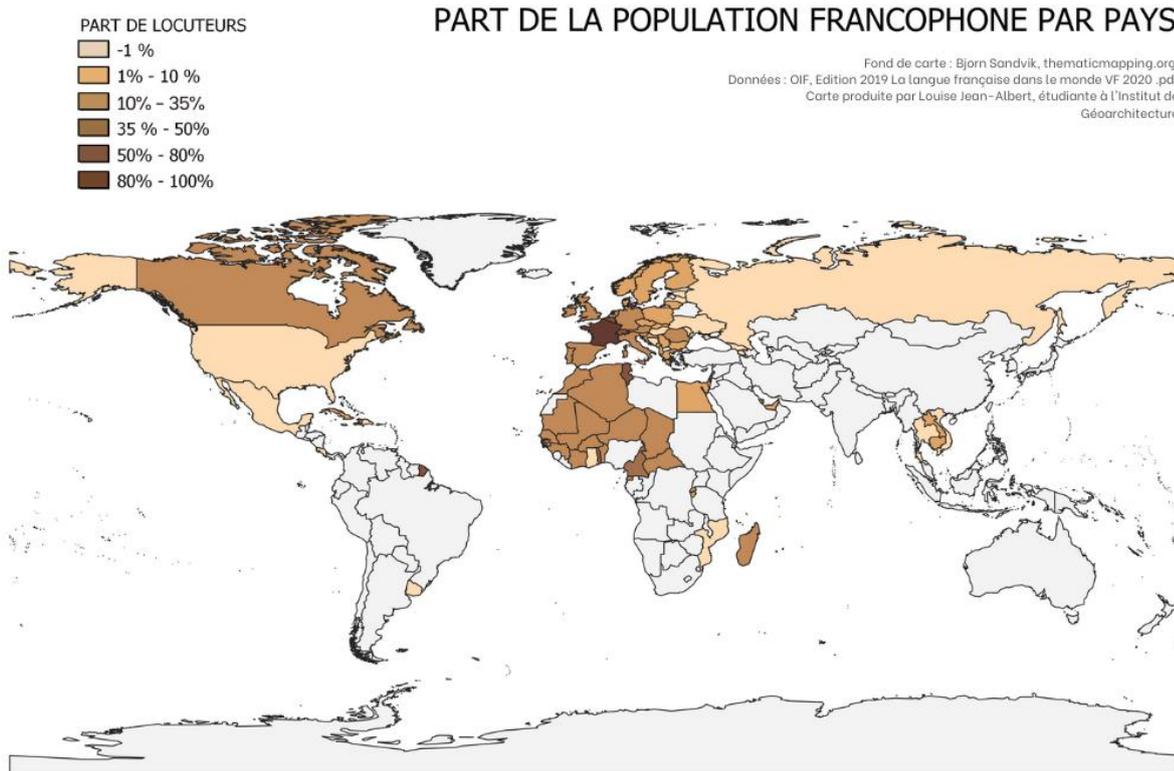


Figure 2 : Part de la population francophone par pays en 2019

Réalisation : Louise Jean-Albert

Source : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2020-02/Edition%202019%20La%20langue%20fran%C3%A7aise%20dans%20le%20monde_VF%202020%20.pdf – voir tableaux complémentaires n°1, placés en annexe

La carte ci-dessus (fig. 2) illustre la part de locuteurs francophones par pays. Si la France constitue le pays dans lequel le français est le plus parlé, le continent Africain présente 31 pays dans lesquels la langue française est parlée par près de 140 millions d'Africains (on compte notamment 11 pays d'Afrique dans lesquels la langue française est la langue officielle). L'Amérique du Nord est également un territoire fort pour la langue française puisqu'elle constitue la langue officielle au Québec et est donc fortement présente au Canada. Près de 14 millions de locuteurs sont recensés dans ce continent. La dernière localité où un nombre important de locuteurs français est recensé, est l'Asie du Sud-Est, notamment au Cambodge, au Laos et au Vietnam.

La langue française ne connaît pas d'autres foyers importants dans le reste du globe mais elle tend à se développer dans d'autres pays selon des études de L'OIF.

c. Acteurs et actrices de la francophonie et gouvernance internationale

Les nombreux domaines d'expertise dans lesquels la francophonie a une influence sont d'autant plus complexes à appuyer qu'il existe de pays appartenant au monde francophone, avec leur lot de préoccupations, problématiques et politiques. Néanmoins, coordonner tous ces États dans un but de coopération à des fins économiques, culturelles ou encore politiques a un sens même si cela n'est pas aisée en raison de la diversité des problématiques inhérentes à chaque État. C'est dans ce cadre que de nombreuses organisations ont vu le jour afin de pouvoir se positionner en tant que réels acteurs de la francophonie selon divers domaines d'expertises tels que l'urbanisme (AIMF)¹⁹ ou l'enseignement supérieur (AUF)²⁰.

Pour mieux comprendre la manière dont les territoires francophones s'organisent, nous avons choisi de porter notre attention sur l'Organisation Internationale de la Francophonie, organisation aujourd'hui la plus représentative en termes d'États membres. Bien que cette dernière constitue un acteur fort de ce domaine, en promouvant la langue française par des rencontres régulières entre acteurs, en faisant de l'appui à l'éducation et la formation ou encore en étant proactive dans la coopération économique, la coordination entre tous les acteurs impliqués par ces problématiques reste délicate. L'OIF a dû progressivement s'affirmer, regroupant de plus en plus d'acteurs et s'affirmant comme un réel acteur de la vie politique internationale. De plus, elle s'est d'abord construite une image culturelle et solidaire avant d'arborer le nom d'Organisation Internationale de la Francophonie (initialement nommée Agence de Coopération Culturelle et Technique), instituée par une charte lors du Sommet de Madagascar en 2005. L'ensemble de ces acteurs doivent donc être coordonnés et fédérés sous des objectifs stratégiques communs, permettant de s'insérer dans la sphère politique mondiale, de manière à interpeller sur les problématiques relatives à la francophonie (accompagnement des pays émergents, coopération économique, accès à l'éducation. De surcroît, bien que nous prenions ici l'exemple de l'Organisation Internationale de la Francophonie, cette dernière structure est loin d'être la seule à œuvrer pour le rayonnement de la francophonie à travers le monde et porte également des projets avec d'autres structures de ce domaine.

Bien qu'initialement créées à des fins de coopération et de solidarité communes, les organisations de la francophonie arborent de plus en plus une image politique au travers de leurs interventions. Pour ce qui relève du domaine de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires, il n'est plus possible de passer outre la décentralisation de l'urbanisation et des modèles démocratiques de la France vers de nombreux pays d'Afrique. L'histoire coloniale de la France a impacté le fonctionnement et la culture démocratique locale par l'exportation des modèles d'administration et de gouvernance notamment en Afrique du Nord et en Afrique Subsaharienne.

¹⁹ Association Internationale des Maires Francophones

²⁰ Agence Universitaire de la Francophonie

Outre cet héritage colonial, qui ne résume pas à lui seul l'évolution de la francophonie à travers le monde, la création de l'Organisation Internationale de la Francophonie a permis il y a 50 ans de fédérer et d'organiser les acteurs autour de nombreux objectifs, tels qu'économiques, sociaux (promotion de la paix, de la démocratie) et urbains. C'est en 1986, 16 ans après la création de l'agence de coopération culturelle et technique, que s'est tenu le 1er Sommet de la Francophonie à Versailles, attribuant une substance plus politique de la francophonie dans les décisions prises et les objectifs mentionnés précédemment²¹. En 1991, est alors décidée la création des instances politiques subordonnées à la conférence des chefs d'État et de gouvernement (conférence ministérielle et conseil permanent).

C'est en effet au courant de ces années 1990 que les décisions de l'OIF opèrent un tournant, faisant des organisations de la Francophonie des interlocuteurs politiques majeurs. Le Sommet de Maurice en 1993 donne lieu à une prise de position commune d'autres acteurs de la francophonie sur la négociation liée au *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT) et son exception culturelle. Les États affichent ainsi la communauté francophone comme un acteur à part entière dans les négociations internationales en matière de gouvernance économique mondiale. Les Sommets successifs de Cotonou (1995), d'Hanoï (1997), de Moncton (1999) ont permis d'affirmer les organisations de la francophonie comme un acteur politique majeur dans le monde, notamment à des fins de coopération économique. C'est d'ailleurs en 2005, lors du Sommet de Madagascar, que l'organisation prend le nom d'Organisation Internationale de la Francophonie et se voit dotée d'une personnalité juridique.

Cette harmonisation progressive et participation active à la sphère politique fait écho à l'aspiration des acteurs de la francophonie : « [...] décidés à permettre à la francophonie de s'affirmer parmi les principaux acteurs du monde de demain », les chefs d'État et de gouvernement fixèrent à la Francophonie l'objectif de contribuer à « maîtriser la mondialisation » afin que celle-ci « bénéficie à tous, de manière équitable »²².

Organisation et gouvernance à travers le monde au XXI^e siècle

L'OIF, instance majeure de la Francophonie, regroupe aujourd'hui 54 États et gouvernements membres, 7 membres associés et 27 observateurs²³ qu'il faut fédérer et coordonner autour d'objectifs stratégiques de développement communs. Pour ce faire, des Sommets de la Francophonie sont organisés tous les deux ans au sein de l'espace francophone. Ces sommets constituent des moments majeurs pour affirmer des prises de position par les acteurs de la francophonie. Ils permettent de statuer sur des questions économiques mondiales comme la solidarité internationale. Néanmoins, toutes les prises de décisions et échanges gravitent autour d'un même objectif commun : promouvoir la diversité culturelle et linguistique dans une démarche de respect de la démocratie, des droits et des libertés.

²¹ CALMY-REY Micheline. « La Francophonie dans la gouvernance mondiale », *Géoéconomie*, 2010 (n° 55), p. 31-37, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-geoeconomie-2010-4-page-31.htm>

²² Ibid

²³ *Les sommets de la francophonie*. Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). [En ligne]. URL : <https://www.francophonie.org/le-sommet-84>

Par ailleurs, l'OIF n'œuvre pas seule dans ces domaines puisqu'elle organise la coopération multilatérale francophone au côté de quatre opérateurs :

- l'Agence Universitaire de la Francophonie ;
- TV5 Monde, la chaîne de télévision francophone ;
- l'Association Internationale des Maires Francophones ;
- l'Université Senghor d'Alexandrie.

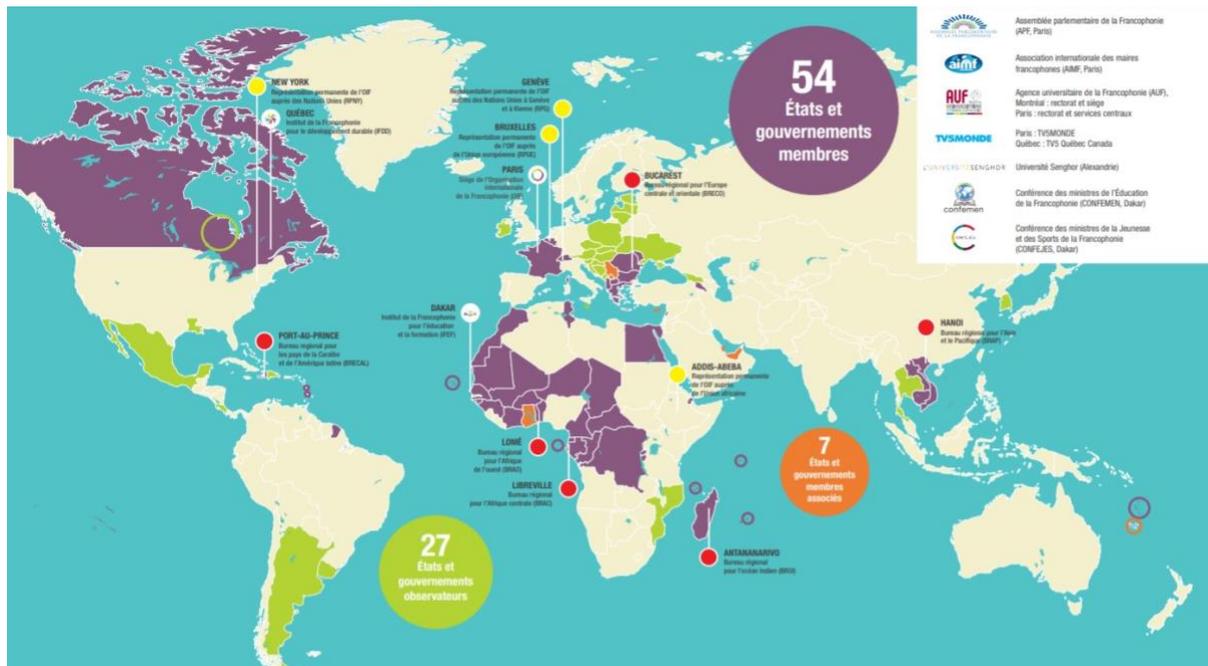


Figure 3 : Carte des États membres de l'OIF en 2020

Source : <https://www.francophonie.org/88-etats-et-gouvernements-125>

La carte (fig. 3) des États membres de l'OIF révèle cependant la présence d'États non démocratiques, traduisant un certain écart vis-à-vis des objectifs énoncés (concernant la promotion de la démocratie par exemple). Cela témoigne d'une réelle volonté d'harmoniser les mœurs et les pratiques en termes démocratiques et d'amener les États membres, non pas vers une standardisation de leur administration et gouvernance, mais vers une réflexion de leurs mœurs et manière d'instituer. La force d'une telle organisation réside dans sa diversité, à la fois culturelle et ethnique mais aussi politique. À ce titre, les sommets permettent d'instaurer un dialogue entre les États membres, de manière à promouvoir des pratiques démocratiques et solidaires plus vertueuses. Cette volonté se traduit par l'application de quatre grands axes :

- la consolidation de l'État de droit,
- la tenue d'élections libre et fiables et transparentes,
- l'instauration d'une vie politique apaisée,

- *la promotion d'une culture démocratique et le plein respect des droits de l'Homme.*²⁴

Outre les questions de démocratie, le cinquantenaire de l'OIF met en avant de nombreuses actions en faveur de l'égalité et de coopération internationale entre les États membres. On identifie notamment des actions en faveur de l'égalité Femmes-Hommes, des réhabilitations d'institution mais aussi des appuis pour le maintien de la paix. Ces actions se mettent notamment en place avec le concours de 16 réseaux institutionnels fédérant eux-mêmes près de 600 institutions-membres dans plus de 60 pays de l'espace francophone.

*« Ces réseaux, véritables traits d'union entre la sphère étatique et la société civile, restent des viviers d'experts mais aussi des leviers essentiels au service de la Francophonie dans le domaine de la coopération internationale. Enfin, parce qu'ils sont en contact direct avec les citoyens, les Réseaux institutionnels restent d'irremplaçables vigies de la démocratie. »*²⁵

Ainsi, l'OIF et ses partenaires appuient sa gouvernance à la fois comme une organisation internationale de la Francophonie, mais également comme un groupement d'États lui offrant une crédibilité sur les questions culturelles, économiques et politiques dans l'espace francophone international. L'ensemble de ses membres œuvre ainsi en faveur de la promotion de la langue française, mais aussi pour de nombreux autres objectifs. La gouvernance de la francophonie se résumerait ainsi à atteindre un objectif de partage des connaissances et des ressources, aussi bien humaines que matérielles, et de tendre vers des sociétés plus solidaires et plus égalitaires au sein de l'espace francophone.

En œuvrant ainsi à plusieurs structures pour des objectifs communs, l'OIF et ses partenaires s'orientent vers la fabrication de villes durables, autant sur le plan de leur planification que le vivre-ensemble.

²⁴ *Les cahiers de la francophonie, Affaires politiques et gouvernance démocratique.* Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). [En ligne]. URL : <https://www.francophonie.org/affaires-politiques-et-gouvernance-democratique-276>

²⁵ *Ibid.*

II. PLANIFIER ET CONSTRUIRE LA VILLE FRANCOPHONE

a. Une gouvernance francophone des villes

La multiplication des réglementations et des strates administratives à mesure de la planification des villes dans l'espace francophone a rendu flou le fonctionnement administratif et politique des villes. Les problématiques techniques, sociales, politiques ou encore administratives participent à la complexité de production de la ville par les acteurs urbains. On peut donc se poser la question de l'existence d'une gouvernance francophone des villes, notamment dans les domaines administratifs et urbains. Pour ce faire, nous nous intéressons tout particulièrement au rôle des élus locaux dans la manière de fabriquer les villes actuelles.

La gouvernance, cette fois-ci à l'échelle des villes francophones (la partie précédente traitant de l'espace international), est une question centrale chez les acteurs de la ville, notamment les maires. Étant les élus les plus à proximité de leurs habitants, leur rôle tient en une communication constante et le maintien d'une ligne politique forte vis-à-vis de leurs concitoyens. Ces éléments font largement écho au système français. Par ailleurs, à mesure de nos recherches, nous avons pu constater que beaucoup de pays d'Afrique avaient été influencés par le système administratif français et se le sont approprié. En découle un certain mélange entre le pouvoir administratif (mairie, préfecture, État) et « traditionnel » (élites locales, chefs, rois). Si nous nous intéressons néanmoins à la strate administrative française, cette dernière s'est largement exportée dans les pays d'Afrique, seule une différence majeure demeure : la difficulté encore persistante d'avoir un réel fonctionnement horizontal par et pour les habitants.

En effet, l'évolution des manières de planifier en France a fait que la place de l'habitant a considérablement évolué dans son pouvoir de décision ces dernières décennies. De ce fait, le pilotage des projets urbains par le maire et ses élus ne se font plus selon leur unique expertise mais doivent se concevoir avec le concours de l'ensemble des publics touchés par les projets. Les stratégies de gouvernance appliquées dans les villes francophones ont également évolué et ont permis de nouveaux modes de participation et d'échange entre les élus et les habitants, notamment par le biais de la participation citoyenne. C'est donc dans ce cadre que nous nous intéressons aux différentes méthodes de gouvernance appliquées dans les villes francophones.

L'AIMF s'est également penchée sur le sujet, notamment par le biais de la revue *Raisonnance* qui met notamment en lumière les témoignages de maires, d'universitaires et d'acteurs de la ville sur les problématiques et stratégies de gouvernance en lien avec l'évolution des relations élus-habitants dans la ville. Plusieurs numéros sur cette thématique ont vu le jour²⁶, ce qui traduit une

²⁶ *Les Pouvoirs, Raisonnance*, Numéro 03, 2014, [En ligne]. URL : https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/raisonnance_n3_-_octobre_2014.pdf ; *Gouvernance et complémentarité, le vrai*

réelle implication sur la question. Le sujet de la gouvernance est posé par l'AIMF depuis plusieurs années et continue de susciter les interrogations, tant les modes de gestion et de gouvernance peuvent être variés selon les villes concernées.

La décentralisation, nouveau paradigme de gouvernance normatif

Le schéma ci-dessous (fig. 4) fait état des décentralisations de pouvoirs entre les registres élus, consultatifs participatifs et administratifs. Bien que cette vision pyramidale semble simple dans l'étude de l'attribution des pouvoirs selon les organismes compétents, les nombreux changements de paradigmes dus aux décentralisations ont complexifié la gouvernance des villes. Cette complexité est d'autant plus importante lorsque l'on entrecroise les pouvoirs élus et consultatifs participatifs dans le cadre de la consultation habitante dans les projets urbains. En effet, les registres de pouvoirs possèdent leur propre hiérarchie mais sont loin d'être indépendants dans le fonctionnement et la coordination de l'échelon communal.



Figure 4 : Figure : Schéma de la décentralisation des pouvoirs selon trois registres : élu, administratif et consultatif participatif

Source : https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/raisonnance_n3_-_octobre_2014.pdf

La maîtrise d'ouvrage territoriale, pivot de la gouvernance urbaine



Figure 5 : Schéma de la maîtrise d'ouvrage urbaine, potentiel outil à développer dans d'autres villes francophones pour faciliter la gouvernance

Source : https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/raisonnance_n3_-_octobre_2014.pdf

En s'intéressant plus particulièrement aux questions des projets urbains, la maîtrise d'ouvrage territoriale semble être un levier important du dialogue entre tous les acteurs du projet, à commencer par les élus locaux mais aussi les habitants et associations locales. Comme le souligne *Claude Martinand*, (1994-2012) « *le vrai pouvoir, le seul pouvoir n'est pas en définitive celui, en partie illusoire, de décider et de commander, mais celui d'influencer, de convaincre par la rhétorique, d'innover, de créer et de laisser des traces durables* ». ²⁷

Cette citation fait écho au pouvoir que possède effectivement la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de projets urbains (conception, pilotage de projets). Pouvoir à exercer avec subtilité et démocratie dans la mesure où il n'implique pas que les décideurs, mais bien l'ensemble des acteurs concernés par les projets de ville, ayant un impact irrémédiable sur l'espace et la qualité de vie de ses habitants. *L'urbanisme par projet* est donc un procédé non négligeable dans le développement de l'échelon communal, mais également un élément efficace de gouvernance urbaine dans les stratégies de développement territorial.

²⁷ MARTINAUD Claude. « Développement local durable et évolution des pouvoirs : à la recherche d'une gouvernance territoriale efficiente », *Les Pouvoirs, Raisonance*, Numéro 03, 2014, [En ligne]. URL : https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/raisonnance_n3_-_octobre_2014.pdf

Le rôle du maire, entre proximité avec les habitants et jeu de lobbying territorial

Enfin, la gouvernance urbaine ne saurait mieux se traduire que par le rôle du maire. En effet, le rôle de ce dernier est d'autant plus important qu'il comporte d'enjeux territoriaux. Ce rôle, souvent réduit à une simple gestion communale par méconnaissance, est pourtant un pivot majeur entre le travail de proximité et celui d'affirmation de son territoire à des échelles plus larges. Il revêt donc une importance toute particulière pour des organisations telles que l'AIMF, étant un relais entre cette dernière et les usagers du territoire. En étroite relation avec les instances nationales, le maire doit pouvoir conjuguer entre ses obligations avec les instances, de manière à affirmer la crédibilité de son territoire, tout en assurant ce rôle primordial d'élus de terrain, à l'écoute permanente de ses habitants. Cette dernière affirmation est d'autant plus vraie que cette dernière décennie a attribué une place prépondérante aux habitants dans les décisions communales, notamment dans l'élaboration de projets urbains.



Figure 6 : Schéma des forces, risques et légitimité du maire au regard de son statut de pivot dans la gouvernance des villes

Source : https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/raisonnance_n3_-_octobre_2014.pdf

Ce dernier schéma, également issu de la revue *Raisonnance*²⁸, illustre les vecteurs de force et de risques du maire, tout en rappelant ce qui en fait sa légitimité.

Une des forces indéniables de cet élu réside effectivement dans la proximité et l'action de terrain, qui n'a de cesse d'être accentuée avec les procédés de participation citoyenne dans les projets urbains. De plus, le maire possède un rôle de pivot entre les instances, ce qui lui permet d'avoir une expertise locale, mais également d'être averti sur les politiques territoriales dans lesquelles s'intègre sa commune. Par ailleurs, cette proximité avec les échelons territoriaux plus importants peut s'avérer ambiguë et peut parfois mener à une vision d'élus politique au détriment d'élus de proximité si ces relations sont priorisées au détriment des enjeux locaux.

Le rôle de maire est donc complexe et souvent peu connu dans l'intégralité de ses fonctions. Par ailleurs, il se révèle central dans le jeu de proximité avec les habitants et permet de remettre l'Humain au centre des préoccupations territoriales. C'est donc à cet élu qu'incombe le rôle majeur de coordination de son territoire. Territoire à remettre en lien avec ceux avec lesquels il s'intègre, tout en étant dans une écoute active des premiers usagers de ce dernier : les habitants.

²⁸ *Les Pouvoirs, Raisonnance*, Numéro 03, 2014, [En ligne]. URL : https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/raisonnance_n3_-_octobre_2014.pdf

À ce titre, en s’emparant des outils à sa disposition (maîtrise d’ouvrage territoriale) et de ses partenaires, le maire a tous les outils pour permettre une planification de la ville en lien avec ses propres valeurs et celles de ses habitants. Néanmoins, cette planification doit découler de plans construits et réfléchis, évoluant au gré de l’histoire et du temps.

b. Planification urbaine francophone

« La planification urbaine et stratégique regroupe l’essentiel des documents de planification qui organisent l’aménagement de l’espace sur les territoires. Ces documents sont issus d’études, de procédures juridiques et financières, de textes législatifs et réglementaires mis en œuvre par les services de l’État et les collectivités territoriales. [...] ils permettent :

- de contrôler l’évolution des territoires et de maîtriser leur développement urbain ;
- et, chacun à leur échelle, de donner un cadre aux projets d’aménagement. »²⁹

En France, la planification urbaine à travers un plan s’inscrit dans « [...] la législation à partir 1919 avec la loi Cornudet et ses fameux plans d’aménagement, d’embellissement et d’extension »³⁰. Celle-ci fut « [...] modifiée et renforcée par la loi de 1924 »³¹. Mais ce n’est qu’à partir des années 1960-70 que les grandes politiques de planifications urbaines voient le jour, donnant naissance aux zones d’aménagement concerté (1967), aux schémas directeurs d’aménagement et d’urbanisme (1969) ou encore aux POS (actuels PLU/PLUi) en 1970³². À l’étranger, des prémices de cette planification urbaine apparaissent dès la seconde moitié du XIX^e siècle, au Vietnam par exemple, et dans les années 1910-20, en Grèce ou au Liban. L’étranger, notamment les territoires coloniaux, semblent constituer des terrains d’expérimentation d’un urbanisme dit « francophone ».

La planification urbaine francophone serait donc une planification d’expérimentation, utilisée avant la période 1960-70 dans des territoires autres que celui métropolitain³³. Dans cette partie, il sera donc question de la planification urbaine française dans des pays étrangers et de son éventuelle réutilisation et appropriation par les populations locales. De plus, cette planification sur le sol étranger pourrait également se traduire par la retranscription de valeurs, communes et partagées entre acteurs francophones, dans l’espace urbain, telles que le vivre-ensemble ou encore la mixité sociale ou intergénérationnelle. Il sera également question d’une planification urbaine française aujourd’hui partagée entre acteurs francophones du milieu.

²⁹ *Planification urbaine et stratégique*. CEREMA, Outils de l’aménagement. [En ligne]. URL : <http://outil2amenagement.cerema.fr/planification-urbaine-et-strategique-r1.html>

³⁰ RENAUD Bénédicte. « Placer la première loi de planification urbaine (1919-1924) dans la réflexion actuelle : le cas de l’Auvergne », *In Situ*, 2016, [En ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/13754>

³¹ *Ibid.*

³² *Urbanisme et planification urbaine en France*. Géoconfluences, ENS de Lyon. [En ligne]. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/urbanisme-et-planification-urbaine-france>

³³ GIBERT Marie, « Moderniser la ville, réaménager la rue à Ho Chi Minh Ville », *EchoGéo*, n°12, mai 2010, cit. p6. [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/11871>

Organisation et planification urbaine françaises au Vietnam

Organisation des acteurs de la planification urbaine

Tout d'abord, planifier la ville francophone peut se traduire par le prisme du passé colonial. La première caractéristique qui pourrait faire penser à une transposition de modèles français réside dans l'organisation des acteurs de la planification urbaine coloniale suivant un schéma similaire à celui en France. Ce schéma relèverait donc d'une organisation métropolitaine exportée dans les territoires colonisés. L'exemple du Vietnam peut illustrer ces propos. Comme en France, on retrouve différents acteurs et niveaux d'acteurs dans la planification et la fabrication de la ville : « *le gouvernement général de l'Indochine, les résidences supérieures, les municipalités, mais aussi des organes de la société civile : associations privées, propriétaires et habitants.* »³⁴

Durant cette période, l'État colonial était chargé de mettre en place les politiques de développement des villes à l'échelle nationale. Cependant, cet État ne donnait que peu de moyens aux acteurs publics, telles que les municipalités, pour mettre en œuvre ces politiques³⁵. Ainsi, ce ne sont pas les acteurs institutionnels qui ont eu le rôle le plus important durant la fabrique du tissu urbain de la ville coloniale mais bien les habitants, à travers la construction spontanée de logements notamment³⁶. Ces productions peuvent combiner des formes urbaines et éléments architecturaux issus de mélanges interculturels, entre cultures française et autochtone.

Aujourd'hui, l'organisation des acteurs de la planification urbaine au Vietnam semble être plus calquée sur un modèle déconcentré des pouvoirs. Les acteurs publics de la planification et de l'aménagement urbains dépendent du Ministère de la Construction et du Comité populaire de la ville, qui eux dirigent le Département de la Planification et de l'Architecture. Le Parti Communiste est chargé de fournir les axes de développement du pays.³⁷ Ainsi, à l'instar de ce que l'on retrouve en France, le Vietnam possède une décentralisation du pouvoir et des acteurs en matière de planification urbaine.

Cependant, l'organisation des acteurs de la planification ne serait pas le seul élément importé depuis la métropole.

³⁴ HERBELIN Caroline, « Architecture et urbanisme en situation coloniale : le cas du Vietnam », *ABE Journal*, n°1, février 2012, [En ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/abe/306>

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ SCHALLER Chiara. *Mondialisation des formes urbaines à Hô-Chi-Minh-Ville : une transition économique et urbaine, l'exemple de « Saigon South »*, mémoire de licence sous la direction du Prof. OLA SÖDERSTRÖM, Université de Neuchâtel, Institut de géographie, 2009, 94 pages, [En ligne]. URL : https://doc.rero.ch/record/12247/files/mem_SchallerC.pdf

Planification urbaine

La planification urbaine au Vietnam reflète également cette expérimentation française à l'étranger. L'exemple de la ville d'Hô-Chi-Minh-Ville, située dans le sud du pays, illustre bien ces propos. Hô-Chi-Minh-Ville, anciennement Saïgon, est :

« une ville récente, présentant la particularité d'être issue de la fusion d'entités urbaines nées de la présence de populations étrangères, chinoises et françaises. La ville n'est pas née des préceptes ancestraux de la géomancie, mais de la contingence historique et n'a jamais véritablement connue de période de stabilité. Chaque régime politique a proposé une vision de la ville plus ou moins en rupture avec la période précédente. [...] De cette histoire politique mouvementée est née une ville où s'alternent quartiers héritiers de modèles urbains exogènes et quartiers nés de mouvements d'urbanisation spontanée »³⁸

Il s'agit ici de comprendre à quel point la France a pu jouer un rôle dans la constitution de la ville et quelles sont les pratiques et éléments hérités qu'il reste encore aujourd'hui. Pour y parvenir, l'exemple de la rue planifiée va être abordé, élément qui a été pensé à la fois comme structurant de la ville et comme un héritage de cette période coloniale. Dès 1859, la présence coloniale française va permettre la mise en place d'un nouveau modèle de morphologie urbaine suivant un plan où le réseau viaire est très planifié et très hiérarchisé³⁹. Cette volonté de planifier et de hiérarchiser la voirie, ainsi que de réglementer la largeur des rues et des quais, est mise en avant dans un document de planification de l'époque :

« [...] « note à l'appui du projet de ville » de 1862, [...] : « La largeur des rues principales a été fixée à quarante mètres, celle des rues secondaires à vingt mètres. Les premières ont des trottoirs de quatre mètres de largeur le long des maisons et deux rangées d'arbres de chaque côté. Les secondes, des trottoirs de deux mètres et une seule rangée d'arbres. Les quais de la rivière de Saïgon ainsi que ceux de l'arroyo chinois et de l'Avalanche ont quarante mètres de large comme les rues principales (...) ».⁴⁰

De plus, pour accompagner la mise en place de ce nouveau modèle de morphologie urbaine, l'administration coloniale, par l'intermédiaire de l'Inspecteur Domaines et Chef du Service du Cadastre de l'époque, M Boilloux, réalise un plan de la ville de Saïgon en 1882 (fig. 7), qui reprend en majeure partie, les prescriptions du plan de 1862⁴¹, telles que :

« les deux directions orthogonales de l'ancienne citadelle vietnamienne sont reprises et le plan établit alors un maillage orthogonal de larges rues flanquées d'imposants trottoirs de plusieurs mètres, ce qui définit de grandes parcelles à lotir. Les remblaiements successifs de canaux ont

³⁸ GIBERT Marie, « Moderniser la ville, réaménager la rue à Ho Chi Minh Ville », *EchoGéo*, n°12, mai 2010, 27 pages, [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/11871> , page 3

³⁹ *Ibid.*, p5

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

également permis de créer des perspectives de boulevards et l'implantation des réseaux techniques fut alors calquée sur le plan de la voirie. »⁴²

L'aménagement de la ville de Saigon (actuel HCMV), et plus précisément celui du réseau viaire, suit clairement un plan défini et des réglementations de dimensions précises. Le maillage orthogonal, avec ses rues larges et hiérarchisées, de la période coloniale rappelle celui qui sera utilisé en France par la suite dans les années 1920-30 par Le Corbusier ou encore dans les années 1970 pour la construction des villes nouvelles. Les territoires coloniaux semblent ici être des territoires d'expérimentation de la planification urbaine. De plus, cette période est également synonyme de modernisation pour la ville puisque les autorités françaises, avec notamment des ingénieurs comme Joseph Pleyber, qui ont planifié « la construction d'un réseau de routes et de ponts ferroviaires métalliques sous la supervision de l'artillerie qui avait également installé un réseau d'égouts et construit des quais, d'une longueur de 2,5 km. »⁴³

L'idée que les territoires coloniaux ont été, pour certains urbanistes, architectes ou ingénieurs français, des territoires d'expérimentation d'un urbanisme français, est renforcée. Ainsi, l'existence d'un urbanisme francophone semble se dessiner un peu plus.

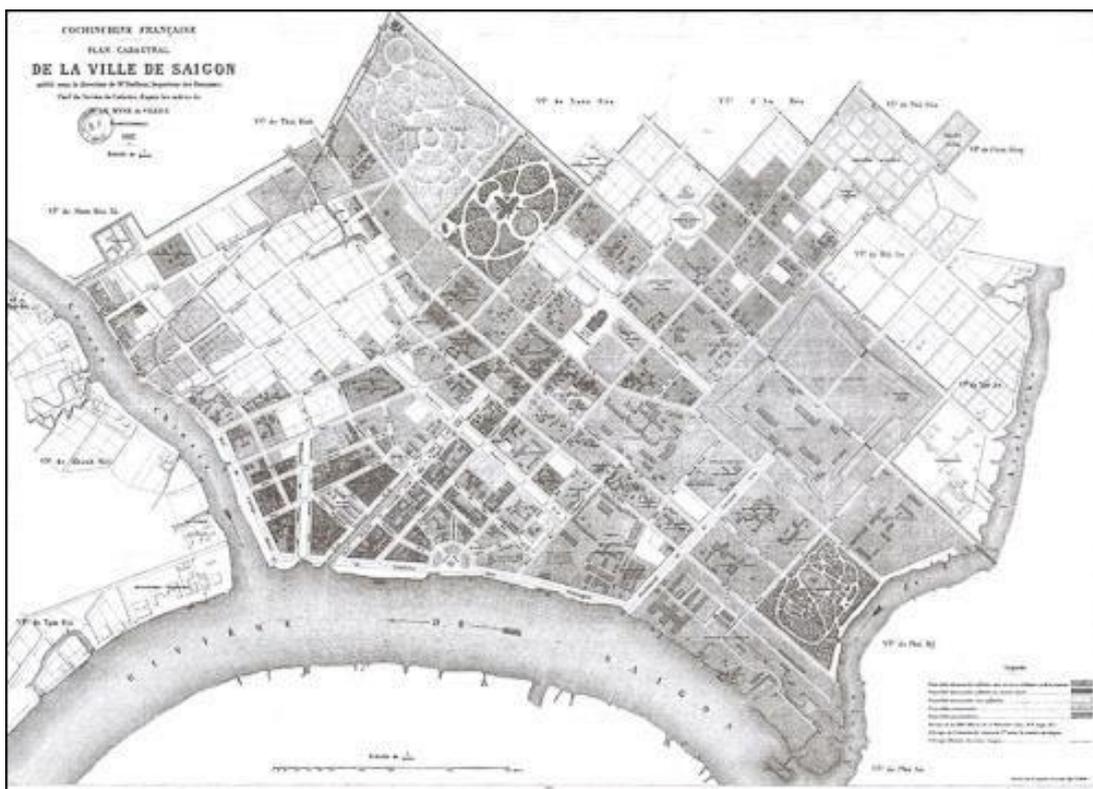


Figure 7 : Plan de Saigon de 1882, publié sous la direction de l'Inspecteur des Domaines et Chef du Service du Cadastre, M. Boilloux

Source : <https://journals.openedition.org/echogeo/11871>

⁴² GIBERT Marie, « Moderniser la ville, réaménager la rue à Ho Chi Minh Ville », *EchoGéo*, n°12, mai 2010, 27 pages, [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/11871> , page 5

⁴³ YEROLYMPOS Alexandra, « Ernest Hébrard et Joseph Pleyber : acteurs institutionnels et contributions individuelles à la modernisation de la ville dans l'entre-deux-guerres », extrait d'ARNOUX-FARNOUX Lucile et KOSMADAKI Polina (dir.). *Le double voyage : Paris-Athènes (1919-1939)*, Athènes : Ecole française d'Athènes, 2018, [En ligne]. URL : <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr> , page 79

Cependant, cette planification urbaine n'a pas été perpétuée après la période coloniale dans les pratiques locales, « *aucun projet de planification urbaine n'a plus été envisagé. L'expansion urbaine, majoritairement sous forme d'habitat informel, [...].* »⁴⁴. Le quartier colonial est resté tel qu'il avait été conçu à l'époque coloniale, au niveau de la trame urbaine (fig. 8). Après cette période, les vietnamiens se sont réapproprié la rue en l'investissant avec toutes sortes d'activités :

*« L'espace de la rue est rentabilisé par les riverains dans le cadre de leurs pratiques quotidiennes. La rue fonctionne en étroite continuité avec l'espace privé du logement, puisqu'il n'existe aucun cloisonnement entre les parcelles loties et la voie. Rue, commerce et habitat sont ainsi intimement liés par les pratiques citadines. »*⁴⁵

Les autorités locales ne suivent donc plus forcément de plan d'aménagement pour fabriquer la ville : « *À partir de 1954, la rue n'est plus un objet urbain planifié par le pouvoir, elle devient un espace en creux, né spontanément de la densification rapide et non contrôlée du bâti qui va donner une identité particulière au tissu urbain.* »⁴⁶. De plus, les grands axes structurants apparaissent peu nombreux à Hô-Chi-Minh contrairement à la ville de Paris, où dans les années 1850 à 1879, le baron Haussmann (1809-1891) a transformé la ville en y construisant de nombreuses larges avenues (fig. 9). Celles-ci ont conditionné le futur développement urbain de la capitale française. Bien que l'administration coloniale française ait suivi ce même schéma pour HCMV, en y construisant de larges avenues et en structurant le quartier colonial selon un plan (fig. 8), l'intégralité de la ville n'a pas bénéficié de ce type de planification. Ainsi, la présence de peu d'axes structurants à Hô-Chi-Minh-Ville et la densification spontanée du tissu urbain sans plan marquent la volonté des autorités locales de se détacher complètement de la planification mise en place durant la période coloniale.

⁴⁴ GIBERT Marie, « Moderniser la ville, réaménager la rue à Ho Chi Minh Ville », *EchoGéo*, n°12, mai 2010, 27 pages, [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/11871> , page 7

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*

Figure 8 : Carte de la composition de la trame urbaine d'Hô-Chi-Minh Ville

Source :

<https://journals.openedition.org/echogeo/11871>

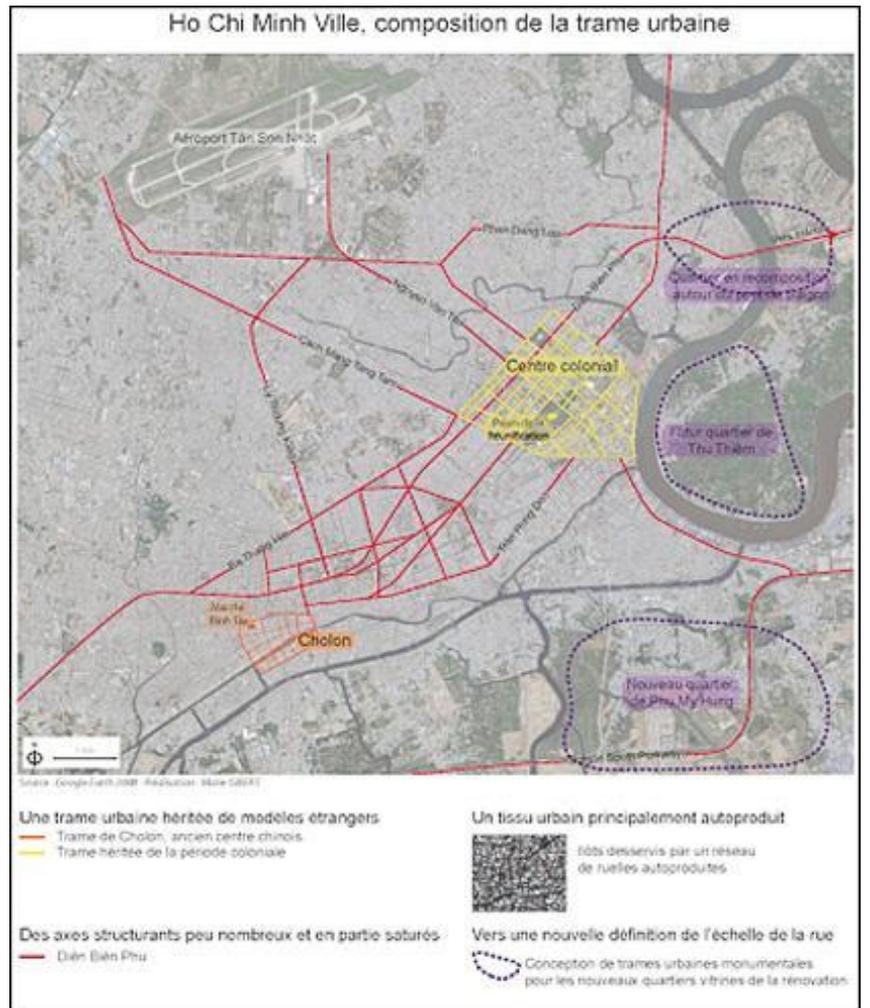


Figure 9 : Carte de la trame urbaine de Paris

Source : <https://www.urbain-trop-urbain.fr/la-ville-rangee-est-sans-langage/>

Malgré ce développement rapide et spontané post-colonial, c'est-à-dire sans réelle planification, mais plutôt selon les besoins en logement et la disponibilité du foncier⁴⁷, les autorités locales n'ont pour autant pas totalement abandonné l'idée de la planification. Il faut attendre 1993 pour que les autorités recadrent le développement de la ville, à l'aide de documents de planification. Ainsi, le schéma directeur d'Hô-Chi-Minh Ville (HCMV) de 1993 (fig. 10) sera repris par les autorités locales afin de maîtriser l'urbanisation. Ce schéma directeur s'articule en une série de documents, d'études et de cartes⁴⁸. La doctrine fonctionnaliste qui régit la planification du quartier de Phú Mỹ Hưng, et que l'on retrouve également dans le schéma directeur d'HCMV pourrait être un héritage de la planification urbaine française, ou un modèle français qui s'est diffusé après les années 1940. La Chartes d'Athènes (1943) de Le Corbusier a joué un rôle un important dans la diffusion du fonctionnalisme dans le monde, et notamment en termes de planification urbaine et d'urbanisme par zonage. Qu'il s'agisse d'un héritage de la planification coloniale ou d'une diffusion d'un modèle français post-Charte d'Athènes, l'influence du mouvement moderne français en architecture et urbanisme est reconnue puisque la fabrication de la ville repose, ici, sur la planification urbaine et la séparation des fonctions de l'espace. Ainsi, l'existence d'un urbanisme francophone est de plus en plus perceptible.

Néanmoins, ces seuls éléments ne suffisent pas à affirmer son existence. D'autres exemples vont être développés afin de nourrir cette réflexion, notamment celui de la Grèce.

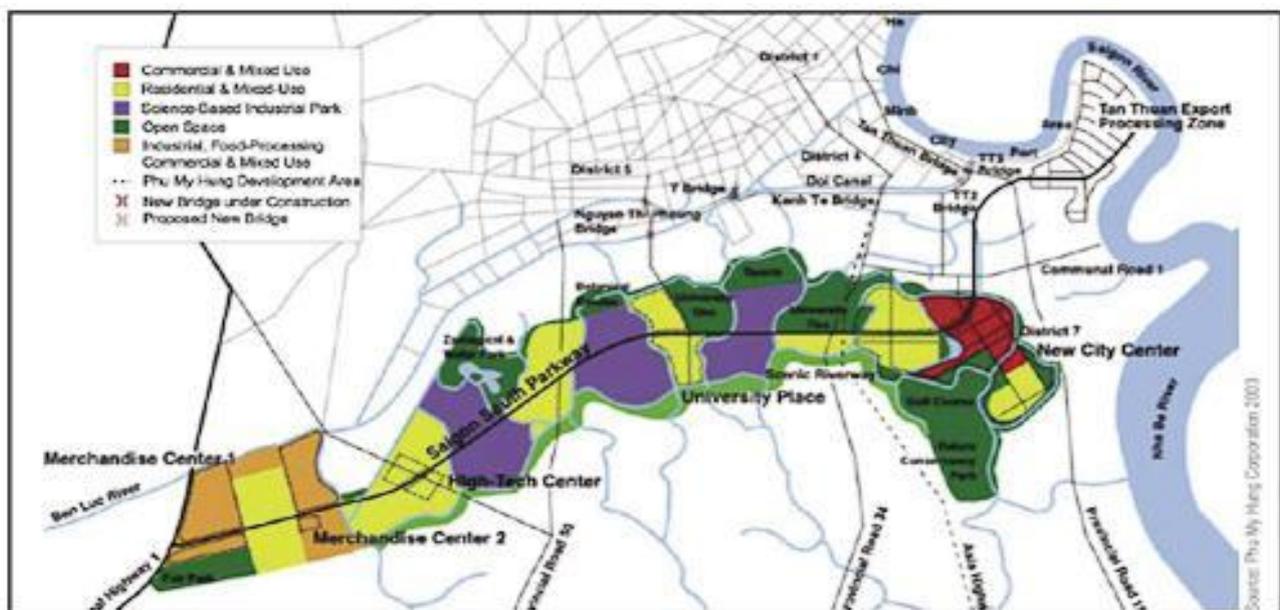


Figure 10 : Carte de localisation de Phú Mỹ Hưng (Saigon South), dont le centre-ville est figuré en rouge, extraite du Schéma Directeur élaboré par la Phu My Hung Corporation

Source : <https://journals.openedition.org/echogeo/11871>

⁴⁷ GIBERT Marie, « Moderniser la ville, réaménager la rue à Ho Chi Minh Ville », *EchoGéo*, n°12, mai 2010, 27 pages, [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/11871>, page 7

⁴⁸ SCHALLER Chiara. *Mondialisation des formes urbaines à Hô-Chi-Minh-Ville : une transition économique et urbaine, l'exemple de « Saigon South »*, mémoire de licence sous la direction du Prof. OLA SÖDERSTRÖM, Université de Neuchâtel, Institut de géographie, 2009, 94 pages, [En ligne]. URL : https://doc.rero.ch/record/12247/files/mem_SchallerC.pdf, page 46

Le cas de la Grèce

La planification urbaine francophone ne se limite pas qu'au passé colonial ; elle s'est également exportée en Grèce, dans un contexte de reconstruction durant la période de l'entre-deux-guerres. Il s'agit ici de l'œuvre de deux hommes, Ernest Hébrard (1875-1933) et Joseph Pleyber (1866-1947). L'architecte-archéologue-urbaniste Ernest Hébrard, qui a œuvré au Vietnam par la suite, s'est installé en Grèce entre 1919 et 1939. Pour le pays, cette période est synonyme de modernisation⁴⁹. Hébrard va contribuer « *de façon substantielle à l'élaboration des institutions et des structures publiques. Il joua également un rôle majeur dans l'aménagement de l'espace de vie à l'échelle de la ville (par l'intermédiaire du plan), en donnant une configuration « exemplaire » à la ville grecque de l'entre-deux-guerres, son mode de fonctionnement et sa mémoire historique, dans le cadre des conceptions dominantes de l'époque.* »⁵⁰. Contrairement à Pleyber, il va intervenir en Grèce pour des « *commandes officielles d'ouvrages publics, de chaires d'enseignement ou de fonctions de direction au niveau ministériel* »⁵¹. Son œuvre se traduit notamment, dans l'élaboration du schéma directeur de Thessalonique et du plan d'Athènes, en appliquant des préceptes du modernisme. Ainsi, Hébrard s'occupera de la planification des villes grecques, de l'enseignement de l'architecture et l'urbanisme, et même du département d'architecture du ministère de l'Instruction publique⁵². Ses travaux concernent plusieurs domaines, tels que : « *Politique archéologique, institutions urbanistiques et législation spécifique, université, travaux publics et architecture publique [...]* »⁵³.

Pleyber, architecte-ingénieur militaire, membre de l'armée coloniale française, va également être l'un des initiateurs du modernisme sur le sol étranger, notamment en Grèce. Il va intervenir à titre individuel dans la « *planification de l'espace de vie à l'échelle des édifices, et plus particulièrement sur l'habitat collectif* »⁵⁴. Bien qu'il ait aidé Hébrard à la planification des villes grecques, Pleyber s'est concentré sur la construction d'édifices. Cette période devient alors un laboratoire d'expérimentations, où ces deux acteurs vont contribuer, de manière différente, à la reconstruction des villes grecques.

Comme pour la planification urbaine en France, Ernest Hébrard s'appuie sur un document de planification, le schéma directeur⁵⁵ (fig. 12). Celui-ci est mis en place, par la Commission Internationale au Plan dirigée par Hébrard, dans le cadre de la reconstruction de Thessalonique *intra-muros*, ravagée par un incendie en 1917⁵⁶ (fig. 5). Cette commission dont Pleyber fait partie, est composée d'architectes et urbanistes grecs, comme Artistotélis Zachos (1871-1939), et

⁴⁹ YEROLYMPOS Alexandra, « Ernest Hébrard et Joseph Pleyber : acteurs institutionnels et contributions individuelles à la modernisation de la ville dans l'entre-deux-guerres », extrait d'ARNOUX-FARNOUX Lucile et KOSMADAKI Polina (dir.). *Le double voyage : Paris-Athènes (1919-1939)*, Athènes : Ecole française d'Athènes, 2018, [En ligne]. URL : <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr>, page 2

⁵⁰ *Ibid.*, page 3

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Ibid.*, page 13

⁵³ *Ibid.*, page 4

⁵⁴ *Ibid.*, page 3

⁵⁵ *Ibid.*, page 5

⁵⁶ *Ibid.*

britannique, comme Edward Mawson (1885-1954), et a été mise en place pour le gouvernement grec.

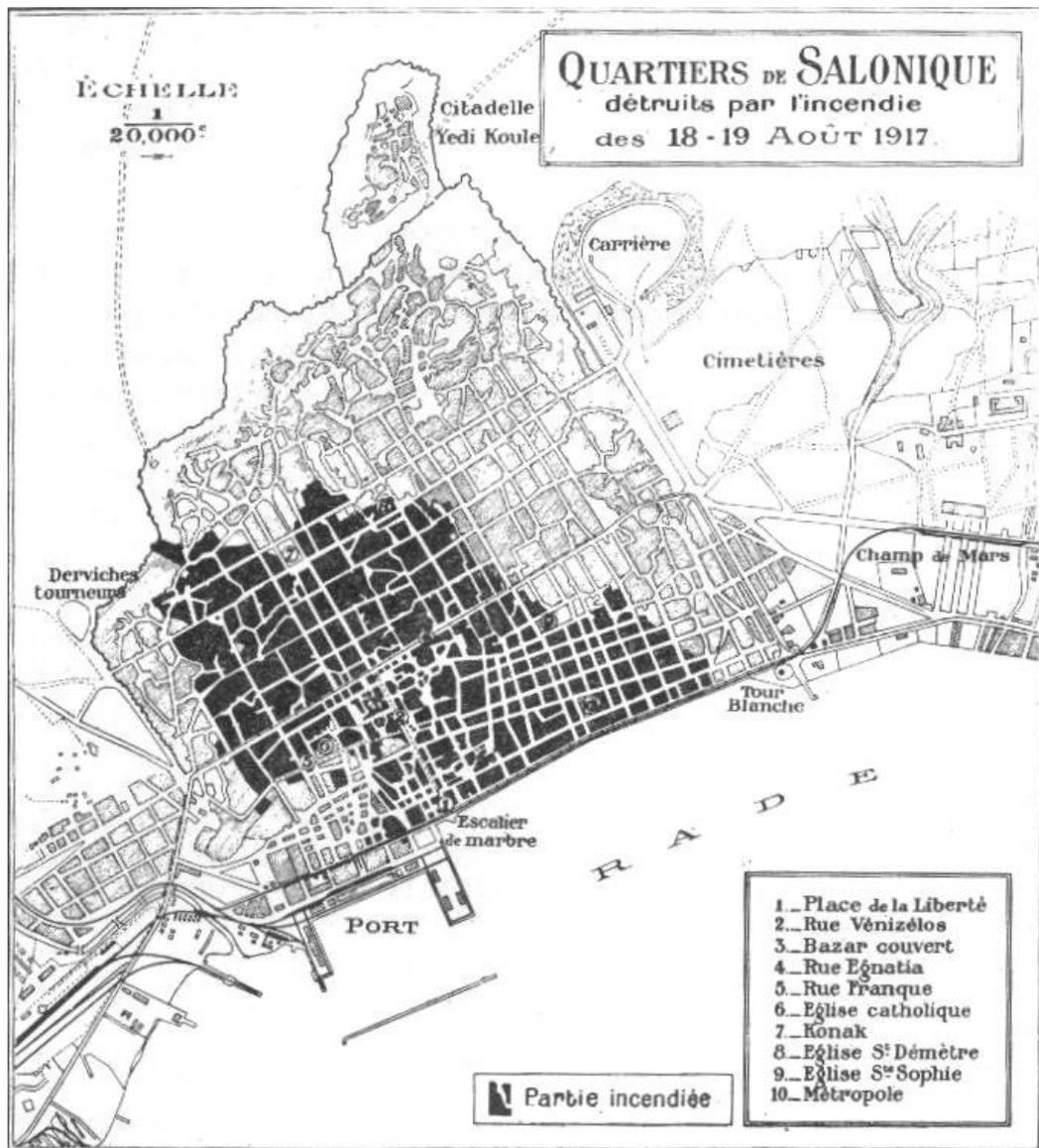


Figure 11 : Plan de Thessalonique où apparaissent les quartiers incendiés en 1917

Source : <https://www.grecehebdo.gr/index.php/loisirs/f%C3%A2neries/1939-la-place-aristote-de-thessalonique,-une-place-ouverte-vers-la-mer-et-l%E2%80%99olymp>

Après sa nomination par le gouvernement grec afin « de faire de Thessalonique la métropole des Balkans »⁵⁷, l'architecte-urbaniste redessine donc complètement la ville *intra-muros* avec la Commission Internationale au plan. Pour ce faire, Hébrard met en place les connaissances architecturales acquises aux beaux-arts et dessine le plan selon à une organisation fonctionnelle de l'espace⁵⁸. Ainsi, Hébrard se mue en représentant du mouvement moderne français sur le sol étranger :

⁵⁷ YEROLYMPOS Alexandra, « Ernest Hébrard et Joseph Pleyber : acteurs institutionnels et contributions individuelles à la modernisation de la ville dans l'entre-deux-guerres », extrait d'ARNOUX-FARNOUX Lucile et KOSMADAKI Polina (dir.). *Le double voyage : Paris-Athènes (1919-1939)*, Athènes : Ecole française d'Athènes, 2018, [En ligne]. URL : <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr>, page 5

⁵⁸ *Ibid.*, page 6

« sont regroupés dans le prolongement ouest de la ville, les fonctions de stockage de matières premières, les infrastructures de transports – port, gare de chemins de fer – l’industrie, le commerce de gros et le centre boursier, parallèlement à des logements ouvriers ; au centre, les services administratifs, les professions libérales, le commerce de détail en produits de luxe, le campus universitaire, les fonctions culturelles et de loisirs ainsi que les logements destinés aux couches moyennes ; dans le faubourg est, principalement les quartiers d’habitation, avec équipements sociaux et aménagements standard (jardins publics, espaces de loisirs). »⁵⁹

En appliquant la théorie du zonage fonctionnel pour aménager la partie détruite de Thessalonique, Hébrard s’inscrit dans le Mouvement moderne et dans la théorie du fonctionnalisme. Une doctrine urbanistique et architecturale qui a prédominé en France surtout dans les années 1950-60, même si Le Corbusier l’avait mise en avant dans les années 1925-30. En précurseur, Hébrard en fait la principale ligne directrice dans le schéma directeur de Thessalonique. Encore une fois, cela nous montre à quel point les territoires étrangers peuvent être des terrains d’expérimentation pour les architectes et urbanistes français de l’époque.



Figure 12 : Plan de Thessalonique intra-muros, Commission internationale au Plan (1918-1921)

Source : <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr>

⁵⁹ YEROLYMPOS Alexandra, « Ernest Hébrard et Joseph Pleyber : acteurs institutionnels et contributions individuelles à la modernisation de la ville dans l’entre-deux-guerres », extrait d’ARNOUX-FARNOUX Lucile et KOSMADAKI Polina (dir.). *Le double voyage : Paris-Athènes (1919-1939)*, Athènes : Ecole française d’Athènes, 2018, [En ligne]. URL : <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr> , page 6

De plus, « *l'un des grands piliers du plan directeur de Thessalonique réside dans la volonté de Hébrard de créer un centre civique de caractère monumental* »⁶⁰, au cœur du centre historique. Spatialement, cela se traduit par « *la percée d'une large artère principale où se situent de part et d'autre des activités politique, d'administration, d'économie, de loisirs, et de culture. Cette artère est terminée par deux places à chaque extrémité* »⁶¹, chacune ayant des fonctionnalités différentes. Celle au cœur de ville abrite « *les édifices institutionnels, administratifs, et patrimoniaux disposés symétriquement de part et d'autre d'un arc imposant* ». La seconde place, place Aristotelous à l'époque (fig. 13) (actuelle place Aristote), « *proche de la mer, est destinée aux fonctions commerciales et récréatives* »⁶². Afin de compléter la plurifonctionnalité du centre-ville, « *une rue, destinée aux commerces de détails, celle des "petits marchés", coupe verticalement l'artère principale. [...] Le tracé de ces rues est combiné avec une architecture ordonnancée des façades* »⁶³.

Cette nouvelle organisation spatiale de la ville « *vient rompre totalement avec son ancienne physionomie traditionnelle* »⁶⁴. Elle est structurée par « *la trame d'un réseau viaire routier hiérarchisé, et elle est ceinturé d'une vaste zone verte* »⁶⁵. De plus, « *les espaces de production et de consommation sont séparés et organisés, les îlots bâtis et les terrains sont agencés de manière géométrique, et de grands espaces sont laissés libres afin d'accueillir places et jardins publics* »⁶⁶. À l'instar de ce qu'a pu réaliser Haussmann en France, le tracé de larges avenues débouchant sur des places ou espaces publics de Thessalonique par Hébrard, semble se rapprocher de l'organisation spatiale des villes françaises, notamment celle de Paris.

Ainsi, la ville multiculturelle de Thessalonique est peu à peu redessinée. Bien que ce soit un architecte-urbaniste français aux commandes de la planification de la ville, sa volonté n'est pas d'effacer totalement l'identité grecque et d'imposer un modèle strictement français. Comme évoqué précédemment, Hébrard ne planifie pas seul la ville de Thessalonique. Il dirige et fait partie de la Commission Internationale au plan, constituée par le gouvernement grec de l'époque, qui est, rappelons-le, formée d'architectes grecs, britanniques et français. Pour parvenir à planifier Thessalonique, Hébrard peut également compter sur le soutien du ministre des Transports (ministre « de l'urbanisme »), qui va faire en sorte de renforcer la présence grecque dans la ville, en intégrant la population dans cette démarche⁶⁷. Pour ce faire, l'État grec va se servir d'outils spécifiques à l'urbanisme, à la planification et aux plans de réaménagement, tels que le remembrement ou l'organisation de coopératives habitantes⁶⁸.

⁶⁰ YEROLYMPOS Alexandra, « Ernest Hébrard et Joseph Pleyber : acteurs institutionnels et contributions individuelles à la modernisation de la ville dans l'entre-deux-guerres », extrait d'ARNOUX-FARNOUX Lucile et KOSMADAKI Polina (dir.). *Le double voyage : Paris-Athènes (1919-1939)*, Athènes : Ecole française d'Athènes, 2018, [En ligne]. URL : <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr>, page 6

⁶¹ *Ibid.*, page 9

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*, pages 9 et 10

⁶⁴ *Ibid.*, page 8

⁶⁵ *Ibid.*, page 7

⁶⁶ *Ibid.*, pages 7 et 8

⁶⁷ *Ibid.*, page 7

⁶⁸ *Ibid.*



Figure 13 : Place Aristote, Thessalonique

Source : <https://www.grecehebdo.gr/index.php/loisirs/f1%C3%A2neries/1939-la-place-aristote-de-thessalonique,-une-place-ouverte-vers-la-mer-et-l%E2%80%99olymp>

Par ailleurs, bien que cette ville fût majoritairement détruite avec son patrimoine architectural⁶⁹, Hébrard tente de mettre en valeur le patrimoine restant dans le schéma directeur de Thessalonique. Pour y parvenir, il met « à profit toutes les expériences, toutes les techniques d'embellissement et de composition de grands ensembles présentes dans l'urbanisme européen des XVIII^e et XIX^e s., afin de reconstruire et de valoriser une identité spatiale renouvelée dans une ville dépossédée de la majeure partie de son patrimoine architectural séculaire »⁷⁰. Afin de mettre en avant l'identité grecque tout en y apportant son empreinte française, Hébrard décide de mettre en valeur les monuments byzantins restants, en les utilisant comme « générateurs d'un tissu d'espaces publics (places, trottoirs, artères plantées d'arbres) »⁷¹. Il intègre totalement les sites archéologiques à la ville en les reliant par « circuits piétonniers, aux places, aux quartiers d'activité professionnelle et de résidence. [...] De la même manière, des promenades et un parc tout en longueur seront tracés respectivement à proximité du rempart oriental et du rempart occidental. »⁷². Ainsi, malgré une volonté bien affichée de redessiner Thessalonique avec sa vision moderniste d'architecte-urbaniste français, Hébrard n'occulte pas pour autant l'identité locale de la ville. Bien

⁶⁹ YEROLYMPOS Alexandra, « Ernest Hébrard et Joseph Pleyber : acteurs institutionnels et contributions individuelles à la modernisation de la ville dans l'entre-deux-guerres », extrait d'ARNOUX-FARNOUX Lucile et KOSMADAKI Polina (dir.). *Le double voyage : Paris-Athènes (1919-1939)*, Athènes : Ecole française d'Athènes, 2018, [En ligne]. URL : <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr>, page 8

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

au contraire, il « *protège et sauvegarde des monuments ottomans grâce à des tracés urbanistiques spécifiques qui respectent l'agencement et le volume des édifices* ». ⁷³

Mais l'œuvre d'Hébrard ne se limite pas qu'à la planification du tissu urbain de Thessalonique. La mise en place de ce schéma directeur joue un rôle capital dans le domaine de l'urbanisme et de la planification en Grèce puisque :

« L'impact du plan de Thessalonique, tant sur les études urbanistiques de l'époque que sur la législation grecque en matière d'urbanisme, alors en cours de révision, sera décisif. Il donnera naissance au nouveau modèle d'urbanisme qui sera inclus dans le célèbre décret-loi « Sur les plans des villes, bourgades et agglomérations de l'État et leur construction » de 1923 et dans le Règlement général de la construction de 1929, moins connu. » ⁷⁴

Ainsi, Hébrard semble avoir laissé son empreinte dans le paysage architectural, urbain et législatif grec actuel en y apportant ses connaissances et son expertise française. Mais ce n'est pas la seule contribution d'Ernest Hébrard en Grèce.

Il joue également un rôle dans la planification d'Athènes, dont il dessine, en 1920, le nouveau plan (fig. 14) avec une équipe d'architectes grecs. Pour y parvenir, Hébrard indique qu'il faut « *plutôt envisager la conservation intégrale de la ville existante et ne s'occuper de la périphérie* »⁷⁵. De plus, comme la capitale a connu une urbanisation anarchique et très rapide, Hébrard fait face à un obstacle. Il n'est pas possible de construire immédiatement sur des terrains libres même si les besoins en logements de l'époque se font sentir⁷⁶. Afin de répondre à cet enjeu, Hébrard souhaite que les acteurs de la planification d'Athènes étudient l'ossature générale de la ville par le prisme du réseau viaire et le prennent en tant que base afin d'édifier la construction des nouveaux quartiers⁷⁷. La planification traduit une logique de zonage fonctionnel des espaces à bâtir où le réseau viaire joue le rôle d'armature urbaine. Ces caractéristiques semblent ainsi relever d'une planification francophone.

Après s'être absenté pour œuvrer en Indochine, l'archéologue-architecte-urbaniste français revient en Grèce en 1928. Il y restera jusqu'en 1932, avant de retourner définitivement à Paris⁷⁸. Dès son arrivée, le gouvernement grec lui confie la planification du campus universitaire de Thessalonique. Ce plan sera ensuite intégré au schéma directeur de la ville afin de construire le premier campus universitaire de Grèce. Parallèlement à ça, il réalise également le plan d'aménagement de la région de Glyfada et un plan des bâtiments de la zone franche du port de Thessalonique.⁷⁹

⁷³ YEROLYMPOS Alexandra, « Ernest Hébrard et Joseph Pleyber : acteurs institutionnels et contributions individuelles à la modernisation de la ville dans l'entre-deux-guerres », extrait d'ARNOUX-FARNOUX Lucile et KOSMADAKI Polina (dir.). *Le double voyage : Paris-Athènes (1919-1939)*, Athènes : Ecole française d'Athènes, 2018, [En ligne]. URL : <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr>, page 8

⁷⁴ *Ibid.*, page 10

⁷⁵ *Ibid.*, page 12

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*, page 13

⁷⁹ *Ibid.*

Quant à Joseph Pleyber, en 1917, il intègre la Commission internationale au Plan qu'Hébrard dirige. Bien qu'ayant un rôle plus secondaire, vis-à-vis de son collègue français, dans la planification de Thessalonique, « *il se voit confier la planification des travaux de voirie, de salubrité, d'alimentation en eau, de transport et de distribution d'énergie électrique et de gaz d'éclairage. Ses propositions sont présentées dans le cadre de 17 grands plans techniques à la première exposition de plans d'urbanisme pour la reconstruction, qui se tient en juin 1918 à Thessalonique.* »⁸⁰. Ainsi, il va mettre ses connaissances et expériences coloniales au service du gouvernement grec et ainsi contribuer à la modernisation de la Grèce. Cependant, l'empreinte qu'il va laisser dans le paysage grec à travers la planification est difficilement observable aujourd'hui. Elle se traduit davantage dans la construction d'édifices, comme des logements ou encore des immeubles de bureaux.

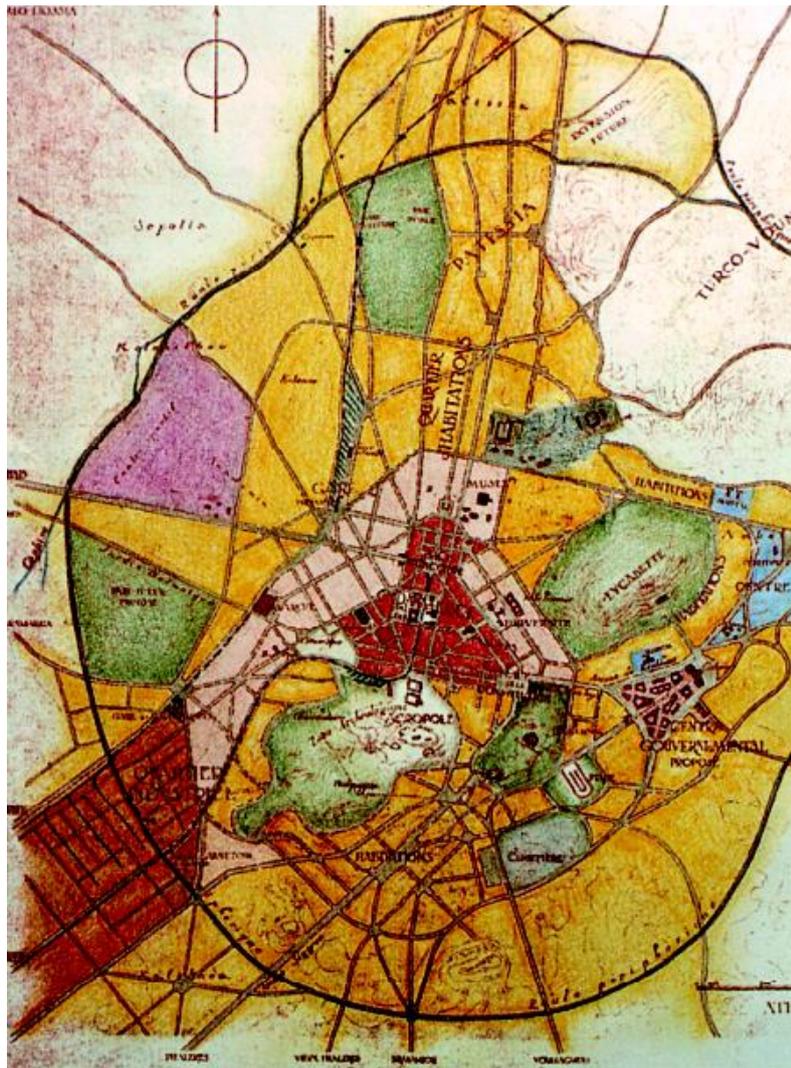


Figure 14 : Le plan d'Athènes par Ernest Hébrard, 1920

Source : <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr>

⁸⁰ YEROLYMPOS Alexandra, « Ernest Hébrard et Joseph Pleyber : acteurs institutionnels et contributions individuelles à la modernisation de la ville dans l'entre-deux-guerres », extrait d'ARNOUX-FARNOUX Lucile et KOSMADAKI Polina (dir.). *Le double voyage : Paris-Athènes (1919-1939)*, Athènes : Ecole française d'Athènes, 2018, [En ligne]. URL : <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr>, page 16

La cohabitation des types de villes et une volonté de sauvegarder l'ancienne

La plupart des villes coloniales au Maghreb ont une histoire commune liée au colonialisme. Ces villes ont connu une forte restructuration au lendemain de l'arrivée des premiers colons à travers une pacification et une destruction d'une grande partie des villes anciennes. Néanmoins, les ingénieurs du Génie montrent un grand intérêt à la ville arabe, notamment au Maghreb précolonial. La structure organique et l'architecture mauresque de la ville pour sa défense « énergique » a été étudiée et analysée par les ingénieurs en termes d'usages et de coutumes. Ces derniers montrent une volonté de la sauvegarder, du moins partiellement, et se servent alors de ces caractéristiques pour la conception de leur projet (maison transformée en hôpital, en caserne).

Les villes à l'époque coloniale apparaissent comme constituées d'entités urbaines distinctes, juxtaposées avec leurs réalités propres. Le Maroc a été façonné durant la période du protectorat « négocié » (1912-1956) notamment par le Résident général Français au Maroc, Hubert Lyautey (1854-1934). Sous le commissariat de ce dernier, plusieurs architectes urbanistes ont joué un rôle central de ce qu'on appelle la « ville européenne »⁸¹ au Maroc. En effet, Lyautey avait une volonté, non seulement, de développer les principes de préservation de la médina (le centre historique) mais de faire une séparation entre celle-ci et la ville européenne. Le tout, « *en traduisant ces principes en projet concret d'aménagement urbain et d'intervention architecturales, mais aussi d'inscrire la question de l'hétérogénéité spatiale et culturelle au fondement du projet urbain et architectural de la ville coloniale* »⁸².

Lyautey a fait appel à Henri Prost (1874-1959), architecte urbaniste français qui occupait une place originale par l'ampleur de sa production en urbanisme. Il a élaboré les plans d'extensions de Casablanca, Rabat, Fès, Meknès et Marrakech. De plus, le programme, que Prost appliquait pour l'élaboration de ses plans, dérivait directement des prescriptions du paysagiste Jean-Claude-Nicolas Forestier (1861-1930). En résumé, Henri Prost veillait à sauvegarder les villes anciennes marocaines, à respecter les paysages environnants, et à créer des réserves boisées. « *Il veillait ainsi à créer une relation harmonieuse entre les tracés des jardins et de la voirie et les édifices particuliers* »⁸³.

Par ailleurs, et à l'instar du Maroc, une nouvelle façon de construire la ville s'est développée en Tunisie à la faveur de la création et l'expansion d'une ville européenne face à la ville traditionnelle, ce qui a bouleversé le paysage urbain tunisien. En outre, les concepts de Tradition et Modernité sont souvent associés au Maroc et à la Tunisie. Ces deux concepts définissent l'ensemble des espaces qui composent les villes maghrébines à cette époque. Autrement dit, « *l'espace traditionnel est rattaché à la médina, et à sa trame viaire, son rempart médiéval et son caractère soi-disant*

⁸¹ GILLOT Gaëlle. « La ville coloniale au Maroc : moderne, salubre, verte et vaste », LEIMDORFER François, *Dire les villes nouvelles*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, p. 71-96, [En ligne]. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01272511/document>

⁸² ARRIF Abdelmajid. *La ville coloniale au Maroc : objet de savoirs, objet de projets. Sciences sociales, Architecture, Urbanisme*. Tours, 1993, [En ligne]. URL : https://www.researchgate.net/publication/258149641_La_ville_coloniale_au_Maroc_objet_de_savoirs_objet_de_projets_Sciences_sociales_Architecture_Urbanisme

⁸³ COHEN Jean-Louis. *Henri Prost, des grands paysages des métropoles*. Cité de l'architecture et du patrimoine, [En ligne]. URL : <https://expositions-virtuelles.citedelarchitecture.fr/prost/00-ACCUEIL-CHAP-02.html>

insalubre. Alors que le terme moderne est rattaché aux nouveaux quartiers et villes nouvelles qui se sont développés hors les murs de l'espace traditionnel (extra-muros) »⁸⁴.

Cette planification francophone de la ville ne se cantonne pas seulement à des actions d'architectes ou d'urbanistes français sur le sol étranger, qui se sont appuyés sur des modèles pré-existants ou des modèles avant-gardistes pour le territoire métropolitain. À l'heure actuelle, la planification francophone peut également se traduire par le partage de modèles, notamment français, entre acteurs francophones de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace.

Le partage entre acteurs francophones

La planification francophone de la ville ne serait-elle une manière de retranscrire dans l'espace, des valeurs prônées par la francophonie, tel que le vivre-ensemble ? C'est à travers la description du PLU de Nantes, Nantes 2030, tiré de la revue *Raisonnance*⁸⁵, que l'on peut voir à quel point cette ambition peut être structurante pour la planification urbaine francophone :

« Nous avons lancé « Nantes 2030 » pour offrir une perspective longue, pour s'approprier le temps, arrêter d'être dans l'urgence. Nous avons défini des valeurs de cohésion sociale, de solidarité, de qualité de vie au quotidien, d'éducation. Cela se traduit par un PLU qui privilégie la mixité et des lieux de rencontre, cela se traduit par un aménagement de l'île de Nantes, ancien quartier industriel reconverti en lieu de créativité. Des activités extrêmement diverses ont été implantées pour favoriser cette créativité. Cela se traduit par des événements culturels, les folles journées, les géants. Nous voulons privilégier le vivre-ensemble et créer les conditions de ce vivre-ensemble face à la montée des individualismes.

Plusieurs points sont transposables dans d'autres réalités et mériteraient d'être partagés au sein du réseau :

- *Avoir une histoire identifiée assumée avec ses forces et ses faiblesses et en faire un atout.*
- *Avoir une ambition partagée (Nantes 2030).*
- *Travailler des valeurs communes.*
- *Créer des lieux et des moments de rencontre, importance de la culture dans tous les quartiers à partir de ces axes, la diversité peut s'épanouir. »⁸⁶*

Ce PLU est donc défini selon les valeurs de cohésion sociale, de solidarité, de qualité de vie au quotidien, d'éducation. Ces valeurs sont traduites dans l'aménagement de l'île de Nantes, ancien quartier industriel reconverti en un lieu de créativité, de mixité et de rencontres.

⁸⁴ JELIDI Charlotte. « Des protectorats aux États Nations : Tradition et modernité architecturales et urbaines en Tunisie et au Maroc, ou la systématisation d'un vocabulaire à des fins politiques », *Maghreb et sciences sociales*, 2012, p. 162-172, [En ligne]. URL : <https://core.ac.uk/download/pdf/47833856.pdf>

⁸⁵ *Vivre ensemble : Prévention des conflits et gestion de la diversité*, Cahier de réflexion des maires francophones, *Raisonnance*, Éd. Développement Sens Politiques, 2016, [En ligne]. URL : https://www.aimf.asso.fr/prevention_conflits/index.html#, page 21

⁸⁶ *Ibid.*

Bien que l'on ne sache pas si cette proposition de modèle de planification française ait été reprise par la suite, le fait est que cette proposition apparaît dans la revue, *Raisonnance*, qui permet aux acteurs francophones de partager des expériences, des pistes de réflexion ou des propositions concernant l'urbanisme. Elle permettrait ainsi d'alimenter la réflexion quant à l'existence d'un urbanisme francophone. Le PLU de Nantes est un moyen de planification urbaine français, et il est partagé dans *Raisonnance*. Ainsi, ces propositions et pistes de réflexion sont échangées dans cette revue afin qu'elles puissent être diffusées, à défaut d'être exportées et appliquées, à l'étranger, dans les pays francophones. Si une manière francophone de planifier existait alors son intégration dans *Raisonnance* en ferait un élément d'autant plus structurant pour la planification francophone. De plus, l'auteure de cette rubrique est Rachel Bocher, conseillère municipale, déléguée à l'accueil des nouveaux nantais et à la francophonie, aux congrès et salons. En plus d'être une actrice de l'urbanisme français, elle est spécialisée dans la francophonie, ce qui donne d'autant plus de crédit à sa proposition dans la revue. Ainsi, cet exemple tend à nous montrer qu'il existerait une manière francophone de planifier la ville.

Deux autres exemples de planifications réalisées sur le sol étranger, par des acteurs français, tendent à alimenter un peu plus la réflexion sur l'existence d'un urbanisme francophone.

Des exportations de modèles français au Liban

La reconstruction de la ville de Beyrouth sous mandat Français

« Les représentants du mandat Français au Liban ont eu à composer avec un héritage ottoman complexe en matière d'aménagement urbain. »⁸⁷. En 1931, les représentants ont fait appel à des consultants originaires de France : le cabinet Danger, pour dresser un plan d'ensemble de la ville de Beyrouth. En effet, le bureau d'architecture des frères Danger propose plusieurs plans d'aménagement, d'embellissement et d'extensions qui sont en harmonie avec la loi Cornudet adoptée en France le 14 mars 1919⁸⁸. De plus, l'intervention de ce cabinet constitue la première tentative de pratiquer un urbanisme de plan à Beyrouth, basé sur les préceptes de l'hygiénisme et de la salubrité.

Le plan prévoyait trois axes interrégionaux, sous le titre de « circulation générale » : Tripoli-Beyrouth, Saïda-Beyrouth et Damas-Beyrouth⁸⁹, ainsi qu'un anneau périphérique autour de la ville

⁸⁷ VERDEIL Eric. « Chapitre 1 – L'urbanisme du Mandat français : ruptures et continuités », *Beyrouth et ses urbanistes : une ville en plans (1946-1975)*, Beyrouth : Presse de l'Ifpo, 2010, p. 31-49, [En ligne]. URL : <https://books.openedition.org/ifpo/2167?lang=fr>

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ GHORAYEB Marlène. « L'urbanisme de la ville de Beyrouth sous le mandat français », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1994, p. 327-339, [En ligne]. URL : https://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1685

bouclant avec la corniche. De plus, ce plan prévoyait une extension, sous forme de lotissements et de cité-jardin, sur la colline d'Achrafieh, à Ras Beyrouth et dans le quartier des sables. Ainsi, il prévoyait la construction de deux quartiers résidentiels (Ras Beyrouth et quartier des Sables) s'articulant autour des places publiques bien organisées.

*« Au centre-ville, l'idée d'une ouverture vers la mer était reprise. Un zoning destiné à régler les différents secteurs d'agglomération accompagnait le plan. La proposition incluait aussi l'aménagement de jardins publics, la construction d'un réseau d'égouts et le traitement des eaux usées ».*⁹⁰

D'une « ville d'hygiéniste » à « une ville moderne » (1941-1944)

Dix ans après le plan de Danger, Michel Ecochard (1905-1985), propose un plan d'aménagement qui assure l'aménagement d'un nouveau réseau circulatoire d'ampleur nationale, tout en assurant une desserte aisée du port et une circulation améliorée entre le nord et le sud du pays.⁹¹ Il envisage une large route de dégagement vers « la ville nouvelle » projetée au sud-ouest de la ville, dans la continuité des projets inscrits dans le plan Danger. Ainsi, le changement dans l'articulation du territoire, en déplaçant l'aéroport de Bir Hassan vers Khaldeh, crée de ce fait une nouvelle centralité, dans un esprit fonctionnaliste qui était de rigueur; par le biais d'un zonage dans la continuité du port. Pour compléter son plan, il restructure le centre des affaires. En effet, ses plans ont le mérite de faire avancer la réflexion urbanistique au Liban.

Ces exemples tendent à montrer l'existence d'une planification francophone, ou du moins une exportation de modèles français à l'étranger. À présent, il est question de regarder l'urbanisme francophone par le prisme des productions bâties réalisées par des français à l'étranger.

c. Les productions bâties francophones

Dans un contexte de définition urbanisme francophone, il s'est avéré nécessaire d'étudier les modèles de production des villes, qui ont été proposés dans le passé. En effet, l'empreinte architecturale et urbanistique francophone s'est exportée dans le monde entier du fait de la forte influence des architectes de l'École des Beaux-Arts de Paris. Cependant, le transfert de savoir s'est effectué dans les deux sens, entre la France et les autres pays francophones. L'urbanisme francophone s'est également exporté à travers le monde par d'autres voies que celle militaire et il nous a paru important d'explorer les similitudes de la construction des villes hors champ colonial

⁹⁰ VERDEIL Eric. « Chapitre 1 – L'urbanisme du Mandat français : ruptures et continuités », *Beyrouth et ses urbanistes : une ville en plans (1946-1975)*, Beyrouth : Presse de l'Ifpo, 2010, p. 31-49, [En ligne]. URL : <https://books.openedition.org/ifpo/2167?lang=fr>

⁹¹ GHORAYEB Marlène. « L'urbanisme de la ville de Beyrouth sous le mandat français », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1994, p. 327-339, [En ligne]. URL : https://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1685

pour en comprendre les mécanismes de production. Ces villes ont donc influencé et/ou été influencées par les différents mouvements architecturaux.

À l'inverse, certains territoires étrangers sont l'occasion, pour les architectes et urbanistes français, d'expérimenter des productions bâties et, ensuite de les réimporter en France. Enfin, la production bâtie francophone peut s'assimiler à un mélange d'éléments architecturaux, vernaculaires et étrangers, qui peut conduire à créer un nouvel objet : l'architecture hybride^{92 93 94 95}. Une architecture qui pourrait relever d'un urbanisme francophone.

Les jardins et la botanique « à la française »

Les villes francophones ont également servi d'essaimage en termes de conception paysagère. Les agronomes et paysagistes proches de la nature, inspirés des jardins à la française, notamment des jardins de Versailles, ont créé des champs d'expérience pour acclimater et multiplier les espèces. Ils ont servi à diversifier les plantations dans les campagnes avoisinantes. Dans certains cas des hectares ont été assainis vu l'insalubrité. Véritables lieux de culture et d'échange fort, les jardins permettent le développement d'activités telles que l'agriculture et l'horticulture. La faune et la flore s'y entremêlent, créant de véritables écosystèmes.

Lieux de recherche et d'expérimentation botanique. Leur utilité dépasse les frontières puisqu'ils approvisionnent la colonie et le monde en graines diverses, en arbres, en végétaux utiles et ornementaux. De plus, c'est un espace de loisir et de détente pour les populations citadines coloniales.

Selon les contextes historiques des villes, qui accueillent les jardins botaniques ou d'essai, des stratégies ont été mises en place tenant compte des contextes, des topographies et des climats. Au-delà de la simple dimension de « test », la création de ses jardins a permis une structuration et le développement des systèmes agraires des pays hôtes. Ils ont aussi été à l'origine de la diffusion des premiers catalogues de plantes, de graines et des collections.

« La publication de catalogues de plantes et de graines est l'une des activités essentielles des directeurs de jardins botaniques. À la fin du 18^e siècle, cette pratique permet d'afficher l'activité scientifique du jardin, sa richesse, et se révèle surtout être un outil de communication au sein des milieux savants. Les jardins botaniques s'enrichissent grâce aux botanistes et aux collecteurs de

⁹² LE BRUSQ Arnaud, « Architecture : l'époque coloniale au Vietnam », *Universalis 1996*, Encyclopædia Universalis, 1996, p. 364 à 366, [En ligne]. URL : <http://www.terregaste.fr/wp-content/uploads/2011/09/Architecture-epoque-coloniale-au-Vietnam.pdf>

⁹³ LE BRUSQ Arnaud, « Échanges d'art aux colonies : à propos de quelques architecture vietnamiennes chargée d'histoire », *Espaces et sociétés*, 2003 (n° 113-114), p. 109-124, [En ligne]. URL : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619778w.image.f110.tableDesMatières#xd_co_f=OTYyY2YzMzQtMDhmNi00NTRmLTgxZTEtNDI4NzQ0ODI3MzM1~

⁹⁴ PEDELAHORE DE LODDIS Christian, « Tribulations d'un modèle urbain dominé, le « compartiment » vietnamien », *Espaces et sociétés*, 2003 (n° 113-114), p. 91-108, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2003-2-page-91.htm>

⁹⁵ HERBELIN Caroline, « What is "French Style"? Questioning genealogies of "western looking" buildings in Vietnam », *ABE Journal*, n°3, mars 2013, [En ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/abe/392>

plantes, indépendants ou rattachés administrativement au jardin. Ils bénéficient aussi des échanges internationaux entre institutions similaires. »⁹⁶

L'histoire de ses jardins et de leur conception est liée à la colonisation de ses territoires et des premiers jardins coloniaux. Le jardin des pamplemousses sur l'île Maurice, conçu en 1735⁹⁷ et le jardin de Saint Denis de la Réunion⁹⁸ en sont des exemples marquants. S'en suivront des conceptions plus abouties en Afrique notamment le « *jardin d'essais du Hamma créé en 1832 à Alger. À sa suite, une vingtaine d'autres jardins d'essais voient le jour en Algérie, tels ceux de Bône en 1838 et de Constantine en 1840.* »⁹⁹

Toujours au XIXe siècle, avec l'expansion de l'empire colonial, de nouvelles pratiques en phytologie se développent. Pour toutes les autorités coloniales, l'agriculture et ses améliorations jouaient un rôle majeur dans la gestion économique de la colonie.

Ces jardins expérimentaux ont été des plaques tournantes horticoles pour tous les continents. Leur objectif principal est de servir de source de semences et de plantes et de fournir des informations sur les cultures aux colons. Des espèces indigènes s'y sont également développées. Des légumes français sont cultivés dans ces jardins pour répondre aux besoins des Européens, l'aubergine en fait partie. De nombreux arbres ont été plantés dans ces jardins puis exportés dans les villes des pays colonisateurs.

Pour illustrer notre propos, nous allons développer l'exemple du jardin du Hamma à Alger. Ce jardin avait obtenu le titre de pépinière centrale du gouvernement français.

Une histoire qui marque le paysage algérois

Le terrain de ce jardin expérimental était originellement marécageux, il a été assaini pour le rendre cultivable et y développer un lieu d'expérimentation (une ferme modèle). Le lieu-dit El Hamma est situé à l'est d'Alger et son histoire commença en 1831, sous l'autorité militaire Française du duc de Rovigo (René Savary, 26 avril 1774-2 juin 1833)¹⁰⁰. L'intendant Pierre Genty de Bussy

⁹⁶ BLAIS Hélène. « Pépinières coloniales : de la valeur des plantes des jardins botaniques au XIXe siècle », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2019/3 (n° 66-3), p. 81-102, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2019-3-page-81.htm>

⁹⁷ *Le jardin de pamplemousse*. (2011). Ile-Maurice. [En ligne]. URL : <https://www.ile-maurice.fr/excursions/le-jardin-de-pamplemousse.html>

⁹⁸ « Anciennement Jardin du Roy, il servait de jardin d'acclimatation à sa fondation en 1773 par La Compagnie des Indes. Le Jardin de l'Etat abrite un Muséum d'histoire naturelle, inauguré en 1855, il est classé Monument historique en 1978. La visite de ce jardin est l'occasion de découvrir des nombreux arbres exotiques : le talipot (arbre centenaire qui ne fleurit qu'une fois avant de mourir), le baobab, l'arbre du voyageur,... » *Le Jardin de l'Etat, Parc et jardin, Musée à Saint-denis*. La Réunion. [En ligne]. URL : <https://www.reunion.fr/offres/jardin-de-l-etat-le-saint-denis-fr-558236/>

⁹⁹ BONNEUIL Christophe et KLEICHE Mina. *Du jardin d'essais colonial à la station expérimentale 1880-1930 : éléments pour une histoire du Cirad*, Éditions du Cirad, Paris, 1993, 53 pages, [En ligne]. URL: https://agritrop.cirad.fr/321550/1/document_321550.pdf

¹⁰⁰ SAVARY Anne-Jean-Marie-René. *Edition refondue et annotée par Désiré Lacroix*, Paris, Garnier 5 vol, [En ligne]. URL : <https://francearchives.fr/findingaid/258e97dc87a9a9f3c57466942d27207c70bcc831>

(1793-1867)¹⁰¹ proposa la création d'un jardin d'acclimatation sur les plaines de Hamma au pied de la colline d'Arcades. Cette initiative fut confirmée par la signature du décret de création du jardin par le Général Avizard commandant par intérim de l'armée d'Afrique en Algérie (mars 1833- avril 1833)¹⁰².

« Un nouveau schéma territorial est mis en place qui a pour artisan le Génie militaire : les ingénieurs militaires français vont tracer de nouvelles routes, élargir les chemins existants, construire des villages et transformer le centre des anciens. Les routes et chemins sont étroits et bordés d'alignements d'arbres, les villages s'organisent autour d'une place publique rectangulaire et ombragée. Un nouveau paysage se superpose à l'ancien »¹⁰³ Laribi Ghanem, Hadjadj Sofiane.

Les travaux entamés par les deux premiers directeurs du site : le lieutenant de Vaisseau Barnier puis le commandant de génie Bérard¹⁰⁴, sur une parcelle de cinq hectares, et caractérisée par l'introduction et la diffusion d'essence végétale métropolitaines, car les terres algérienne et africaine sont fécondes.¹⁰⁵ Les surfaces libres se raréfient avec l'admission des nouvelles espèces arborescentes, arbustives et herbacées, d'origine européenne, (les noisetiers, les érables, les orangers et les peupliers, les casuarinas en 1835, puis les *Phytolaca dioica*). Le site est étendu à 18 hectares en 1837.¹⁰⁶ On y verra progressivement l'introduction de deux nouvelles espèces d'arbres : le dragonnier *Dracaena draco* en 1839, et l'hibiscus *rosa sinensis* en 1841.¹⁰⁷

C'est sous l'autorité d'Auguste Hardy (1818-1882)¹⁰⁸ ingénieur agronome, que le jardin s'est vu attribuer sa vocation de jardin botanique et d'acclimatation. Sous sa direction furent implantées de grandes allées avec des plantes telles que les bambous, les platanes et chamaerops. Plusieurs

¹⁰¹ « Témoin des premiers temps de la colonisation de l'Algérie par la France, mais il en fut également acteur et narrateur. Second intendant civil de l'Algérie, il y séjourne de juin 1832 à septembre 1834 témoin des premiers temps de la colonisation de l'Algérie par la France, mais il en fut également acteur et narrateur. Second intendant civil de l'Algérie, il y séjourne de juin 1832 à septembre 1834 », GENTY DE BUSSY Pierre. *De l'établissement des français dans la régence d'Alger*, Edition de 1839, Genève, 2020, [En ligne]. URL :

<https://www.honorechampion.com/fr/diffusions/11523-book-08103864-9782051028646.html>

¹⁰² « Institue le « BUREAU ARABE » qui est chargé des traductions et habilité à connaître les affaires indigènes, chargé à la fois de renseigner et d'agir », *Administration de 1830 à 1848. Vieil alger. [En ligne]*. URL :

<http://vieilalger.free.fr/page28.html>

¹⁰³ LARIBI Ghanem, HADJADJ Sofiane, « Le Jardin d'essai du Hamma : histoire d'un jardin colonial », Abderrahmane Bouchène éd., *Histoire de l'Algérie à la période coloniale. 1830-1962*. Paris, La Découverte, « Poche / Essais », 2014, p. 120-123. URL : <https://www.cairn.info/histoire-de-l-algerie-a-la-periode-coloniale--9782707178374-page-120.htm>

¹⁰⁴ « Lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, commandant le Brick le Loiret », *Plans de villes et de leurs environs, Alger et ses environs : plans antérieurs à 1830, Plans liés au débarquement*, Service historique, Province d'Alger, p42, [En ligne]. URL : <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/sites/default/files/2019-10/II.%20Province%20d%27Alger.pdf>

¹⁰⁵ CARRA Paul et GUEIT Maurice, *Le Jardin d'essai du Hamma*, Gouvernement général de l'Algérie, direction de l'Agriculture, Alger, 1952

¹⁰⁶ *La fabuleuse histoire du jardin d'essai*. Le jardin d'essai d'Alger. [En ligne]. URL :

<https://jardinessai.algerieautrefois.com/index2.htm>

¹⁰⁷ AMINE-SEKA Mounira. « Le Jardin d'Essai ... Enraciné à El Hamma depuis 188 ans », 19 octobre 2016, [En ligne]. URL <https://babzman.com/le-jardin-dessai-enracine-a-el-hamma-depuis-188-ans/>

¹⁰⁸ LARIBI Ghanem, HADJADJ Sofiane, « Le Jardin d'essai du Hamma : histoire d'un jardin colonial », Abderrahmane Bouchène éd., *Histoire de l'Algérie à la période coloniale. 1830-1962*. Paris, La Découverte, « Poche / Essais », 2014, p. 120-123. URL : <https://www.cairn.info/histoire-de-l-algerie-a-la-periode-coloniale--9782707178374-page-120.htm>

aménagements sont mis en place afin d'améliorer le rendement du jardin, les norias par exemple. Système circulaire d'irrigation puisant l'eau des puits, ces norias vont nécessiter la création de plusieurs puits, dont le puit artésien en 1860¹⁰⁹. Les plantations ont aussi pour vocation de pallier à la problématique des sols marécageux, mais aussi de réduire les dommages causés par les vents frontaux. Ces dommages sont fréquents en raison de la position du jardin en front de mer et sont donc réduits par plusieurs haies végétales (cyprès, et agave) à l'intérieur du site mais aussi le long de la rue de Lyon. On retrouve également des roseaux, des barrières en cannes, et des haies de Caesalpinie et cactus rendant la route dangereuse à certaine période de l'année.

Les introductions et expérimentations végétales se suivent et on relève notamment :

« l'introduction de l'avocatier, en 1843, fut suivie, une année après de l'introduction de l'araucaria excelsa, puis, en 1845 celle du mandarinier. Le bananier, le néflier, l'anonier, le ficus, les bambous et les jacarandas, furent introduits en 1860. En cette même année, les plantes industrielles font l'objet de plusieurs essais dont le henné, le thé, le coton, le sumac, l'avage, le lin et la canne à sucre. »¹¹⁰.

Créant un espace multifonctionnel, à la fois pépinière d'arbres fruitiers et d'alignement, laboratoire de recherche et élevage d'arbres, le jardin chapote de nombreux autres jardins à travers tout le territoire algérien (Constantine, Laghouat ...).

Avec l'acquisition de plusieurs petits jardins adjacents au site par le gouvernement, le site grandit de 8 hectares en 1847, suite à un remembrement et un échange de parcelles (enclavé par la pépinière). Le jardin s'étendra d'un seul tenant de la rue de Lyon actuelle rue Mohamed Boulouizdad, jusqu'à la rue Sadi-Carnot actuelle rue Hassiba Ben Bouali, et comprenant le jardin à la française à l'ouest et allant jusqu'à l'actuelle allée des Ficus à l'Est. Avec, de nouveau, l'acquisition de plusieurs terrains en 1851, sous l'antique fontaine des platanes, le jardin gagné son titre, mentionné plus tôt, de « Pépinière Centrale du Gouvernement »¹¹¹.

Avec l'achat des terrains appartenant à la famille Abdel Latif¹¹² au sud. Le domaine s'agrandit aussi à l'est avec l'achat des terrains de l'actuel jardin anglais, allant jusqu'aux collines du fort des arcades jusqu'à atteindre une superficie qui dépasse les 58 hectares pratiquement la surface actuelle du jardin.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ CARRA Paul et GUEIT Maurice, *Le Jardin d'essai du Hamma*, Gouvernement général de l'Algérie, direction de l'Agriculture, Alger, 1952, [En ligne]. URL : http://alger-roi.fr/Alger/jardin_essai/pdf/1_jardin_essai_hamma.pdf

¹¹² OULDENNEBIA Karim alias AL-MECHERFI. « *Dar –Abdellatif -Une Histoire Pittoresque* », *Bel-Abbes-Infos*, 7 avril 2014, [En ligne]. URL : <http://bel-abbes.info/les-lundis-de-lhistoire-dar-abdlatif-une-histoire-pittoresque>

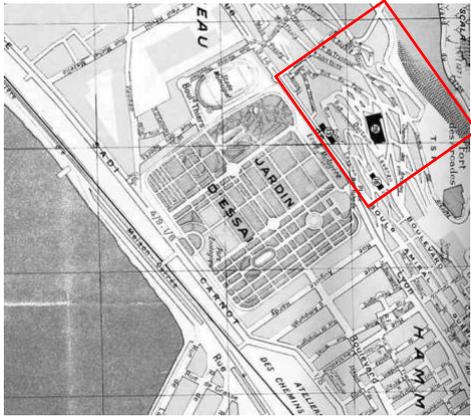


Figure 15 : Extension du jardin en 1967

Source : http://alger-roi.fr/Alger/hamma/pages_liees/2_plan.htm

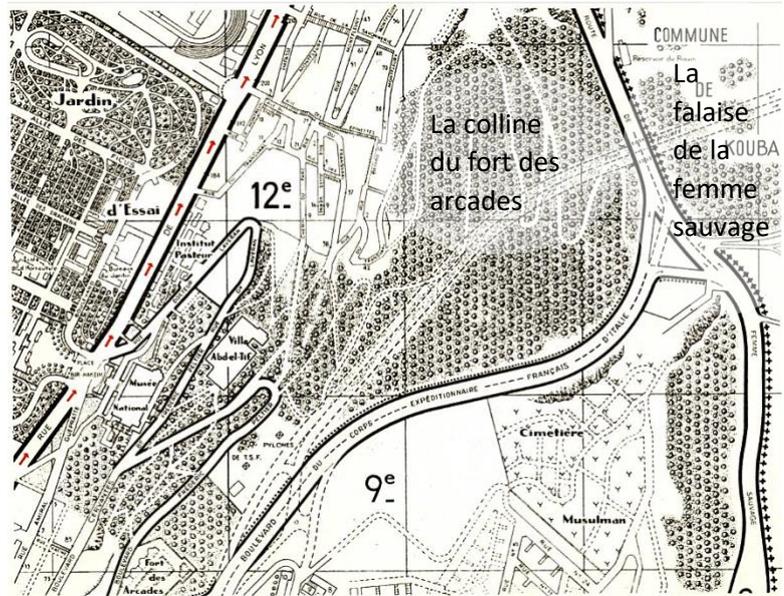


Figure 16 : Alger : le jardin d'essai, plan de situation

Source : <https://www.casimaqes.com/i/200404051535769276.jpg.html>

La villa Abdellatif sera annexée en 1867¹¹³. On y retrouve une exposition permanente des produits de la pépinière installée sous l'ordonnance du Maréchal Pélissier et Duc de Malakoff qui demandent à accentuer la vocation de musée des plantes et de lieu de promenade.¹¹⁴

En 1865 par le célèbre botaniste Martins, écrivait : « *La France possède en lui le plus beau jardin botanique des zones tempérées, le seul qu'elle puisse opposer aux jardins de Calcutta et de Batavia.* »¹¹⁵

Durant la période d'épidémie de 1867 le jardin Botanique sera abandonné, et sera affermé à la compagnie algérienne¹¹⁶ en décembre de la même année, pour une concession de 49 ans concédée par Napoléon III¹¹⁷. Par la suite, le jardin de l'Hamma sera annexé à la commune d'Alger.

¹¹³ Villa Abdellatif. (2017). Centre National de la recherche archéologique. Atlas Archéologique Algérien. [En ligne]. URL : <http://cnra.dz/atlas/villa-abdelatif/>

¹¹⁴ CARRA Paul et GUEIT Maurice, *Le Jardin d'essai du Hamma*, Gouvernement général de l'Algérie, direction de l'Agriculture, Alger, 1952, [En ligne]. URL : http://alger-roi.fr/Alger/jardin_essai/pdf/1_jardin_essai_hamma.pdf

¹¹⁵ MOULIN Laurent. « Jardin d'Essai », *l'Algérieniste*, septembre 1991, [En ligne]. URL : <http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/culture/sciences/botanique/358-jardin-d-essai>

¹¹⁶ « Héritière de la société générale algérienne, reflète d'abord un modèle de colonisation qui se veut moderne: création de vastes domaines de forêts et d'agriculture, participation au boum minier de la fin du 19eme siecles, dans une logique encourager par la maison de haute Banque Mirabaud, participe à l'édification du système bancaire d'afrique du nord, puis banque transmédierranéenne fort de sa diversification (compagnie d'investissement, banque foncière et commerciale), fait d'elle l'une des plus grandes entreprises du Maghreb colonial. » BONIN Hubert. « La Compagnie algérienne, levier de la colonisation et prospère grâce à elle (1865-1939) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 2000 (n°328-329), p. 209-230, [En ligne]. URL : https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_2000_num_87_328_3814

¹¹⁷ CARRA Paul et GUEIT Maurice, *Le Jardin d'essai du Hamma*, Gouvernement général de l'Algérie, direction de l'Agriculture, Alger, 1952, [En ligne]. URL : http://alger-roi.fr/Alger/jardin_essai/pdf/1_jardin_essai_hamma.pdf

À la fin de la concession avec la CIE Algérienne, qui a été interrompu en 1913 par voie de rétrocession anticipé, le jardin redevient sous l'autorité de l'Etat, la vocation du jardin reste fidèle à celle initiée par le duc de Malakoff et l'ingénieur Hardy¹¹⁸, qui allie entre recherche scientifique, d'enseignement botanique mais aussi un espace de loisir et d'agrément. Ainsi des travaux de restauration et d'embellissement de jardin Botanique ont été lancés, suivant les plans retenus des architectes Paul Régnier (1858-1939)¹¹⁹ et Paul Guillon (1881-1972)^{120,121} suite au concours lancé par l'État en 1914. En 1918 l'École d'horticulture et l'École ménagère voient le jour au cœur du jardin.

La colline surplombant le jardin est renommée "colline des arcades". Un insectarium y sera construit en complément au musée des plantes à la villa Abdellatif et des autres activités de recherches. Le jardin arbore son image définitive en 1930, suite à l'anniversaire de la colonisation, et à l'achèvement des travaux du Musée des Beaux-Arts.

D'autres variétés de plantes seront introduites et d'autres laboratoires de recherche spécialisés dans l'étude d'agrumes, ou d'espèces champêtres telles que l'olivier et le figuier viennent agrandir les domaines de recherche du parc.

¹¹⁸ Ibid. page 24

¹¹⁹ GALLISSOT René. « REGNIER Paul », *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, La Découverte, Paris 1985, [En ligne]. URL : <https://maitron.fr/spip.php?article152054>

¹²⁰ Paul Guion, *Architecte ALGERIE*. (2020). Youtube. [En ligne]. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=5u0S5ZSN3qU>

¹²¹ « On leur doit la perspective de 500 mètres de long depuis le musée des Beaux-Arts jusqu'à la rue Sadi-Carnot, et l'ouverture en 1918 de l'École d'horticulture que le maréchal Soult réclamait depuis 1842 », TRODI Fares, DJELAL Nadia et POTIE Philippe. « L'architecte paysagiste à Alger pendant la période coloniale (1830-1962) : une figure émergente », *Projets de paysage*, 2015, [En ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/10368>

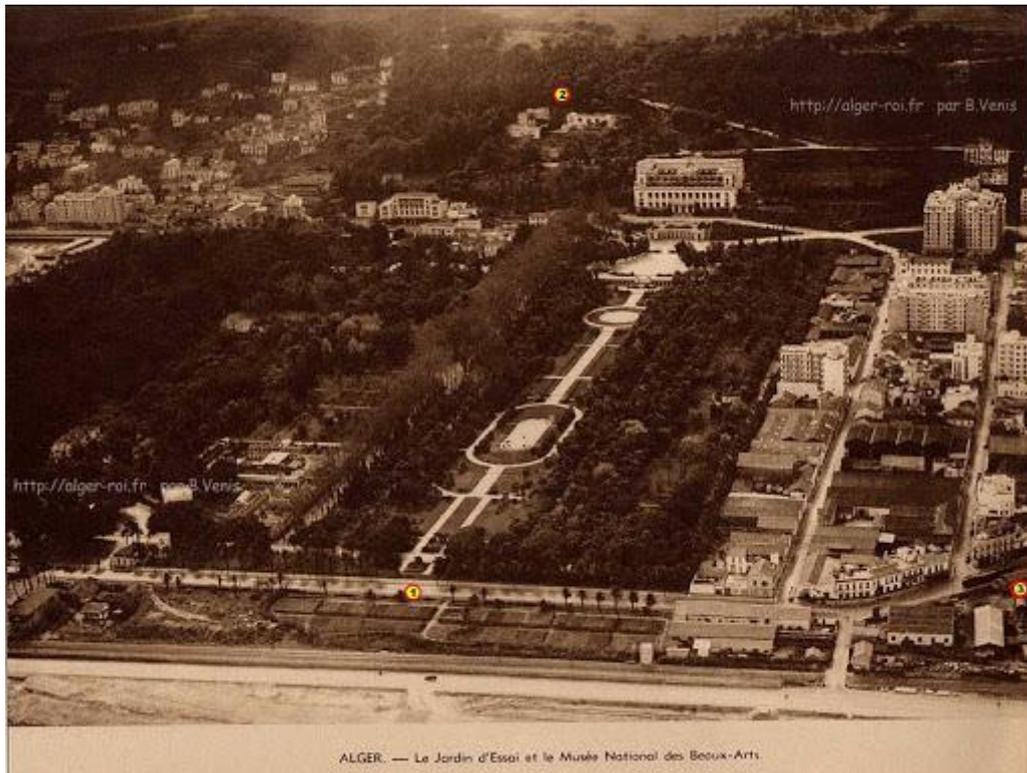


Figure 17 : le Jardin d'Essai et le Musée National des Beaux-Arts d'Algier, 1936

Source : http://alger-roi.fr/Alger/jardin_essai/pages_liees/40_d_jardin_essai_aerienne_1936.htm

La seconde guerre mondiale a été dévastatrice, notamment en raison de la réquisition par les forces alliées du site pour l'entreposage des véhicules lourds qui détruisent de nombreuses espèces rares. Les pépinières (serres) et le système de drainage seront également endommagés. De plus, l'explosion du bateau de munitions le 16 juillet 1943¹²² et le bombardement du 27 août¹²³ de la même année achèveront le site.

La reconstruction en 1946 sous la direction de P. Carra¹²⁴ rafraîchit le jardin, avec la création de deux carrés, l'un en musée botanique, l'autre affecté à la culture des fleurs¹²⁵. Une platebande face au bureau du jardin, le long de l'actuelle rue Hassiba Ben Bouali où toutes les plantes sont étiquetées et désignées avec soin sous leur nom scientifique¹²⁶ est également inaugurée. Durant cette période on acclimater de nouvelles espèces, et on en crée d'autres. Le jardin d'Essai a été rouvert au public en 1947 après de colossaux aménagements.

Par l'avènement de l'indépendance en 1962, le site est remis aux autorités algériennes, et prit en charge par le Centre Algérien de la Recherche Agronomique, Sociologique et Économique, qui

¹²² *Le Jardin botanique du Hamma*. (2014). Patrimoinelagerie. [En ligne]. URL : https://www.vitamedz.com/le-jardin-botanique-du-hamma/Articles_20828_2866580_16_1.html

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ CARRA Paul et GUEIT Maurice, *Le Jardin d'essai du Hamma*, Gouvernement général de l'Algérie, direction de l'Agriculture, Alger, 1952, [En ligne]. URL : http://alger-roi.fr/Alger/jardin_essai/pdf/1_jardin_essai_hamma.pdf

¹²⁵ *Le Jardin d'Essai*. Algéroisement...votre. [En ligne]. URL : <http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger15/alger043.html>

¹²⁶ *Ibid.*

devient l'institut National de la recherche Agronomique (INRA) en 1966¹²⁷, transformant le jardin en laboratoire de recherche. Ne prenant pas en compte les premiers objectifs, la pépinière connaîtra un premier déclin, qui sera accentué par des aménagements non adaptés, créant des préjudices sur la flore existante (disparition de plus de 3000 essences)¹²⁸.

L'ordonnance relative à la défense des paysages et édifices historiques n° 67-281 du 20 décembre 1967¹²⁹, classe le Jardin d'Essai monument naturel.

À partir de 1995 le jardin a connu une période de déclin qui engendra sa fermeture en 2005¹³⁰, le site se donna une nouvelle jeunesse en 2009, et retrouve son prestige d'antan et redonnent une parenthèse urbaine au algérois.

Aspect architectural et Organisation du jardin botanique

Le Jardin d'Essai est doté d'une structure à dominance classique, avec une topographie particulière avec une section plane entre la rue Belouizdad et la rue Hassiba Ben Bouali, et une partie à forte pente (20m) du côté du musée des Beaux-Arts.

Le Jardin à la française occupe une surface de plus de sept hectares et s'étale sur la partie la moins accidentée au nord-ouest. Son tracé est orthonormé à tracés géométriques, respectant les lois de la perspective et structuré par un axe longitudinal principal marquant l'axe de symétrie aboutissant au musée des Beaux-Arts. Le jardin est dessiné comme un immeuble, avec une succession de pièces que le visiteur parcourt. L'allée des Washingtonias¹³¹, renforce la monumentalité recherchée dans cette typologie de jardin par deux grands bassins de forme circulaire qui occupe la ligne centrale du jardin ainsi qu'une esplanade avec une fontaine d'eau potable.

À l'instar du jardin à la française, sur la partie sud-est s'établi le jardin à l'anglaise avec ses formes irrégulières, selon des cheminements sinueux ouvrant à la découverte, la thématique est accentuée par le choix des essences tropicales et subtropicales, à grand feuillage (une jungle en ville). Cette

¹²⁷ *Recherche agronomique*. Ministère de l'agriculture et du développement rural. [En ligne]. URL : <http://madrp.gov.dz/recherche-et-developpement/developpement-agricole/#:~:text=L'Institut%20National%20de%20la,ordonnance%20N%C2%B066%2078>.

¹²⁸ BELHATHAT Sakina, BENAMRA Maria. *Pour la préservation du jardin d'essai ; la cité verte de l'enfance*, Mémoire de Master en Architecture, Université Mouloud Mammeri de TiziOuzou, 2017, [En ligne]. URL : <https://dl.ummto.dz/bitstream/handle/ummto/4735/M423.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

¹²⁹ *Liste des sites et monuments naturels classés à la date du 20 décembre 1967*, Journal officiel de la république algérienne, 23 janvier 1968, [En ligne]. URL : <https://www.joradp.dz/Jo6283/1968/007/FP65.pdf>

¹³⁰ *Historique du jardin d'essai*. Jardin botanique du Hamma. [En ligne]. URL : <http://www.jardinbotaniqueduhamma.dz/index.php?menu=jardin>

¹³¹ *Jardin d'essai du Hamma*. The Outsiders. [En ligne]. URL : <https://www.theoutsiders.travel/inspiration/lieu/jardin-dessai-du-hamma/>

partie du jardin est ornée d'un bassin, agrémenté de plantes aquatiques et de poissons avec une île au milieu appuyant la thématique tropicale.¹³²

La monumentalité des jardins à la française accentuée par l'usage des terrasses sur la partie haute du jardin qui surplombe tous les parterres marque ainsi l'entrée. Les terrasses connectées par des escaliers laissent place à un grand belvédère culminant au sommet et soutenu par une galerie à colonnades de style dorique¹³³.

Les voies d'accès et de desserte avec sont organisées par un plan orthonormé, desservis par deux typologies de voiries :

- Les grandes allées principales au nombre de quatre structurant le jardin avec des plantations différentes « *allée des platanes 1845, des Dracaenas 1847, des ficus 1863* »¹³⁴ traversant le jardin du nord au sud, et l'allée centrale Allée des Washingtonias (plus monumentale) ponctué de deux bassins, et se finissant par le belvédère du jardin.¹³⁵
- Les voix secondaires moins magistrales que les allées principales elles sont orthogonales à ces dernières, à l'ouest on récence : « *Allées bambous, Allées des ginkgos, Allée des Nolisas et Allées des yuccas* »¹³⁶. Et à l'Est on y aperçoit : Allée des Lataniers, Allée des lauriers et Allée des Cocos.

¹³² *La fabuleuse histoire du jardin d'essai*. Le jardin d'essai d'Alger. [En ligne]. URL : <https://jardindessai.algerieautrefois.com/index2.htm>

¹³³ BELHATHAT Sakina, BENAMRA Maria. *Pour la préservation du jardin d'essai ; la cité verte de l'enfance*, Mémoire de Master en Architecture, Université Mouloud Mammeri de TiziOuzou, 2017, [En ligne]. URL : <https://dl.ummo.dz/bitstream/handle/ummo/4735/M423.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

¹³⁴ KAMEL Mohammed. « Le Jardin d'essais (Jardin d'EL Hamma) Alger », *Patrimoine Algérien*, 2020, [En ligne]. URL : <https://algeriepatrimoine.wordpress.com/2020/09/27/le-jardin-dessais-jardin-del-hamma-alger/>

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ *Ibid.*

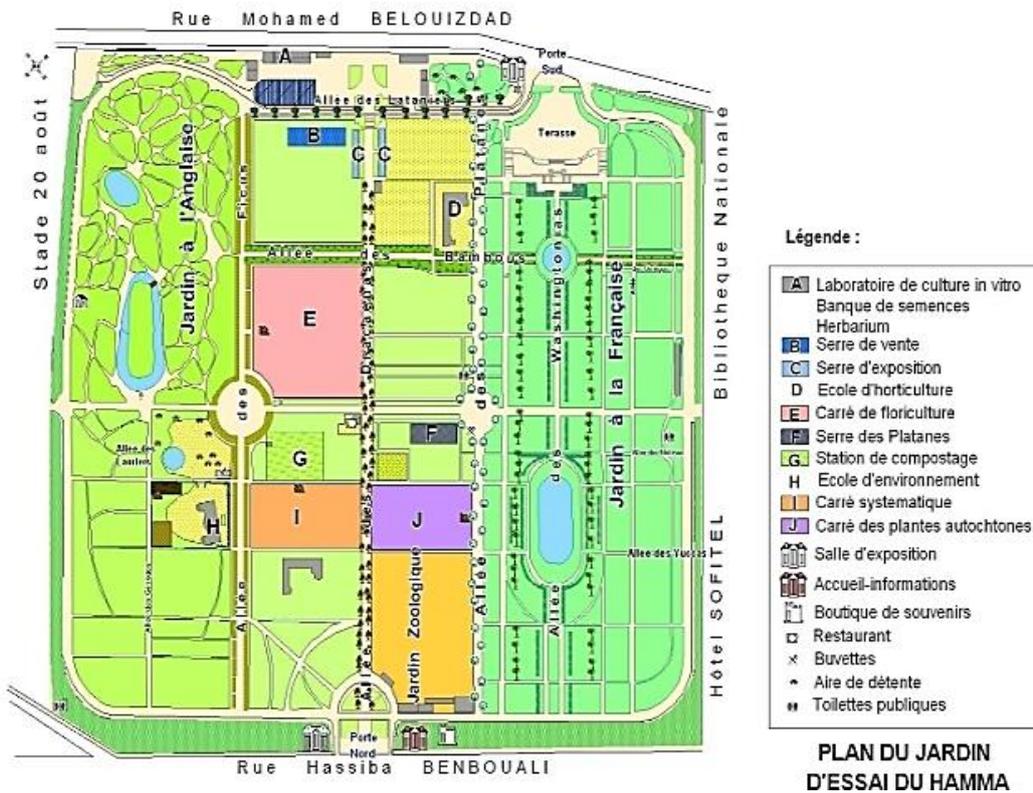


Figure 18 : Plan de masse du jardin d'essai d'El Hamma, Alger

Source : <https://dl.ummo.dz/bitstream/handle/ummo/4735/M423.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

L'empreinte française au Vietnam

Au Vietnam, l'urbanisme francophone semble avoir pris pied par l'intermédiaire de l'occupation française. En plus d'avoir planifié la ville à l'aide de plans, les autorités françaises ont laissé leur empreinte le tissu urbain vietnamien, et plus précisément grâce à la construction d'édifices.

« Puis, dans les années 1920 l'implantation de la figure urbaine de l'immeuble de rapport de quatre ou cinq étages, élève la physionomie du centre-ville, notamment dans la rue Catinat, actuelle Đồng Khởi, symbole de la ville coloniale. Les trottoirs arborés de la rue coloniale accueillant les terrasses des cafés et jouent alors un rôle de vitrine sociale où déambulent les promeneurs à l'ombre des arcades des bâtiments riverains. »¹³⁷

Dans la continuité des réalisations d'Hausmann, il s'agit ici de prendre des types d'édifices qui faisaient office de modèles de production urbaine en France et de les transposer au Vietnam, notamment les immeubles de quatre à cinq étages (fig. 19). De plus, la fonction de la rue est redéfinie : *« La voie, dont la fonction commerciale est exacerbée, est rationalisée dans sa*

¹³⁷ GIBERT Marie, « Moderniser la ville, réaménager la rue à Ho Chi Minh Ville », *EchoGéo*, n°12, mai 2010, 27 pages, [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/11871>, page 6

morphologie et érigée comme support de la modernité de l'époque dans une ville basse, peu dense et arborée. »¹³⁸. À l'inverse de ce qu'a pu être la planification urbaine dans les territoires colonisés, la production urbaine coloniale semble s'assimiler à une exportation de modèles d'entités urbaines françaises déjà bien diffusées en France, sur le sol étranger.



Figure 19 : Carte postale de la rue Catinat - actuelle rue Đồng Khởi - en 1916

Source : <https://journals.openedition.org/echogeo/11871>

L'architecture de cette période semble être le reflet d'un mélange entre la culture du colonisé et celle du colonisateur. Cet exemple est intéressant à aborder dans la tentative de définition d'un urbanisme francophone puisqu'il s'agit ici de distinguer ce qui relève d'un apport français ou d'un apport vietnamien. L'idée de l'existence d'un métissage culturel est alors soulevée. De fait, si l'on distingue l'existence de deux influences au sein d'un même objet architectural, cela permet d'appréhender ce que revêt l'expression de l'urbanisme francophone.

Le compartiment : un habitat à l'architecture hybride

Le « Compartiment », figure architecturale et historique du mélange culturel, peut également être mis en avant pour alimenter cette réflexion.

Puisant son origine dans les cités marchandes de Chine¹³⁹, puis devenu un modèle urbain diffusé en Asie du Sud-Est, il apparaît au Vietnam, et plus particulièrement à Hanoi, comme un modèle urbain hybride. Originellement, sa verticalité est due au découpage foncier qui façonne les parcelles en

¹³⁸ GIBERT Marie. « Moderniser la ville, réaménager la rue à Ho Chi Minh Ville », *EchoGéo*, n°12, mai 2010, 27 pages, [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/11871>, page 7

¹³⁹ PEDELAHORE DE LODDIS Christian, « Tribulations d'un modèle urbain dominé, le « compartiment » vietnamien », *Espaces et sociétés*, 2003 (n° 113-114), p. 91-108, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2003-2-page-91.htm>, page 93

étroite lanières¹⁴⁰ et à la politique foncière qui taxe en fonction de la largeur de la façade¹⁴¹. Appelé également « maison tube », le « Compartiment » se compose d'un commerce en rez-de-chaussée et d'une partie habitation étagée sur un à trois niveaux (fig. 20). Son hybridation est due et se caractérise par :

*« les interactions architecturales et urbaines proprement dites, celles-ci se développeront sur un substrat de découvertes et d'échanges réciproques, d'abord culturels et civilisationnels avant que d'être spatiaux et matériels. Le Compartiment constitue une forme exemplaire de ces lentes percolations qui voient les figures constructives, fonctionnelles, stylistiques et décoratives exogènes tour à tour jaugées, adaptées, domestiqués, digérées et enfin incorporées, bref endogénéisées. Seront ainsi convoquées et intégrées tour à tour les formes spatiales du néoclassicisme, de l'architecture régionale, de l'art déco, en allant jusqu'aux éclats avant-gardistes du mouvement moderne. Ces emprunts s'élargiront à l'éventail des déclinaisons et réécritures ayant pour base les Maisons sur Catalogue importées de métropole. »*¹⁴²

Ainsi, le « Compartiment », forme d'habitat privé, est l'exemple de la rencontre de deux cultures durant la période coloniale : française et vietnamienne. Mais cette hybridation ne se cantonne pas au style architectural mais également à l'utilisation de matériaux de construction : « *du végétal à la maçonnerie, puis au béton armé* »¹⁴³. Une hybridation qui s'est diffusée au niveau des savoir-faire comme la fabrication de « *figures du balcon, de la loggia, des ouvrages en ferronnerie occidentaux* »¹⁴⁴.

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ SALIANI Alex. *La maison tube comme outil social de la ville*, Mémoire de mobilité à l'étranger, École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, 2015, 32 pages. [En ligne]. URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01764623/document>, page 5

¹⁴² PEDELAHORE DE LODDIS Christian, « Tribulations d'un modèle urbain dominé, le « compartiment » vietnamien », *Espaces et sociétés*, 2003 (n° 113-114), p. 91-108, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2003-2-page-91.htm>, page 93

¹⁴³ *Ibid.*, page 101

¹⁴⁴ PEDELAHORE DE LODDIS Christian, « Tribulations d'un modèle urbain dominé, le « compartiment » vietnamien », *Espaces et sociétés*, 2003 (n° 113-114), p. 91-108, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2003-2-page-91.htm>, page 101



Figure 20 : Exemple de compartiments coloniaux ou maisons tubes à Hanoï

Source : <https://maison-monde.com/maisons-tubes-de-hanoi/>

Cela montre à quel point la fabrique de la ville au Vietnam résulte d'une hybridation, entre le Vietnam et la France, qui a été en premier lieu culturelle, et s'est étendue au domaine architectural et urbain. Ainsi, le « Compartiment » tend à montrer l'existence d'un urbanisme francophone. Cependant, bien que la colonisation française ait joué un rôle dans la transformation de l'environnement bâti du Vietnam, l'emprunt d'éléments décoratifs d'aspect occidental n'est pas seulement un héritage français mais s'inscrit dans un cadre de transmission beaucoup plus large, et puise donc ses influences à différentes époques et de différentes nations¹⁴⁵.

Par ailleurs, encore aujourd'hui, cette forme bâtie est reprise, aujourd'hui, par les vietnamiens dans la construction de logements, notamment. Appelé le « nouveau style français »¹⁴⁶ (fig. 21), celui-ci reprend les mêmes codes architecturaux que ceux du « Compartiment » colonial.

Ainsi, cela montre à quel point le style architectural français (colonial) a été intériorisé par la population, au point d'être réemployé après la période coloniale.

¹⁴⁵ *Ibid.*, pages 99 à 103

¹⁴⁶ HERBELIN Caroline, « What is "French Style"? Questioning genealogies of "western looking" buildings in Vietnam », *ABE Journal*, n°3, mars 2013, [En ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/abe/392>



Figure 21 : Exemple de compartiments dans le “nouveau style français” à Hanoi

Source : <https://aventure-vietnam.com/les-maisons-tubes-specificite-du-vieux-quartier-de-hanoi/>

Un autre style architectural, également réalisé pendant la période coloniale, tend à mettre en avant l’hybridation entre éléments architecturaux vernaculaires et français, savoir-faire étrangers et indigènes, et matériaux locaux et importés.

Le style indo-chinois

Le « style indo-chinois », défini et théorisé par E. Hébrard, « se manifeste d’abord dans des bâtiments à vocation culturelle »¹⁴⁷, comme les musées. Ce sont les grands chantiers conduits par les architectes du service central d’urbanisme et d’architecture, créé en 1923 sous la direction d’Ernest Hébrard, qui vont démocratiser le « style indo-chinois »¹⁴⁸. Pourtant, bien avant, au moment de la conquête coloniale, en 1860 et 1945, ce sont les productions bâties spontanées qui ont permis de faire émerger les premiers phénomènes échanges d’art et l’émergence du « style

¹⁴⁷ LE BRUSQ Arnaud, « Architecture : l’époque coloniale au Vietnam », *Universalis* 1996, Encyclopædia Universalis, 1996, p. 364 à 366, [En ligne]. URL : <http://www.terregaste.fr/wp-content/uploads/2011/09/Architecture-epoque-coloniale-au-Vietnam.pdf>, page 3

¹⁴⁸ LE BRUSQ Arnaud, « Échanges d’art aux colonies : à propos de quelques architecture vietnamiennes chargée d’histoire », *Espaces et sociétés*, 2003 (n° 113-114), p. 109-124, [En ligne]. URL : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619778w.image.f110.tableDesMatières#xd_co_f=OTYyY2YzMzQtMDhmNi00NTRmLTgxZTEtNDI4NzQ0ODI3MzM1~, page 111

indo-chinois »¹⁴⁹. Les quatre exemples suivants traduisent le mieux, selon Arnauld Le Brusq (1962-aujourd'hui)¹⁵⁰, ce « style indo-chinois » à cette époque :

- L'Hôtel de la Compagnie des Messageries Maritimes à Saïgon, actuel musée du Souvenir, a été construit en 1863. Dans sa conception, éléments architecturaux français et vietnamiens sont mélangés. Ainsi, le style indo-chinois est né d'un mélange des savoir-faire locaux et des matériaux importés de France, le tout réalisé avec une main d'œuvre étrangère, venue des colonies de Hong-Kong (fig. 22)¹⁵¹.
- L'Hôtel épiscopal de Hanoi, datant de 1876, résulte également d'un mélange de diverses influences puisqu'il y a eu une collaboration entre maître d'œuvre français (missionnaire) et artisans vietnamiens pour sa construction (fig. 23.)¹⁵².
- Le musée Blanchard de la Brosse, actuel musée d'histoire, construit en 1929 à Hô-Chi-Minh-Ville, fait partie des programmes architecturaux issus de la Révolution industrielle imposés outre métropole. L'intérieur de l'édifice provient de l'architecture vietnamienne. Tandis que l'extérieur est d'influence française, plutôt moderne (fig. 24)¹⁵³.
- Le Musée Louis Finot, situé à Hanoi et datant de 1931, est l'actuel musée d'Histoire. Dessiné par E. Hébrard et Charles Batteur, architecte et enseignant aux beaux-arts de l'Indochine, il résulte d'un mélange d'éléments architecturaux asiatiques (pas seulement vietnamiens) et de techniques de constructions européennes (fig. 25)¹⁵⁴.

¹⁴⁹ LE BRUSQ Arnauld, « Échanges d'art aux colonies : à propos de quelques architecture vietnamiennes chargée d'histoire », *Espaces et sociétés*, 2003 (n° 113-114), p. 109-124, [En ligne]. URL : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619778w.image.f110.tableDesMatiere#xd_co_f=OTYyY2YzMzQtMDhmNi00NTRmLTgxZTEtNDI4NzQ4ODI3MzM1~ , page 111

¹⁵⁰ Docteur en histoire de l'art, qui a réalisé ses recherches sur le thème des relations entre culture et histoire coloniale, notamment entre la France et le Vietnam.

¹⁵¹ LE BRUSQ Arnauld, « Échanges d'art aux colonies : à propos de quelques architecture vietnamiennes chargée d'histoire », *Espaces et sociétés*, 2003 (n° 113-114), p. 109-124, [En ligne]. URL : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619778w.image.f110.tableDesMatiere#xd_co_f=OTYyY2YzMzQtMDhmNi00NTRmLTgxZTEtNDI4NzQ4ODI3MzM1~ , pages 111-112

¹⁵² *Ibid.*, pages 113-114

¹⁵³ *Ibid.*, pages 114-115

¹⁵⁴ *Ibid.*, pages 116-117



Figure 22 : Hôtel de la Compagnie des Messageries Maritimes transformé en musée

Source : <https://www.amica-travel.com/vietnam/experiences/architecture-histoire-food-tour-saigon>



Figure 23 : Hôtel épiscopal de Hanoi construit en 1876

Source : <https://www.cairn-int.info/revue-espaces-et-societes-2003-2-page-109.htm>



Figure 24 : Façade du musée Blanchard de la Brosse, actuel musée d'Histoire à Hô-Chi-Minh-Ville

Source : <https://bonvoyagevietnam.com/le-musee-de-lhistoire-du-vietnam/>

Ces exemples montrent à quel point l'hybridation architecturale a été pratiquée pendant la période coloniale au Vietnam. Ainsi, le style indo-chinois résulte « d'une adéquation entre le matériau, la forme, le climat et les mœurs. (...) Ainsi, grâce au « style indo-chinois » on unifie par l'art de bâtir le Viêt-nam, le Laos et le Cambodge dans un ensemble qui n'a de cohérence que dans la réalité politique coloniale. Ce faisant, on donne corps à une identité coloniale indo-chinoise partie prenante de l'identité française dans un jeu d'emboîtement des « petites patries » dans la « grande patrie » ». ¹⁵⁵

En plus d'être considéré comme un mélange culturel, le « style indo-chinois » joue parfaitement son rôle d'assise du pouvoir colonial puisque le territoire d'Indochine est envisagé comme un territoire totalement assimilé à l'identité française. L'idée d'un urbanisme francophone réside dans les éléments architecturaux qui ont été couplés aux éléments vernaculaires. Ainsi, il est possible d'émettre l'existence d'un urbanisme francophone.

¹⁵⁵ LE BRUSQ Arnaud, « Échanges d'art aux colonies : à propos de quelques architecture vietnamiennes chargée d'histoire », *Espaces et sociétés*, 2003 (n° 113-114), p. 109-124, [En ligne]. URL : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619778w.image.f110.tableDesMatiere#xd_co_f=OTYyY2YzMzQtMDhmNi00NTRmLTgxZTEtNDI4NzQ4ODI3MzM1~ , page 119



Figure 25 : Musée Louis Finot, actuel musée d'Histoire à Hanoi

Source : <https://www.lecourrier.vn/a-la-decouverte-de-trois-musees-historiques-a-hanoi/412884.html>

Durant la période coloniale indochinoise, le « style indochinois » n'est pas le seul élément pouvant se référer à un urbanisme francophone. Un mouvement architectural, qui a commencé à se diffuser en France dès les années 1920, prend pied dans les territoires coloniaux, notamment au Vietnam.

L'apparition du mouvement moderne ¹⁵⁶

L'architecture moderne se diffuse au Vietnam, parallèlement à la formation du « style indochinois ». Sur l'initiative du peintre Victor Tardieu (1870-1937) en 1925, l'École des beaux-arts de l'Indochine est créée. Elle devient rapidement une institution de grande importance puisque « les professeurs d'architecture qui y exercent construisent pour le compte de l'État et, souvent pour une clientèle privée »¹⁵⁷. Les années 1930 sont un tournant pour le pays et l'architecture coloniale, « les toits-terrasses, les volumes courbes et dissymétriques, les baies en hublots et les cages d'escalier saillantes font leur apparition »¹⁵⁸. La villa du gouverneur général de Dalat (fig. 26) est représentative de ces nouveaux codes architecturaux du mouvement moderne. Construite en 1937 par l'architecte français Paul Veyseyre (1896-1963)¹⁵⁹, elle est aujourd'hui une résidence du gouvernement vietnamien¹⁶⁰ (fig. 27).

¹⁵⁶ LE BRUSQ Arnaud, « Architecture : l'époque coloniale au Vietnam », *Universalis* 1996, Encyclopædia Universalis, 1996, p. 364 à 366, [En ligne]. URL : <http://www.terregaste.fr/wp-content/uploads/2011/09/Architecture-epoque-coloniale-au-Vietnam.pdf> , pages 3-4

¹⁵⁷ *Ibid.*, page 3

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ NGU Lê Kim. *La place privilégiée de la culture française dans la formation et le développement de Dalat*, Université Yersin de Dalat – Vietnam, 2009, 23 pages., page 8

¹⁶⁰ *Dalat*. (s.d.). *Amica Travel*. [En ligne]. URL : <https://www.amica-travel.com/vietnam/dalat>



Figure 26 : Résidence du Gouverneur Général, à Dalat, en 1937

Source : <http://belleindochine.free.fr/Dalat.htm>



Figure 27 : Résidence actuelle du gouvernement vietnamien, à Dalat

Source : <http://belleindochine.free.fr/Dalat.htm>

Le mouvement moderne s'exprime également dans la réalisation de grands équipements tels que l'hôpital René Robin (fig. 28), à Hanoi, par l'architecte Charles Christian (1893- ?). Celui-ci s'inspire de Tony Garnier (1869-1948) et de ses réalisations telles que le plan masse et le dessin des pavillons publiés en 1917 dans son projet de Cité industrielle. D'autres architectes français puisent leur inspiration en France afin de la retranscrire sur le territoire vietnamien, à travers leurs réalisations. C'est le cas d'André Godard (1881-1965). Il s'inspire de l'aéroport du Bourget (fig. 29) en se rendant sur place en 1935. À la suite de cette visite, il complète le programme de construction de l'aérogare à Gia Lam (fig. 30), près de Hanoi, en proposant « *une construction totalement épurée, parfaitement adaptée aux services attendus* »¹⁶¹.

Cependant, très peu de praticiens vietnamiens formés à l'École des beaux-arts parviennent à accéder à des postes importants dans l'administration des bâtiments civils¹⁶². Ils sont donc très peu présents dans la construction d'équipements publics et infrastructures. Néanmoins, ils mettent à profit leurs compétences auprès de la bourgeoisie indigène. Ainsi, de nombreux « *quartiers résidentiels de Hanoi se couvrent de villas modernes, dans le sillage des maisons de Mallet-Stevens et de Le Corbusier. Cette génération tente également une synthèse entre modernisme et tradition en façonnant des habitations qui respectent le compartimentage successif de l'espace tout en exploitant les ressources plastiques du béton armé. Enfin, ces architectes prendront le relais de leurs homologues français en 1954.* »¹⁶³



Figure 28 : Hôpital René-Robin à Hanoi (1921-1935) - Photographie par Léon Busy (1874-?)

Source : http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ulyse/notice?id=FR_ANOM_30Fi117-21

¹⁶¹ LE BRUSQ Arnaud, « Architecture : l'époque coloniale au Vietnam », *Universalis* 1996, Encyclopædia Universalis, 1996, p. 364 à 366, [En ligne]. URL : <http://www.terregaste.fr/wp-content/uploads/2011/09/Architecture-epoque-coloniale-au-Vietnam.pdf> , page 3

¹⁶² *Ibid.*, page 4

¹⁶³ *Ibid.*



Figure 29 : Aéroport Paris-le-Bourget, vu du ciel

Source : <http://blogfr.privatejetfinder.com/aeroport-affaires-europe/>



Figure 30 : Aéroport Gia Lam à Hanoi (Juin 1967)

Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Gia_Lam_Airfield_1967.jpg

Mais le Vietnam n'est pas le seul territoire dans lequel l'urbanisme et l'architecture francophones ont pu s'exporter. En effet, d'autres pays d'Europe ont pu être influencés par l'urbanisme francophone. L'exemple de la Grèce va être ainsi développé par la suite.

Le cas de la Grèce

En Grèce, la production bâtie urbaine et architecturale francophone peut s'assimiler à une transposition des modèles de production français. En 1929, après avoir planifié le campus universitaire de Thessalonique, Hébrard se voit à nouveau confier la chaire d'architecture au Polytechnion d'Athènes, par le gouvernement grec en place. Par la suite, il est nommé à la tête d'un programme de construction de bâtiments scolaires qui s'étale sur dix ans¹⁶⁴. Responsable du département d'architecture du ministère de l'Instruction publique, Hébrard met en place des directives qui laissent un champ libre aux architectes locaux¹⁶⁵, où l'accent est mis sur un « *programme fonctionnel très souple* »¹⁶⁶. Les futurs bâtiments scolaires doivent « *être adaptés aux conditions climatiques, avoir une structure portante en béton armé et des murs de remplissage en briques ou en pierre locale* »¹⁶⁷. Ce programme se traduit dans le bâti, notamment à travers l'œuvre de Nikos Mitsakis (1899 – 1941), l'un des principaux acteurs de cette architecture scolaire en Grèce. L'annexe de l'École Normale Maraslion à Athènes en est un bon exemple (fig. 31). Dessiné par Mitsakis dans les années 1930, de style néoclassique, l'édifice, aux tracés régulateurs, rappelle certaines réalisations françaises comme celle d'Auguste Perret dans la maison Cassandre (1924) ou de Le Corbusier dans la villa de Vaucresson (1922)¹⁶⁸.

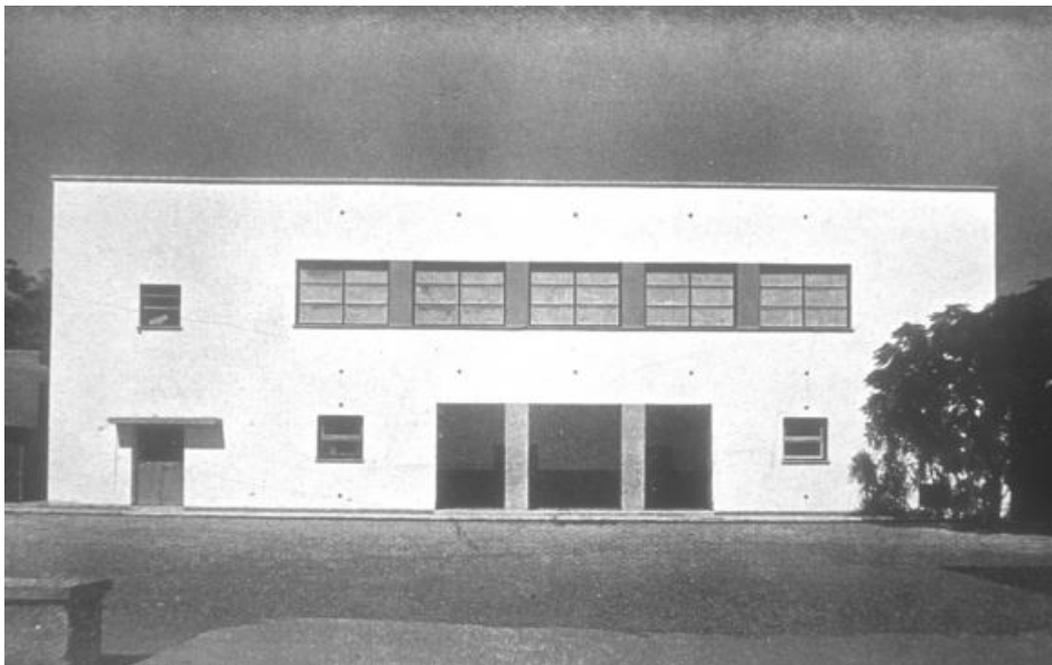


Figure 31 : L'annexe de l'école normale Maraslion à Athènes. Vue du bâtiment central et du préau

Source : <http://journals.openedition.org/histoire-education/711>

¹⁶⁴ YEROLYMPPOS Alexandra, « Ernest Hébrard et Joseph Pleyber : acteurs institutionnels et contributions individuelles à la modernisation de la ville dans l'entre-deux-guerres », extrait d'ARNOUX-FARNOUX Lucile et KOSMADAKI Polina (dir.). *Le double voyage : Paris-Athènes (1919-1939)*, Athènes : Ecole française d'Athènes, 2018, [En ligne]. URL : <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr>, page 13

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ GIACOUMACATOS Andreas et GODOLI Ezio. « Le renouvellement de l'architecture scolaire grecque dans les années 1930 », *Histoire de l'éducation*, 2004, p. 181-199, [En ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/711>, page 2

¹⁶⁸ *Ibid.*, pages 8-9

Comme évoqué précédemment, l'œuvre de Pleyber, bien qu'ayant été aussi consacrée à la planification, celle-ci a majoritairement porté sur de la production bâtie à Thessalonique. La reconstruction de cette dernière est l'occasion pour Pleyber de mettre en pratique ses compétences. Il réalise, dans les années 1920-30, plusieurs édifices un peu partout dans la ville, comme des immeubles de bureaux, des grands magasins.

Ses réalisations peuvent être assimilées au mouvement architectural de l'Éclectisme – qui comme son nom l'indique, mêle différents styles architecturaux – qui a surtout prédominé en France au XIX^e. Parmi ses productions, les immeubles Nahmias (fig. 32), Franses (fig. 33) et Karadimos-Statmoulis & Mallah (fig. 34) apparaissent comme les plus emblématiques.



Figure 32 : Immeubles Nahmias et Gategno (1924) par Pleyber, sur la rue Tsimiski
Source : photo de J. Pleyber, <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr>



Figure 33 : Immeuble Franes sur la rue Nikis, 1924

Source : Photo de V. Colonas, prise dans les années 1950, <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr>

À l’instar de ce qu’ont pu réaliser Charles Garnier (1825-1898) ou Paul Abadie (1812-1884) – tous deux architectes du mouvement éclectique – en France au XIX^e, Pleyber, lui, réalise des bâtiments au style architectural éclectique, au XX^e en Grèce. Il s’agit ici d’un modèle architectural importé de France vers la Grèce. Ces exemples, qui mettent en avant l’œuvre d’un architecte-urbaniste français à l’étranger, permettent de nourrir l’idée qu’il existerait une manière de bâtir française, et de manière plus globale, un urbanisme francophone.

Planifier et construire la ville francophone semble relever de plusieurs idées. D’une part, l’urbanisme francophone peut se traduire par une transposition de modèles (urbains, architecturaux ou de gouvernance) français sur le sol étranger, qui ont été réadaptés ou totalement récupérés par les pays concernés, puis réemployés par la suite. D’autre part, durant la période coloniale notamment, l’étranger a été, pour les architectes et urbanistes français, un laboratoire d’expérimentations qui servait à savoir si les projets mis en place pouvaient être importés en France après. Ainsi, une partie de la définition d’un urbanisme francophone semble se dessiner. À présent, c’est la manière de pratiquer la ville francophone qui va être abordée.

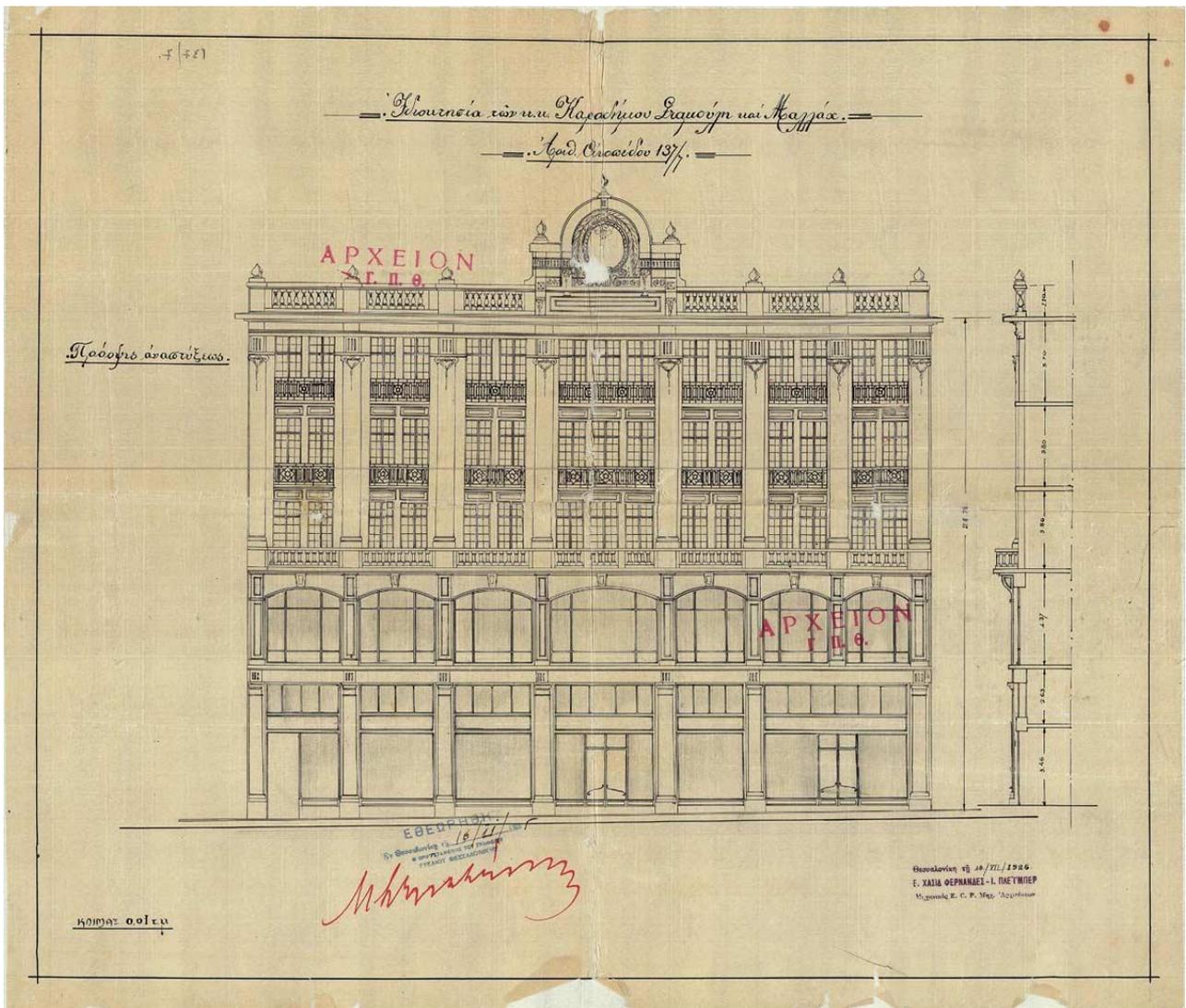


Figure 34 : Immeuble Karadimos-Statmoulis & Mallah, par Joseph Pleyber (1925)

Source : <http://bcd.bzh/becedia/fr/joseph-pleyber-un-breton-au-service-de-la-reconstruction-de-salonique>

III. PRATIQUER LA VILLE FRANCOPHONE

a. Les occupations francophones de l'espace

Les écrits sur l'urbanisme francophone et les publications de l'AIMF sur cette notion s'accordent sur un point : la pratique de la ville francophone est colorée par l'inclusivité. C'est un point qui se nuance et qui se questionne mais, en partant de cette base-ci : quelles sont donc les pratiques qui découlent de cette typicité?

Nous avons abordé précédemment les formes urbaines caractéristiques de l'urbanisme francophone. Il s'agit désormais d'évoquer la pratique des espaces publics et de leur occupation par les populations.

Dès les années 80, les espaces publics sont considérés comme des terrains d'études privilégiés par les géographes traitant de la question sociale, les sociologues et les psychologues. En 1984, Kaj Noschis, psychologue analyste finlandais installé en Suisse étudie les pratiques urbaines dans les espaces publics, particulièrement la rue et le quartier. Michel de Certeau (1925-1996) – prêtre jésuite français, philosophe, théologien et historien – et Jacques Levy (1952-aujourd'hui) – géographe, spécialisé en géographie politique – ainsi que les traducteurs de l'école de Chicago en France, Isaac Joseph (1943-2004) et Yves Grafmeyer (1945-aujourd'hui), vont donc étudier les espaces publics francophones.

Dans *Quartiers, rues et espaces publics : éléments pour une histoire des Études Urbaines francophones*¹⁶⁹ Nicolas Yankel Fijalkow tente d'expliquer ce rapport entre la francophonie et les espaces publics : « Les termes de « place », de « rue » et de « quartier » renvoient à des réalités phénoménales qui ont un sens particulier dans les villes françaises dans la mesure où elles invoquent des pratiques et des modes de régulation de l'espace public : place du piéton, de la voiture, du marché de plein vent, des bedeaux et des clochards, etc. ». Selon lui, « les discours sur la ville contiennent une part performative conduisant les notions abstraites et les habitudes des citoyens à s'inscrire dans le paysage architectural et urbain ». Cela signifie donc que l'utilisation de ces termes dans la pratique francophone renvoie à un imaginaire particulier à l'origine d'une production de formes urbaines et de leur occupation caractéristique.

Dans sa tribune pour *Raisonnement, La ville, ses techniques de prévention des conflits et de gestion de la diversité*, Marc Dumont (1978-aujourd'hui), consultant et professeur en urbanisme et aménagement de l'espace à l'Université de Lille 1, rappelle leur importance. Il traite de l'exploitation de l'espace public comme outil des collectivités pour stimuler le lien social. Il établit ainsi l'espace public comme un espace de « contradictions inhérentes à la vie sociale: entre l'homogénéité et l'hétérogénéité sociale, entre l'ouverture et la fermeture, entre le tout interdit et

¹⁶⁹ FIJALKOW Nicolas Yankel. « Quartiers, rues et espaces publics : éléments pour une histoire des Etudes Urbaines francophones », *Environnement Urbain / Urban Environment*, 2018 (vol. 13), [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/eue/2144>

le tout permissif, entre la possibilité de se poser et l'impératif de circuler, entre les plus jeunes et les plus âgés, entre les plus riches et les plus pauvres »¹⁷⁰.

L'espace public est, ainsi, le lieu vivre-ensemble et l'espace de matérialisation des pratiques associées. Comme abordé plus tôt, l'espace public devient à la fois le lieu de circulation contrainte, de déambulations et de revendications. Pour favoriser la mixité de ses usages il reste donc important, selon l'auteur, d'en maintenir leur ouverture et gratuité, que les sociétés s'autorégulent sur ces espaces et que ces espaces créent tout de même de la « *surprise et de l'inattendu* ».

Ces espaces privilégient les rencontres contraintes ou orchestrées. Pourtant, le monde francophone reste un de ceux qui lutte le plus contre la privatisation de ces lieux publics. Les parcs restent en effet des propriétés publiques et les places ne sont jamais complètement laissées à la merci du privé (terrasses, événements, publicités...). Ce rejet de la privatisation illustre le lien entre la francophonie et le droit à la ville. Un espace où s'exerce la gratuité reste, logiquement, plus accessible à tous. L'espace public francophone est donc à la fois valorisable et valorisé tant dans la théorie que dans les décisions politiques. Par exemple, les documents de planification jouent un rôle de frein à la privatisation en instituant des réglementations sur la publicité notamment. Grenoble et son rejet du « tout publicité » en est un exemple clef.

Les auteurs et autrices évoqués plus tôt s'accordent donc sur l'importance des occupations plurielles de la rue. Si celle-ci est perçue comme un lieu commun et partagé, on peut y retrouver une occupation éminemment politique. Parmi les pratiques de groupe on retrouve donc les actions contestataires que sont les manifestations. Les opinions politiques et les débats publics sont en effet, comme évoqué dans la partie précédente¹⁷¹, très ancrés dans l'espace urbain en France. La manifestation et les actions politiques font de la rue un espace de socialisation et de formation politique. On recense, en moyenne, 10 000 manifestations chaque année en France métropolitaine¹⁷². La rue est ainsi appropriée, représentative et politique.

La question de l'appropriation des espaces publics dans le monde francophone est aujourd'hui centrale. Le lancement d'un colloque par les dialogues franco-lusophones¹⁷³, sur ce sujet, le montre. En effet, le colloque sur les questions d'aménagement et d'urbanisme, organisé par l'Institut d'Architecture et Urbanisme de l'Université de São Paulo de 2020 avait pour thème *Espace public et appropriation citoyenne : enjeux, conceptions, pratiques et revendications*. Le report de ce colloque en 2021 nous contraint à nous référer uniquement aux résumés du colloque abordé dans l'appel à contributions¹⁷⁴. Ainsi les organisateurs du colloque appellent à « une approche

¹⁷⁰ *Vivre ensemble : Prévention des conflits et gestion de la diversité*, Cahier de réflexion des maires francophones, Raisonance, Éd. Développement Sens Politiques, 2016, [En ligne]. URL : https://www.aimf.asso.fr/prevention_conflits/index.html#

¹⁷¹ cf. *Partie a. Une gouvernance francophone des villes*

¹⁷² FILLIEULE Olivier. « Stratégies de la rue », *Presses de Sciences Po*, 1997, p. 440

¹⁷³ *Lusophonie*. Dico du commerce international. [En ligne]. URL : <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/lusophonie.html>

¹⁷⁴ GUILLEUX Céline. *Espace public et appropriation citoyenne : enjeux, conceptions, pratiques et revendications*, Dialogues franco-lusophones, 2020, [En ligne]. URL : <https://calenda.org/759784>

interdisciplinaire large » permettant de traiter « *un renouvellement des méthodes et questionnements suscités par l'espace public urbain, lato sensu, et son appropriation, tant individuelle que collective, par les citoyens. La question-clef est de déterminer quelles peuvent être les conditions d'une appropriation de l'espace public par les citoyens eux-mêmes, en vue d'une préservation de cet espace au bénéfice de l'intérêt général des populations urbaines* ». Comme évoqué plus tôt, le rejet du tout privé sera également abordé dans les discussions : « *dans un contexte de plus en plus marqué par la pression foncière et les initiatives du secteur de la promotion immobilière privée, tel qu'on peut le constater dans les pays africains aussi bien qu'européens ou américains du nord et du sud* »¹⁷⁵.

Outre les espaces publics, la place de l'art dans la ville, et plus largement de pratique culturelle dans l'espace public témoigne d'une pratique spécifique de l'urbain francophone.

b. La question de la pratique du patrimoine

Patrimoine et patrimonialisation, éléments généraux

Le patrimoine est défini comme un objet, matériel (édifices, œuvres d'art...) ou immatériel (langue, arts visuels...), témoignant d'un héritage d'un passé. La patrimonialisation est la diffusion et les modes de conservation de ce patrimoine.¹⁷⁶

Un objet patrimonial peut autant être conservé pour témoigner de prouesses techniques, architecturales, artistiques du passé, que pour servir de trace d'un passé culturel, traditionnel, vernaculaire, ou d'événements humains douloureux. Ainsi, il peut devenir patrimoine tant aux yeux des institutions et professions chargées de sa valorisation, qu'aux yeux de populations qui lui sont liées. Il est donc possible de considérer le patrimoine et sa patrimonialisation comme appartenant à l'intérêt général.

Le patrimoine est attaché à une dimension collective, tant il est lié aux héritages des sociétés, quels que soient les territoires. Il sert de mémoire et d'exemple, ainsi que de fil rouge entre les générations. Cette dimension collective est d'autant plus forte que tout bien initialement privé, mais auquel on finit par y attacher une valeur patrimoniale, devient de fait un bien public au service des populations. Ainsi, le patrimoine ne possède dès lors plus qu'une simple dimension de société, mais également économique. Cette dimension économique est traduite par le processus de patrimonialisation : l'exposition d'un patrimoine au public, puisque son entretien pour sa pérennisation ne peut se faire sans frais. C'est ainsi que le patrimoine devient la plupart du temps, non seulement un héritage, mais également une vitrine culturelle des territoires, participant activement à son économie.

¹⁷⁵ GUILLEUX Céline. *Espace public et appropriation citoyenne : enjeux, conceptions, pratiques et revendications*, Dialogues franco-lusophones, 2020, [En ligne]. URL : <https://calenda.org/759784>

¹⁷⁶ LAVOIE Marie. « Les enjeux de la patrimonialisation dans la gestion du développement économique : un cadre conceptuel », *Sociétés*, 2014 (n° 125), p 137-151, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-2014-3-page-137.htm>

Le patrimoine fait également partie du capital culturel et naturel, participant au bien-être social et économique des territoires, comme ceci est présenté par l'OCDE.¹⁷⁷ Ainsi, il ne possède pas qu'une valeur culturelle et d'héritage, mais aussi une valeur marchande. Le capital culturel est associé aux valeurs de vécu, des traditions et d'identité que peut générer un patrimoine. C'est le capital le plus important, qui par sa valorisation peut témoigner des identités singulières et locales des populations et des territoires : dimension d'une grande importance quand il s'agit de se démarquer des autres territoires dans le contexte actuel de mondialisation, par exemple. Mais ce capital peut être amené à être dégradé si la patrimonialisation s'attache davantage à des stratégies économiques. Le patrimoine peut perdre de sa valeur culturelle au profit d'une valeur économique. C'est le cas notamment d'une ouverture des territoires au tourisme international : le patrimoine devient vitrine du territoire local, accessible au reste du monde, certes, mais les populations locales voient dans le même temps leur accès à ce patrimoine culturel détérioré.¹⁷⁸ De plus, certaines méthodes de patrimonialisation, pour un patrimoine à destination d'un public international, peuvent produire des stéréotypes. L'élaboration d'une vitrine patrimoniale d'un territoire constitue une forme de publicité pour celui-ci. Mal exécutée, elle peut ainsi véhiculer des images stigmatisantes et réduisant les populations, valeurs, et mœurs du territoire à de simples clichés du point de vue du reste du monde.

L'UNESCO, par ses conventions en matière de patrimoine mondial, intervient via un instrument à la portée internationale sur des objectifs de « *reconnaissance du patrimoine, mais également sa protection et sa survie* ». ¹⁷⁹ Ces conventions s'attachent ainsi davantage aux capitaux humains, culturels et naturels des patrimoines des territoires internationaux, qui représentent dans ce cas précis des exemples d'une « *valeur universelle exceptionnelle* ». Les patrimoines concernés n'appartiennent plus seulement aux territoires géographiques sur lesquels ils ont été produits, mais à la population internationale, dans lesquels elle peut s'identifier. Ainsi, l'UNESCO joue un rôle principal dans la diffusion des stratégies, moyens et perspectives de préservation du patrimoine : « *dispositif international orienté vers le transmettre, le préserver, le persister, le sauvegarder, l'Unesco joue un rôle considérable, aussi bien depuis ses bureaux parisiens que par l'intermédiaire de ses experts sur le terrain, dans la circulation de discours et de pratiques nostalgiques sur la perte culturelle et sur les moyens d'y remédier.* » ¹⁸⁰ En ratifiant la Convention du patrimoine mondial, un Etat s'engage à identifier des éléments (matériels ou immatériels) possédant une dimension patrimonial, à engager des mesure de préservation et de protection de ces biens, à les entretenir, et échanger avec l'UNESCO sur les stratégies, mesures et l'état du patrimoine pouvant ou étant inscrit sur la liste. ¹⁸¹ Cette organisation entre institution internationale et Etats permet une collaboration étroite, dans une démarche de conservation d'un patrimoine culturel d'un territoire.

¹⁷⁷ LAVOIE Marie. « Les enjeux de la patrimonialisation dans la gestion du développement économique : un cadre conceptuel », *Sociétés*, 2014 (n° 125), p 137-151, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-2014-3-page-137.htm>

¹⁷⁸ *Ibid.* paragraphe 17

¹⁷⁹ *Ibid.* paragraphe 24

¹⁸⁰ BERLINER David, « Perdre l'esprit du lieu. Les politiques de l'Unesco à Luang Prabang (rdp Lao) », *Terrain*, n° 55, 2010, p. 90-105, [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/terrain/14077>

¹⁸¹ *États parties : Situation de la Ratification. UNESCO.* [En ligne]. URL : <https://whc.unesco.org/fr/246>

Ceci dans le cas où la préservation bénéficierait à la transmission et la pérennité de la culture de l'humanité.¹⁸²

Cette internationalisation de la notion, de la fabrication, puis de la diffusion du patrimoine concerne également le territoire français, puis les territoires francophones qui ont su s'approprier ces dynamiques pour valoriser et reforcer leur identité.

La France et la construction du patrimoine

Les premières préoccupations liées à l'identification et la sauvegarde d'objets à la valeur culturelle singulière remonteraient à l'époque du Moyen-Âge.¹⁸³ Mais c'est à partir du XXème siècle que les politiques de patrimonialisation prennent de l'ampleur en France. Nommé Ministre des Affaires culturelles en 1959, André Malraux (1901-1976) crée en 1964 l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques français. Cet inventaire vient consolider l'éventail des postes et lois relatives aux monuments historiques français, notion apparue en 1830 avec la création du premier poste d'inspecteur en chef des monuments historiques. Des outils ont également permis de renforcer la valorisation et la protection de ces objets patrimoniaux, c'est le cas de la loi des secteurs sauvegardés de 1962, ou encore des ZPPAU de 1983 (puis ZPPAUP) devenues AVAP en juillet 2010 et SPR (secteur patrimoine remarquable) en 2016.

La dynamique française de conservation et de protection du patrimoine peut s'expliquer par les multiples destructions d'édifices français emblématiques et à la qualité architecturale exceptionnelle, datant pour la plupart de la royauté et de l'industrialisation. Des édifices de ces deux époques ont pu être démolis à cause des valeurs monarchiques qui leur étaient associées, ou encore de leur style architectural contesté. Mais après leur démolition, et des années plus tard, les regrets des populations et des acteurs du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme et de la politique ont pu tous se rendre compte de la perte historique et culturelle que de telles démolitions ont pu causer. S'en est donc suivi une politique de sauvegarde, d'inscription et de classement d'ouvrages aux monuments historiques, et donc au patrimoine. Le rejet du passé a laissé place à la peur d'une perte et d'un morcellement de la culture française, menant à une patrimonialisation quasi systématique.

¹⁸² *La Convention du patrimoine mondial. UNESCO. [En ligne]. URL : <https://whc.unesco.org/fr/convention/>*

¹⁸³ CHOAY Françoise, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992, 272 pages.

La patrimonialisation dans les pays francophones

Exemple du Canada

Lucie K. Morisset, historienne d'architecture s'est intéressée, dans divers ouvrages et publications, sur la patrimonialisation entre la France et le Canada, notamment dans ses territoires francophones.

Des régimes d'authenticité : Essai sur la mémoire patrimoniale fait la mise en lumière et la critique des systèmes originaux de la patrimonialisation sur ces territoires. Dans cet essai, la notion de **régime d'authenticité** est présentée comme : « [...] l'équilibre donné entre le rapport qu'une société entretient avec le Temps, le rapport qu'elle entretient avec l'Espace (ou sa façon d'objectiver l'espace) et le rapport qu'elle entretient avec l'Autre (ou sa façon de l'identifier et de se situer par rapport à lui) ». ¹⁸⁴ Cette notion renvoie à une dimension espace-temps dans laquelle les objets patrimoniaux sont enfermés. Le triptyque Temps, Espace, Autre, formant un cycle, renseigne sur un équilibre de la patrimonialisation à maintenir pour savoir au mieux s'en saisir et l'investir.

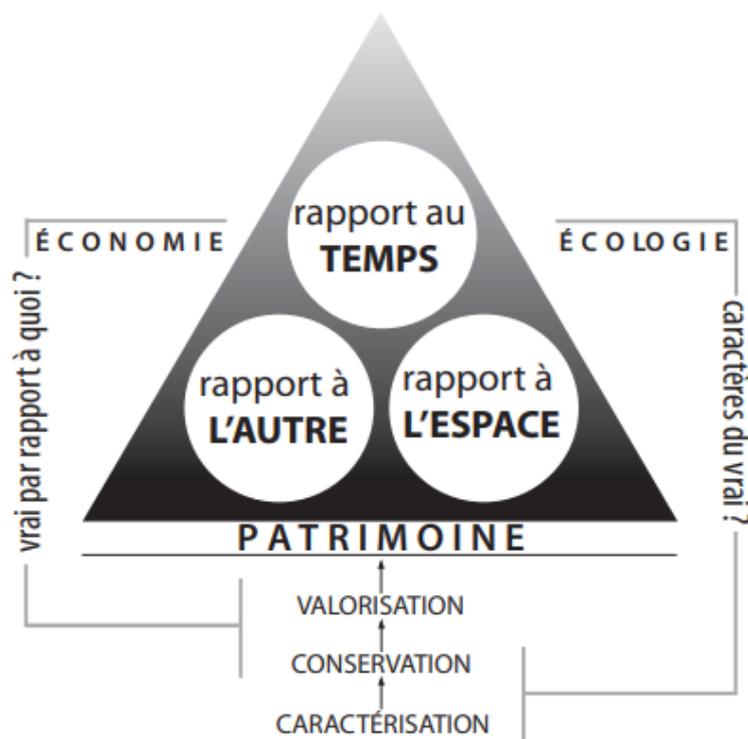


Figure 35 : Le triptyque du régime d'authenticité

Source : MORISSET Lucie K. *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale*, Montréal et Rennes, Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Rennes, 2009, 131 p., page 27

¹⁸⁴ MORISSET Lucie K. *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale*, Montréal et Rennes, Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Rennes, 2009, 131 p., page 26

Pour l’auteure, le patrimoine est étroitement lié à l’humain et à la notion de mémoire qu’il produit, et non dont il serait issu. La mémoire serait produite par un patrimoine identifié, et ainsi le patrimoine ne serait pas, comme dans le modèle français, issu d’une mémoire. Se saisir d’un objet patrimonial est un moyen de s’en servir comme d’une opportunité de diffusion d’Histoire du passé et de messages, dans une époque présente, et non plus de celle de l’objet lui-même. Ainsi, le patrimoine renseignera davantage sur la société du présent et sa perception du passé, et sur le passé lui-même.

L’auteure fait également l’étude croisée des politiques françaises et québécoises en matière de patrimonialisation, depuis les lois relatives aux monuments historiques. L’une des différences majeures entre les deux systèmes repose sur la diffusion et la valorisation du patrimoine via un rapport à l’Autre plus important du côté québécois, notamment aux États-Unis.¹⁸⁵

Ainsi, il est possible d’observer des visions différentes de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine, en comparant le cas français et le cas québécois. La préoccupation portée aux édifices à valeur historique et patrimoniale reste dans les deux cas importante, mais la manière de les valoriser et de les percevoir est tout de même différente.

Au Québec, la loi sur les biens culturels promulguée le 8 juillet 1972 marque un point d’entrée dans la prise en compte et l’identification du patrimoine. Comme en France, des institutions comme la Commission des biens culturels possèdent une compétence de conseil, tandis que la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications a le pouvoir de déterminer si un bien est d’intérêt patrimonial, et le cas échéant demander à ce que des mesures de protection soient adoptées. Certains échelons territoriaux sont également compétents dans le domaine du patrimoine pour en assurer la gestion. Enfin, les citoyens sont considérés comme des acteurs à part entière dans la sensibilisation, la sauvegarde, et le respect du patrimoine de leur territoire. Ainsi, un large panel d’acteurs se trouve impliqué autour de la problématique patrimoniale, comme l’encourage et le veut la loi.¹⁸⁶

Enfin, différents statuts légaux peuvent être attribués à des édifices et biens patrimoniaux en fonction de l’échelon territorial qui les identifie :

- Les sites identifiés par l’Etat et sont dit « déclarés » patrimoniaux ;
- Les immeubles, sites, documents ou objets identifiés par le ministre de la Culture et des Communications et sont dits « classés » ;
- Dans le cas d’une municipalité locale et communauté autochtone, les immeubles, sites, documents ou objets sont dits « cités ».¹⁸⁷

¹⁸⁵ MORISSET Lucie K. *Des régimes d’authenticité : Essai sur la mémoire patrimoniale*, Compte-rendu de LESAFFRE Gaëlle, *Culture & Musées*, 2009, p. 185-187, [En ligne]. URL : https://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2009_num_14_1_1515_t11_0185_0000_1

¹⁸⁶ *À propos de la loi sur les biens culturels, la protection du patrimoine au Québec*. (2005). Gouvernement du Québec. [En ligne]. URL : https://www.mcc.gouv.qc.ca/publications/mcccf-statut.pdf?fbclid=IwAR2Yjb8RjY174sM7_R7EJaqcRAeHMA_KIYo63YDOMe0HaXD7DZQY8vVeYG8

¹⁸⁷ *Aménagement du territoire et urbanisme*. (2020, 19 juin). Québec. [En ligne]. URL : <https://www2.gouv.qc.ca/portail/quebec/gerer?g=gerer&sg=&t=o&e=1646460316:2324909304>

Exemple de Porto-Novo au Bénin

Dû à son passé, notamment lié à la royauté, et à ses qualités historiques et patrimoniales, la ville de Porto-Novo, capitale du Bénin s'est investie pour une inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, en concurrence avec Cotonou, capitale économique. Les enjeux patrimoniaux défendus sont liés à une volonté de s'ouvrir et de s'offrir à l'international, notamment à un public occidental. La capitale accueille une certaine variété ethnique (« *goun, yoruba, afro-brésilienne* auxquelles s'ajoutent des minorités *sèto, tori, ouéménou* ») ayant participé à la fabrication d'un paysage aux nuances afro-brésiliennes composant avec des vestiges de l'époque coloniale à l'architecture identifiée comme populaire, traditionnelle et vernaculaire.¹⁸⁸

Considérant la pratique du patrimoine sur ce territoire, celle-ci s'inspire fortement de la méthode et des enjeux classiques de patrimonialisation, qui peut être largement associée au modèle français : caractérisé par « *le rapport au passé, le caractère artistique ou monumental* ». ¹⁸⁹



Figure 36 : Grande Mosquée de Porto-Novo au Bénin. UNESCO, Réseau des villes créatives, Porto-Novo

Source : <https://fr.unesco.org/creative-cities/porto-novo>

La stratégie de valorisation et de diffusion du patrimoine local est orientée vers un public majoritairement occidental. La plupart des autorités politiques locales voient comme priorité économique et culturelle la construction d'une vitrine patrimoniale afin de forger et de témoigner de l'identité du pays, via la capitale. Cette stratégie devrait servir au développement économique du pays, par extension.¹⁹⁰ Mais la population locale, à cause d'une patrimonialisation axée sur l'essor économique et non sur la valorisation et l'accès à la culture pour les locaux, n'a pas d'opportunité de se saisir de son patrimoine. Ainsi, la majorité de la population n'est pas sensible aux actions portées sur le patrimoine, et seuls les individus ayant étudié à l'étrangers, notamment

¹⁸⁸ CORALLI Monica et HOUÉNOUDÉ Didier. « La patrimonialisation à l'occidentale et ses conséquences sur un territoire africain : Porto-Novo au Bénin », *Espaces et sociétés*, 2013 (n° 152-153), p. 85-101, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2013-1-page-85.htm> , paragraphe 1

¹⁸⁹ *Ibid.* paragraphe 1

¹⁹⁰ *Ibid.* paragraphe 4

dans les pays occidentaux seraient amenés à s'intéresser au phénomène.¹⁹¹ Ainsi, on en déduit de cette analyse de stratégie de patrimonialisation que le public visé par les institutions organisatrices est avant tout occidental. De plus, la plupart des édifices inscrits à la liste des patrimoines sont issus de l'époque coloniale. Ces deux aspects renforcent la dynamique de rejet du projet patrimonial, tant elle profiterait plus à un public international des pays du Nord que local, et mettant l'accent sur des monuments symboles d'une époque douloureuse.

Ainsi, ces modes de patrimonialisation sont monnaie courante dans les pays d'Afrique de l'Ouest francophones qui s'inscrivent dans cette dynamique. La dimension patrimoniale est davantage rattachée aux aspects économiques, que sociaux et culturels locaux. Néanmoins, la valorisation d'un patrimoine culturel (pour partie issu de l'époque coloniale, au quasi strict profit d'un public international majoritairement occidental) ne semble pas pour les populations locales être une priorité, dans des pays souffrant de divers maux auxquels les moyens déployés pour la culture internationale pourraient davantage être mobilisés pour le bien de ces territoires.

Il est possible de remarquer que des stratégies, via des actes juridiques ou des documents d'urbanisme, sont présentes dans les pays francophones, témoignant ainsi d'un intérêt pour la conservation et la valorisation d'édifices à la portée historique et culturelle emblématique. Cet intérêt concerne notamment les œuvres et édifices architecturaux datant de l'époque coloniale, dans le cas des pays colonisés, comme en Afrique. Malgré l'époque douloureuse à laquelle ces édifices peuvent renvoyer, leur conservation peut être justifiée par un intérêt pour les styles, les techniques et la fonctionnalité de l'époque. La conservation, la valorisation, la diffusion et l'ancrage de ceux-ci sur et par les territoires concernés peut mener à se poser la question de la connaissance et de l'enseignement de ces doctrines architecturales et urbanistiques et de leur diffusion.

c. L'enseignement renouvelé de l'Urbanisme dans le monde francophone

Les modèles français d'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme

L'enseignement de l'Urbanisme et de l'Architecture en France a connu de nombreuses mutations. De 1671 avec la création de l'Académie d'Architecture par Louis XIV¹⁹² aux actuelles

¹⁹¹ CORALLI Monica et HOUÉNOUDÉ Didier. « La patrimonialisation à l'occidentale et ses conséquences sur un territoire africain : Porto-Novo au Bénin », *Espaces et sociétés*, 2013 (n° 152-153), p. 85-101, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2013-1-page-85.htm> , paragraphe 5

¹⁹² MADEC Philippe. *Le matin de l'architecture. Théorie et pédagogie*, Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer / Bureau de la recherche architecturale (BRA) ; Ministère des relations extérieures / Bureau de la formation des français à l'étranger ; Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville / Association enseignement et pratique de l'architecture, 1990. [En ligne]. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01909876/document>

Écoles Nationales Supérieures d'Architecture, les méthodes d'enseignements ont évolué tant sur la forme que sur le fond.

Les enseignements au sein de l'Académie française, les seuls dispensés jusqu'en 1740, ont pour vocation de « *produire la doctrine architecturale dont a besoin l'administration des bâtiments du roi. Il faut poser l'esprit de mesure et le bon goût français, face aux débordements des baroques italiens, espagnols et allemands.* »¹⁹³. Certains penseurs s'en démarquent donc peu à peu, tentant d'introduire des enseignements artistiques au sein de ces programmes. Parmi eux, l'architecte Jacques-François Blondel, créé une école privée dite École des Arts nourrie par l'idéologie suivante:

« *indépendamment des leçons d'architecture qui sont la base de cette École, on y enseigne le Dessin, pour parvenir par son exercice aux connaissances de la Sculpture, de la Peinture, de l'Agriculture. On y enseigne les Mathématiques, les Fortifications, la Perspective, la coupe des pierres, l'art de modeler, et on y donne des leçons d'expérience sur les lieux, par l'examen des plus beaux édifices de cette Capitale et des environs* »¹⁹⁴.

Dans son écrit sur le sujet, Philippe Madec¹⁹⁵ insiste sur l'emprise vitruvienne de la méthodologie de l'époque : « *l'étude des ordres reste centrale et surtout l'enseignement est plus technique* »¹⁹⁶. Durant cette période les pratiques des écoles s'harmonisent et les cours de projet sont dissociés des cours théoriques. Des ateliers extérieurs à l'école et sous commande extérieure y sont développés. L'École royale des ponts et chaussées, fondée en 1774¹⁹⁷ suit également cette pédagogie¹⁹⁸.

En 1795, deux nouveaux acteurs de l'enseignement apparaissent, l'École des ponts et chaussées et l'École des Beaux-Arts. L'École des Beaux-Arts reprend les principes de l'Académie dont elle est la refonte et forme des élèves essentiellement au sein d'ateliers, sous la houlette de patrons. Les élèves y sont formés, notamment à partir de la copie, à la production classique de l'architecture. Ils y reproduisent des modèles à mobiliser ensuite lors des concours scolaires auxquels ils sont tenus de répondre au cours de leur scolarité. Les ateliers aux écoles des Beaux-Arts ont en effet pour vocation première la participation aux concours mais sont aussi le socle de l'enseignement pratique

¹⁹³ MADEC Philippe. *Le matin de l'architecture. Théorie et pédagogie*, Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer / Bureau de la recherche architecturale (BRA) ; Ministère des relations extérieures / Bureau de la formation des français à l'étranger ; Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville / Association enseignement et pratique de l'architecture, 1990. [En ligne]. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01909876/document>

¹⁹⁴ BLONDEL Jean-François. *Discours sur la nécessité de l'étude de l'architecture*, Éd. C.A. Jombert, Paris 1754, 69 pages, [En ligne]. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k856892.image>

¹⁹⁵ Architecte breton, pionnier du développement durable en urbanisme et architecture.

¹⁹⁶ MADEC Philippe. *Le matin de l'architecture. Théorie et pédagogie*, Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer / Bureau de la recherche architecturale (BRA) ; Ministère des relations extérieures / Bureau de la formation des français à l'étranger ; Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville / Association enseignement et pratique de l'architecture, 1990. [En ligne]. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01909876/document>, p.42

¹⁹⁷ Ibid., p. 22

¹⁹⁸ Ibid., p. 47-48

de cette école. « *Si l'institution scolaire organise des cours et des concours, l'apprentissage pratique des élèves s'effectue dans ces ateliers privés, sous l'autorité d'un maître.* »¹⁹⁹

Un siècle plus tard, les ateliers ont tout de même pris le pas sur la théorie et Julien Guadet²⁰⁰ (1834-1908) décide de renforcer les bases théoriques des élèves en leur dispensant un cours de composition²⁰¹.

Philippe Madec réunit les pédagogies et enseignements évoqués plus tôt sous le terme de praxis. La *praxis* réunit en effet la totalité des enseignements et méthodes qui répondent à une « *théorie d'une expérience et normalisation de la production historique* »²⁰².

L'expérience du Bauhaus, ouvert en 1919 en Allemagne, viendra questionner les fondements théoriques des établissements sur la *praxis* et élargir les possibilités en termes de production. Malgré son rejet par l'Académie, le modernisme architectural et l'intégration des sciences sociales dans l'architecture sont amorcés.

Une pédagogie, sensiblement proche de celle de Walter Gropius²⁰³ (1883-1969), sera diffusée dans le monde francophone par une de ses connaissances : Le Corbusier. Gropius est en effet l'un des signataires de la *Charte d'Athènes* élaborée lors du 4e Congrès International de l'Architecture Moderne.

En 1968, l'enseignement de l'architecture sort du cadre des Beaux-Arts pour s'ancrer dans des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture. L'atelier maintient sa place centrale dans la pédagogie. Il devient alors, malgré les divergences pédagogiques, « *une forme particulière d'apprentissage intellectuel et pratique où perdure le sens du travail collectif.* »²⁰⁴

L'enseignement de l'urbanisme se construit et se diversifie également dans cette décennie de 1960 à 1970. La formation est dispensée au sein d'établissements universitaires, le plus souvent construites autour d'un BAC+5 avec un Master en Sciences humaines et sociales mention Urbanisme et aménagement. Les formations sont construites autour du croisement des politiques publiques et des études urbaines tout en maintenant une part de formation professionnalisante et

¹⁹⁹ LAMBERT Guy. « La pédagogie de l'atelier dans l'enseignement de l'architecture en France aux XIXe et XXe siècles, une approche culturelle et matérielle », *Perspective*, 2014 (n° 1), p. 129-136, [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/perspective/4412#ftn2>

²⁰⁰ Architecte Français à l'origine du code de déontologie, connu sous le nom de Code Guadet.

²⁰¹ GUADET Julien. *Éléments et Théorie de l'architecture. Préface*, Paris, Librairie de la construction moderne, 1909, [En ligne]. URL : <https://archive.org/details/lmentssetthoriede02guad>

²⁰² MADEC Philippe. *Le matin de l'architecture. Théorie et pédagogie*, Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer / Bureau de la recherche architecturale (BRA) ; Ministère des relations extérieures / Bureau de la formation des français à l'étranger ; Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville / Association enseignement et pratique de l'architecture, 1990. [En ligne]. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01909876/document>, p. 52

²⁰³ Walter Gropius : architecte, concepteur et urbaniste allemand. Il a été l'un des fondateurs de Bauhaus.

²⁰⁴ LAMBERT Guy. « La pédagogie de l'atelier dans l'enseignement de l'architecture en France aux XIXe et XXe siècles, une approche culturelle et matérielle », *Perspective*, 2014 (n° 1), p. 129-136, [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/perspective/4412#ftn2>, page 6

de productions visant cet objectif²⁰⁵. La Société Française des Urbanistes, créée en 1911, vise aujourd'hui à compléter ces formations et de permettre une actualisation constante des connaissances des diplômés. Son programme repose en effet sur sa volonté de :

« réunir une documentation technique et la tenir au courant, aider à la diffusion des connaissances d'urbanisme par des conférences, des cours, des expositions et des publications d'ouvrages, des articles, organiser des visites d'études dans les différentes agglomérations urbaines, centraliser les vœux émis dans les différents congrès internationaux et en étudier la réalisation pratique pour la France, guider les villes ou les groupements intéressés dans la réalisation de leurs programmes et le cas échéant dans la réalisation de leurs concours et travaux. »²⁰⁶

L'enseignement renouvelé de l'urbanisme dans le monde francophone

L'impact de ces pédagogies et d'objectifs communs aux enseignements français se fait ressentir sur l'enseignement de l'architecture et l'urbanisme dans le monde francophone.

La structure première de l'enseignement de l'urbanisme francophone reposait sur la reprise des enseignements contemporains français tels que la planification, les cours de projets, de diagnostic territorial et de composition. De plus, les grands canons pédagogiques français tels que les ateliers et les cours théoriques, ont été repris dans les établissements d'urbanisme aux quatre coins du monde. L'autre élément marqué dans l'enseignement français reste l'enseignement de la sociologie urbaine.

Pour comprendre cette diffusion des modèles français, nous avons choisi d'aborder la structure pédagogique de l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme. Comme le soulignent Cyprien C. Aholou et Monica Coralli²⁰⁷, le lien entre l'enseignement de la sociologie urbaine et de la production de l'espace urbain semble important dans cette école togolaise. Ils soulignent que :

« Dans cette école, les « canons » des sciences humaines et sociales et, en particulier la sociologie, y ont pris leur place et peuvent être identifiés. ». Selon les auteurs, enseignants comme étudiants sont "largement inspirés de ce que l'on constate dans les écoles d'architecture en France. »²⁰⁸

Une première limite est alors pointée par les auteurs: les réalités du terrain sont bien différentes. De fait, les enseignements peuvent difficilement être universels. L'École Africaine des Métiers de

²⁰⁵ *Les instituts d'urbanisme et d'aménagement du territoire.* (2020,11 octobre). Collectif national des jeunes urbanistes. [En ligne]. URL : http://www.jeunes-urbanistes.fr/?page_id=41

²⁰⁶ *La société française des urbanistes.* Urbanistes. [En ligne]. URL : <https://www.urbaniste.com/histoire-et-heritage/notre-histoire/>

²⁰⁷ AHLOU Cyprien C. et CORALLI Monica. « Enseigner la sociologie et produire de l'espace urbain en Afrique noire francophone : un cas « d'école », *Espaces et sociétés*, 2010 (n° 142, n° 2), p. 49-62, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-2-page-49.htm>

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 50

l'Architecture et de l'Urbanisme a depuis profondément évolué et, des enseignements spécifiques sont proposés. Pour éviter la déconnexion totale du terrain, l'EAMAU propose donc des enseignements sur « *l'étude des spécificités culturelles des villes africaines* »²⁰⁹ et les « *dynamiques qui sous-tendent le développement urbain de l'Afrique moderne* »²¹⁰. Une des particularités marquantes du pays, qui rend plusieurs enseignements français incohérents sur celui-ci, reste l'urgence de loger les populations et de leur fournir des services. Les productions sont souvent vitales, et l'ancien directeur de cette école explique donc assez simplement le rejet actuel des enseignements prospectifs.

Cette exportation de modèles français tend donc à évoluer et les institutions internationales jouent un rôle de diffusion et d'échanges. Parmi elles, on retrouve l'Agence Universitaire de la Francophonie, investigatrice de coopérations dans le monde universitaire. Ces coopérations combinées au système répandu de Licence, master et doctorat²¹¹ permettent des mobilités étudiantes et des échanges de pratiques. En effet, l'annuaire de l'AUF²¹² permet de recenser 39 formations comportant la nomination urbanisme dans les établissements membres à travers le monde. Sur l'architecture, nous pouvons retrouver un total de 90 formations 21 traitent d'aménagement des territoires (la notion de durabilité y est souvent associée).

L'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) créée en 1984²¹³, est un réseau universitaire consacré aux champs de l'aménagement qui recense notamment les formations.

²⁰⁹ Ibid., p. 53

²¹⁰ Ibid., p. 53

²¹¹ « Destiné à favoriser la mobilité des étudiants, des enseignants et des diplômés ainsi que la lisibilité et l'attractivité de l'E.E.E.S., les priorités du processus de Bologne sont les suivantes : organiser l'enseignement supérieur selon un système de trois cycles (licence/master/doctorat) ; garantir la qualité des formations et l'insertion professionnelle des diplômés ; faciliter la reconnaissance internationale des certifications professionnelles et des périodes d'études à l'étranger. », *Introduction au processus de Bologne*. (2016). Centre de ressources et d'ingénierie documentaires. [En ligne]. URL : <https://www.france-education-international.fr/sites/default/files/atoms/files/focus-introduction-au-processus-de-bologne.pdf>

²¹² AUF. *Annuaire de la francophonie universitaire*, Édition 2020-2021. [En ligne]. URL : https://www.auf.org/wp-content/uploads/2017/03/AUF_2020-compresse%CC%81-1.pdf

²¹³ *Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme*. (2016).

Wikipédia. [En ligne]. URL :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Association_pour_la_promotion_de_l%27enseignement_et_de_la_recherche_en_am%C3%A9nagement_et_en_urbanisme

Nombre de formations accréditées par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme



Carte produite par Louise Jean-Albert, étudiante à l'Institut de Géoarchitecture
Données: « Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme », Wikipédia, 2016.

Figure 37 : Carte des formations accréditées par l'association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme.

Réalisation : Louise Jean-Albert

Source :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Association_pour_la_promotion_de_l%27enseignement_et_de_la_recherche_en_aménagement_et_en_urbanisme

Figure 38 : L'initiative de la francophonie pour des villes durables : une approche systémique de la ville pour de stratégies durables
Figure 39 : Carte des formations accréditées par l'association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme.

Réalisation : Louise Jean-Albert

Source :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Association_pour_la_promotion_de_l%27enseignement_et_de_la_recherche_en_aménagement_et_en_urbanisme

Ce réseau universitaire est régi par une charte²¹⁴ dont les deux premiers principes sont l'usage du français et l'orientation générale des choix pédagogiques. La déclinaison des éléments de la charte, à laquelle tout membre doit correspondre, permet de pointer des similitudes avec la francophonie. Au-delà de la langue, les méthodes de l'enseignement de l'aménagement et de l'urbanisme doivent en effet être « *fondées sur l'interdisciplinarité et la construction d'une culture commun* »²¹⁵. En dehors de cette similitude, les effets d'un tel réseau sont à prendre en compte. En effet, certains modules sont des pré-requis et se diffusent donc à l'international. Parmi eux « *un stage en milieu professionnel de trois mois au minimum quand la situation nationale le permet, un travail personnel débouchant sur la rédaction d'un mémoire et une modalité de travail collectif du type de l'atelier professionnel, de préférence sur commande* »²¹⁶.

Au vu des deux institutions citées, on comprend aisément la diffusion de certains modes d'enseignements, encore aujourd'hui dans le monde francophone. Les enjeux de mobilités des étudiants, d'échanges et de reconnaissance des formations régissent cette diffusion de pratiques universitaires.

²¹⁴ *Charte de l'APERAU*. APERAU. [En ligne]. URL : http://www.aperau.org/mission_et_objectifs_aperau/charte_aperau.html

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ *Charte de l'APERAU*. APERAU. [En ligne]. URL : http://www.aperau.org/mission_et_objectifs_aperau/charte_aperau.html

IV. APPORTS ET LIMITES DE L'INTERNATIONALISATION A LA FRANCOPHONIE

Les questions de patrimoine et d'enseignement pointent du doigt les limites de l'exportation de certaines pratiques françaises à l'étranger au profit de vertueux échanges internationaux. La partie suivante vise à démontrer les apports du reste de la communauté francophone aux villes françaises et les limites (cf titre).

a. L'urbanisme francophone : un urbanisme aux influences internationales

Pour rappel, l'urbanisme francophone tel que nous le déclinons et l'étudions dans ce rapport prend pour partie la notion de pluri-culturalité. Pour illustrer ce propos, nous traiterons, dans cette partie, de l'apport des autres cultures francophones à l'urbanisme.

Un exemple à particulièrement retenu notre attention et traite l'appropriation de la rue dans le quartier de Belleville par Simon Patrick²¹⁷. Ce quartier a été choisi pour son aspect cosmopolite mais également pour son état de transition continue. Il a, en effet, connu toutes les vagues de migrations et regroupe aujourd'hui un grand nombre de cultures et de populations notamment francophones. L'occupation cosmopolite de la rue lui permet de revêtir de nombreux usages allant du marché aux occupations nocturnes. La gestion de la rue et son occupation s'apparente à plus que des brassages, on parle ici de « côtoiements²¹⁸ ». Un renouveau de l'occupation de l'espace est alors intuitivement proposé, impliquant une réappropriation de la rue par les habitants. Elle devient, de ce fait, une illustration de la doctrine du vivre ensemble de l'urbanisme francophone.

Un autre exemple²¹⁹ des apports de l'interculturalité réside dans l'adaptation de certains organes de gouvernance aux arrivées de nouvelles populations. Lyon figure ainsi dans un recueil de bonnes pratiques sur la question.

« À Lyon, un groupe de travail composé de différents élus, de techniciens, de représentants d'institutions et de membres de la société civile procédera, à compter de 2010, à une révision des

²¹⁷ SIMON Patrick. « Les usages sociaux de la rue dans un quartier cosmopolite », *Espaces et sociétés*, 1997 (n°90, n° 2), p. 43-68, [En ligne]. URL : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619680m.image.f44.tableDesMatières#xd_co_f=NWlwNDMxMmMtZGY3MCOZDIhLWI4ODItMTc5OTBIZmFhNDVv~

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ WOOD Phil. *Exemples vécus : approches interculturelles dans plusieurs villes européennes, Cités Interculturelles*, 2010, p. 47-75, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/cites-interculturelles--9789287167712-page-47.htm>

politiques de la ville. Il proposera des changements pour veiller à ce que ces politiques encouragent l'égalité des chances, la non-discrimination et la reconnaissance de la diversité culturelle. Soutenu par un secrétariat, le groupe pourra commander des études et prendre des initiatives politiques. Il sera doté d'une procédure d'évaluation ; un observatoire contrôlera l'impact des changements sur le terrain. »²²⁰

À travers cette démarche, les services de la ville développent des outils adaptés aux minorités. Cet outil permet de concrétiser des conseils adaptés et décisionnaires et de questionner la démocratie participative locale. L'urbanisme francophone dans cette ville se construit donc autour de la pluriculturalité. Celle-ci questionne les modèles existants de production des villes sur leur inclusivité. La réflexion sur la ville doit prendre en compte les minorités dans leur ensemble et leur diversité pour correspondre à l'imaginaire établi de l'urbanisme francophone.

D'autres d'exemples de ce type permettraient d'établir les apports de toutes les cultures à la pratique francophone de la ville. En 2003, un numéro entier d'Espaces et Sociétés retourne également ce rapport unilatéral pour aborder les « *multiples réappropriations et détournements des modèles dominants, conjuguant ainsi l'adaptation de la modernité et la préservation de leur identité.* »²²¹

Un article de cette revue²²² aborde l'influence de l'immigration sur la production urbaine architecturale française, notamment celle du pavillonnaire de la banlieue parisienne. Ici, la culture influente n'est pas francophone, pourtant, elle vient nourrir les techniques de conceptions et de constructions françaises et, de ce fait, influence l'urbanisme francophone. L'immigration portugaise a, toujours aujourd'hui, une influence forte sur *la culture des métiers* du bâtiment. Les vagues migratoires en période de reconstruction ont surtout « *favorisé la constitution de réseaux de transmission de savoir-faire entre pays, à effet cumulatif, combinant des méthodes et des matériaux plus artisanaux et plus industrialisés en des usages à la fois ruraux et urbains.* »²²³. Les pratiques attribuées à cette communauté de travailleurs portugais sont principalement les auto réhabilitations intérieures des habitations et des agrandissements importants. Pour l'intérieur on retrouve une forte utilisation de bois, un rejet de la moquette au profit de parquets et carrelages (à contre-sens des modes d'agencement de l'époque et l'usage de lambris)²²⁴. Ici donc, des communes entières de la banlieue parisienne, dont Bezons, sont influencées par les caractéristiques pluriculturelles du corps du métier du bâtiment.

²²⁰ WOOD Phil. *Exemples vécus : approches interculturelles dans plusieurs villes européennes, Cités Interculturelles*, 2010, p. 47-75, [En ligne]. URL : <https://www.cairn.info/cites-interculturelles--9789287167712-page-47.htm>

²²¹ GARNIER Jean-Pierre, VILLANOVA Roselyne. « Présentation », *Espaces et sociétés*, 2003/2-3 (n° 113-114), p.15-20, [En ligne]. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619778w>

²²² VILLANOVA Roselyne. « Cultures et architecture de l'entre-deux », *Espaces et sociétés*, 2003/2-3 (n° 113-114), p. 163-182. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2003-2-page-163.htm> , p.167

²²³ VILLANOVA Roselyne. « Cultures et architecture de l'entre-deux », *Espaces et sociétés*, 2003/2-3 (n° 113-114), p. 163-182. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2003-2-page-163.htm> , p.167

²²⁴ VILLANOVA Roselyne. « Cultures et architecture de l'entre-deux », *Espaces et sociétés*, 2003/2-3 (n° 113-114), p. 163-182. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2003-2-page-163.htm> , p.168

«La culture de métier construit une identité. Elle se réalise par cristallisation de pratiques et transmissions communautaire et intergénérationnelle d'une part; par la distance critique, d'autre part, du fait de la confrontation des savoir-faire des uns aux formations professionnelles des autres, des circulations entre salariat et petite entreprise, comme entre pratique pour la commande et pratique pour soi.»²²⁵

Les productions et pratiques de l'espace typiques à chaque communauté ne cessent d'enrichir l'urbanisme francophone, mouvant et aux origines internationales.

Pourtant, l'internationalisation de certaines pratiques peut produire l'effet inverse et provoquer une homogénéisation, voire une invisibilisation, de la pluri-culturalité.

b. Internationalisation des mœurs de production urbaine : mise en danger de l'urbanisation francophone : Éco-quartiers, ville par projets, *gated-communities*...

La première vague de l'homogénéisation des styles architecturaux à l'international date des années 1920. Un style architectural international se développe alors dans les plus grandes agglomérations mondiales jusqu'aux années 1980. Pourtant, encore aujourd'hui, certaines formes urbaines se retrouvent dans le monde entier.

Un premier courant de l'urbanisme qui tend à homogénéiser les formes urbaines est l'urbanisme durable, qui ne cesse de se développer. Le marketing territorial urbain international suit globalement les mêmes lignes directrices. Dans ses travaux, Nicolas Yankel Fijalkow décrit ces constantes internationales :

« la « ville nature » avec ses éco et nouveaux quartiers, acquis à la conscience écologique et aux normes de durabilité, met en scène les mêmes figures d'espaces piétonniers, de places et de trames vertes, de circulations douces, et de bâtiments de verre en apparence hospitaliers. »²²⁶

La ville par projets crée ainsi des quartiers et formes urbaines transposables partout dans le monde tels que : la « *patrimonialisation touristique* », la « *muséification* », la « *piétonisation* », accompagnant la mise en exergue de la ville dite « *authentique* »²²⁷ ou bien encore la réhabilitation de friches industrielles.

²²⁵ VILLANOVA Roselyne. « Cultures et architecture de l'entre-deux », *Espaces et sociétés*, 2003/2-3 (n° 113-114), p. 163-182. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2003-2-page-163.htm> , p.168

²²⁶ FIJALKOW Nicolas Yankel. « Quartiers, rues et espaces publics : éléments pour une histoire des Etudes Urbaines francophones », *Environnement Urbain / Urban Environment*, 2018 (vol. 13), [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/eue/2144>

²²⁷ FIJALKOW Nicolas Yankel. « Quartiers, rues et espaces publics : éléments pour une histoire des Etudes Urbaines francophones », *Environnement Urbain / Urban Environment*, 2018 (vol. 13), [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/eue/2144>

L'autre élément à prendre en compte dans cette homogénéisation reste la croissance de la part du privée dans les projets urbains. Au-delà de la simple diffusion de « bonnes » pratiques, l'implication de multinationales dans les projets urbains tend à encourager la reproduction de certaines formes urbaines sur tous les continents.

Pourtant les cahiers des charges de la majorité des projets urbains évoquent la valorisation des « particularismes locaux » et des « valeurs d'authenticité »²²⁸. Le monde de la francophonie s'empare donc peu à peu de la question de la durabilité, pour répondre à ces modèles internationaux de bonnes pratiques. L'initiative cofondée par l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) et l'association ENERGIES 2050, sur l'approche systémique de la Ville pour des stratégies urbaines durables, illustre ce propos. L'IFDD est un organe subsidiaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Dans ce guide de bonnes pratiques²²⁹, paru en 2014, cette organisation tente de tirer des enseignements des initiatives internationales tout en les adaptant à l'identité culturelle et historique de l'espace francophone. Cette initiative est complexe car tout en diffusant des objectifs et solutions communes, l'I.F.D.D. revendique son souhait de maintenir la diversité dans les productions. Les éléments de réponses aux problématiques restent donc suffisamment larges pour être adaptés et appropriables par l'ensemble des villes francophones auxquelles le document est destiné.

²²⁸ GENESTIER Philippe. « Gilles Pinson, Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes, 2009 », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2012 (vol. 107, n° 1), p. 131-133, [En ligne]. URL : https://www.persee.fr/doc/ar_u_0180-930x_2012_num_107_1_2809_t1_0131_0000_3

²²⁹ Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) et l'association ENERGIES 2050. *L'initiative de la francophonie pour des villes durables : Une approche systémique de la ville pour des stratégies urbaines durables*, 2014. [En ligne]. URL : https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2019/12/632_Initiative-de-la-Francophonie-pour-des-Villes-durables_FR-1.pdf

L'Initiative de la francophonie pour des villes durables

Une approche systémique de la Ville pour des stratégies urbaines durables

Une organisation matricielle, pour une Initiative au plus proche de la mise en oeuvre

1

féderer et mutualiser

mutualiser les visions, de se les approprier et de les traduire dans un programme d'actions concret, tout en incitant chacun à s'inspirer en retour des résultats du travail collégial.

2

comprendre et partager pour des villes inspirées en devenir

capitalisation de l'ensemble des outils et actions identifiés permettra ainsi d'aboutir à un panel de solutions adaptées selon la taille et le contexte des Villes.

3

mettre en œuvre des programmes d'action à la carte

Menu de solutions méthodologiques, organisationnelles, financières, techniques et sociales, complété par des renforcements de capacités appropriés:

- Ville à vivre ensemble
- Ville participative ,citoyenne
- Ville coopérante
- Ville productrice
- Ville consommatrice
- Ville en mouvement
- Ville de services
- Ville à habiter
- Ville économe en ressource
- Ville sûre et saine

4

financer la ville inspirée

utiliser au mieux les capacités disponibles actuellement et la mutualisation des méthodologies et expériences dans une logique de mesure, de quantification et de vérification. Il s'agit d'assurer la performance des actions mises en place et d'identifier les bénéfices associés.

5

renforcer la capacité d'agir

assurer du partage de la connaissance et de la pérennisation des actions à mettre en place. La démarche pédagogique s'articule selon trois axes complémentaires :

- un axe « Comprendre » visant à mobiliser et à inviter à l'action
- un axe « Identifier et s'approprier les outils » de la
- méthodologie systémique
- un axe « Renforcer la capacité d'agir » pour mener les projets à leur terme

Figure 40 : L'initiative de la francophonie pour des villes durables : une approche systémique de la ville pour de stratégies durables

Source : https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2019/12/632_Initiative-de-la-Francophonie-pour-des-Villes-durables_FR-1.pdf

Le schéma ci-dessous reprend les grandes lignes de ce document.

CONCLUSION

Après s'être interrogés sur l'existence d'un urbanisme francophone, notamment au sein de pays touchés par la colonisation et colonisés, la question de ses origines se pose également. L'urbanisme francophone est-il le résultat de pratiques francophones singulières, ou au contraire issu de pratiques françaises exportées ?

Cette question est centrale dans notre étude et revient sans cesse lors de nos discussions sur le sujet. Les exemples choisis évoquent majoritairement les effets de la culture française sur les autres pays francophones. Pourtant, le principe même de la francophonie demeure, selon nous et les organisations représentatives sur le sujet, d'en faire un espace d'échange multi culturel immatériel. La francophonie, en tant qu'espace international d'échange, a été impulsée par des intellectuels francophones mais pas français :

« le créateur du concept, Léopold Sédar Senghor; des hommes qui ont trouvé en eux l'énergie pour en dessiner l'espace et en faire un projet politique : au Québec, Daniel Johnson ou Jean Lesage; en Afrique, Habib Bourguiba ou Hamani Diori; et même beaucoup plus tard, en Extrême-Orient, Võ Nguyên Giáp, général vietnamien francophile. »²³⁰

La définition initiale de la francophonie rejette donc la simple transposition d'un modèle français sur les autres pays, tout comme la simple pratique d'une langue commune. Mais comment reprendre ce principe d'espace d'échange sur les questions d'urbanisme ?

La réponse principale que nous avons trouvée, au fil de nos recherches, reste la coopération des pays francophones sur le sujet. Pour conserver une égalité inter-étatique, il est, en effet, primordial de conserver une communication et des échanges horizontaux entre les territoires adhérents au monde francophone. C'est le pari que s'est donné l'Association Internationale des Maires Francophones au travers d'initiatives comme la revue *Raisonnance*. L'association crée des lieux d'échanges de bonnes pratiques entre les élus des villes membres. Nous nous détachons alors du simple conseil descendant de la France vers d'autres pays francophones pour envisager davantage des pratiques partagées. Celles-ci sont reprises et créent une unité des productions et pratiques francophones. Des congrès, débats et actions en tout genre viennent compléter ces productions écrites et ainsi être à l'origine de nouvelles pratiques francophones, détachées de toute ascendance étatique. De surcroît, des missions d'appui et d'accompagnement à des territoires en développement sont également mises en œuvre en vue d'apporter une action locale et concrète. Ce cahier de réflexion des maires francophones traite ainsi de différentes problématiques en lien avec les problématiques de la ville telles que la gouvernance, l'économie sociale et solidaire, le vivre ensemble ou encore le fait religieux. Ces revues sont l'occasion de porter des témoignages d'élus

²³⁰ COLIN Jean-Pierre. « D'une langue à l'universel : la France et la francophonie », *Politique et Sociétés*, 1997 (vol. 16, n° 1), p. 139-153

locaux, maires, et de pouvoir partager les points de vue de ces acteurs quel qu'en soit le pays sur une thématique commune.

Si la francophonie s'organise autour d'une volonté de partage des connaissances, de la prise de pouvoir des populations, et de croissance des territoires, l'urbanisme francophone ne semble pas suivre le même schéma. Il est issu d'une mutation de pratiques et techniques, parfois originaires d'une époque coloniale, parfois locales, mais toujours en tendant vers un urbanisme durable des territoires. La communauté francophone a ainsi les moyens et le pouvoir de se saisir des problématiques de leurs territoires, d'identifier les enjeux, et de se développer dans un esprit de progrès par le partage. L'urbanisme francophone et la francophonie constituent un moyen de connecter les sociétés, les générations, les ethnies entre elles, et d'organiser dans le souci des mœurs et traditions de chacun, des valeurs humaines communes autour d'une volonté d'échange, de partage et de respect.

OUVERTURE

La question de l'urbanisme francophone est donc bien une problématique au cœur de l'actualité. En effet, au-delà des problématiques sociales, en apparence secondaires, mais centrales dans ce questionnement, les questions économiques, environnementales et politiques sont également de mise dans ces réflexions.

Aussi, nous pouvons nous demander quelle place pourrait occuper un tel modèle urbain dans les objectifs de préservation de l'environnement actuels. La ville francophone de demain sera-t-elle un outil de réponse à la crise climatique, en exportant des modèles de ville vertueuse à travers le monde ? Si nous devons retenir une des forces de l'urbanisme francophone, il s'agit bien, en premier lieu, de préserver la diversité des pratiques, des cultures et des usages qui enrichissent aujourd'hui le corpus de positions et de productions héritées de la francophonie.

Ce premier rapport nous aura permis en tant qu'étudiants de nous faire une idée et affiner nos positions sur le sujet. Néanmoins, il ne saurait suffire à construire une réponse argumentée et objective. C'est dans ce cadre qu'un questionnaire diffusé auprès de l'ensemble des étudiants du réseau APERAU permettra de récolter des avis sur la question, aussi diversifiés soient-ils, témoignant des diversités de formation et d'opinions de ces étudiants.

BIBLIOGRAPHIE

AMINE-SEKA Mounira. « Le Jardin d'Essai ... Enraciné à El Hamma depuis 188 ans », 19 octobre 2016, [En ligne].

URL <https://babzman.com/le-jardin-dessai-enracine-a-el-hamma-depuis-188-ans/>

AHOLOU Cyprien C. et CORALLI Monica. « Enseigner la sociologie et produire de l'espace urbain en Afrique noire francophone : un cas « d'école », *Espaces et sociétés*, 2010 (n° 142, n° 2), p. 49-62, [En ligne].

URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-2-page-49.htm>

ARDESI Arianna et RAKOTOMAMONJY Bakonirina, AIMF. (2012) *Patrimoine culturel et enjeux territoriaux en Afrique francophone : appui aux politiques locales*, 118 pages.

ARRIF Abdelmajid. *La ville coloniale au Maroc : objet de savoirs, objet de projets. Sciences sociales, Architecture, Urbanisme*. Tours, 1993, [En ligne].

URL :

https://www.researchgate.net/publication/258149641_La_ville_coloniale_au_Maroc_objet_de_savoirs_objet_de_projets_Sciences_sociales_Architecture_Urbanisme

AUF. *Annuaire de la francophonie universitaire*, Édition 2020-2021. [En ligne].

URL : https://www.auf.org/wp-content/uploads/2017/03/AUF_2020-compresse%CC%81-1.pdf

AZZOUZI Amar. Harkat Mohamed Lamine, « La planification urbaine en Algérie : réformes et blocages », *Droit et Ville*, février 2012 (n° 88), p. 275-293, [En ligne].

URL : <https://www.cairn.info/revue-droit-et-ville-2019-2-page-275.htm>

BACHA Myriam. *La protection de la médina de Sfax pendant le Protectorat. Le rôle déterminant de l'élite musulmane locale dans la politique patrimoniale coloniale*, dans : Charlotte Jelidi éd., *Villes maghrébines en situations coloniales*. Paris, Karthala, *Hommes et sociétés*, 2014, p. 113-134.

URL : <https://www.cairn.info/villes-maghebines-en-situations-coloniales--9782811112912-page-113.htm>

BELHATHAT Sakina, BENAMRA Maria. *Pour la préservation du jardin d'essai ; la cité verte de l'enfance*, Mémoire de Master en Architecture, Université Mouloud Mammeri de TiziOuzou, 2017, [En ligne].

URL : <https://dl.ummo.dz/bitstream/handle/ummo/4735/M423.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

BERLINER David, « Perdre l'esprit du lieu. Les politiques de l'Unesco à Luang Prabang (rdp Lao) », *Terrain*, n° 55, 2010, p. 90-105, [En ligne].

URL : <https://journals.openedition.org/terrain/14077>

BERTHAUD-CLAIR Sandrine. « En Afrique, la pratique du français est en progression », *Le Monde Afrique*, 2019, [En ligne].

URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/03/16/en-afrique-le-francais-remonte-la-pente_5436998_3212.html

BLAIS Hélène. « Pépinières coloniales : de la valeur des plantes des jardins botaniques au XIXe siècle », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2019/3 (n° 66-3), p. 81-102, [En ligne].

URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2019-3-page-81.htm>

BLONDEL Jean-François. *Discours sur la nécessité de l'étude de l'architecture*, Éd. C.A. Jombert, Paris 1754, 69 pages, [En ligne].

URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k856892.image>

BONIN Hubert. « La Compagnie algérienne, levier de la colonisation et prospère grâce à elle (1865-1939) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 2000 (n°328-329), p. 209-230, [En ligne].

URL : https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_2000_num_87_328_3814

BONNEUIL Christophe et KLEICHE Mina. *Du jardin d'essais colonial à la station expérimentale 1880-1930 : éléments pour une histoire du Cirad*, Éditions du Cirad, Paris, 1993, 53 pages, [En ligne].

URL : https://agritrop.cirad.fr/321550/1/document_321550.pdf

BOUCHÈNE Abderrahmane, PEYROULOU Jean-Pierre, TENGOUR Ouanassa Siari et al. *Histoire de l'Algérie à la période coloniale. 1830-1962*, La Découverte, « Poche / Essais », 2014, 720 pages.

URL : <https://www.cairn.info/histoire-de-l-algerie-a-la-periode-coloniale--9782707178374.htm>

BOURON Jean-Benoît. « Où en est la francophonie ? », *Géoconfluences*, juin 2019, [En ligne].

URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/articles/francophonie>

CALMY-REY Micheline. « La Francophonie dans la gouvernance mondiale », *Géoéconomie*, 2010 (n° 55), p. 31-37, [En ligne].

URL : <https://www.cairn.info/revue-geo-economie-2010-4-page-31.htm>

CARRA Paul et GUEIT Maurice, *Le Jardin d'essai du Hamma*, Gouvernement général de l'Algérie, direction de l'Agriculture, Alger, 1952, [En ligne].

URL : http://alger-roi.fr/Alger/jardin_essai/pdf/1_jardin_essai_hamma.pdf

CHEMROUK Ouassim, ROBERT Jean-François. « Djamaa El Djazaïr, une nouvelle dimension idéologique pour la baie d'Alger », *Maghreb - Machrek*, 2018 (n° 237-238), p. 35-52, [En ligne].

URL : <https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2018-3-page-35.htm>

CHOAY Françoise, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992, 272 pages.

CLARK James. « Ridiculously skinny buildings of Vietnam », *NomadicNotes*, 15 janvier 2013, [En ligne].

URL : <https://www.nomadicnotes.com/ridiculously-skinny-buildings-of-vietnam-ho-chi-minh-city/>

COHEN Jean-Louis. *Henri Prost, des grands paysages des métropoles*. Cité de l'architecture et du patrimoine, [En ligne].

URL : <https://expositions-virtuelles.citedelarchitecture.fr/prost/00-ACCUEIL-CHAP-02.html>

COLIN Jean-Pierre. « D'une langue à l'universel : la France et la francophonie », *Politique et Sociétés*, 1997 (vol. 16, n° 1), p. 139-153

CORALLI Monica et HOUÉNOUDÉ Didier. « La patrimonialisation à l'occidentale et ses conséquences sur un territoire africain : Porto-Novo au Bénin », *Espaces et sociétés*, 2013 (n° 152-153), p. 85-101, [En ligne].

URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2013-1-page-85.htm>

DOA THANH Binh. « Les maisons tubes – Spécificité du vieux quartier de Hanoi », Aventure Vietnam Travel. [En ligne].

URL : <https://aventure-vietnam.com/les-maisons-tubes-specificite-du-vieux-quartier-de-hanoi/>

DOUAGLIN Simon. « La Francophonie : un nouvel outil de puissance ? », *SDMagazine*, 11 Mai 2020, [En ligne].

URL : <https://sd-magazine.com/europe-monde/la-francophonie-un-nouvel-outil-de-puissance#:~:text=L'espace%20g%C3%A9olinguistique%20%C3%A9conomique%20de,image%20du%20Nig%C3%A9ria%20afin%20de%20%C2%AB>

DUPRESSEX Matthieu. « La ville rangée est sans langage », *Trop Urbain : « Pratiquer la ville »*, 18 juin 2010, [En ligne].

URL : <https://www.urbain-trop-urbain.fr/la-ville-rangee-est-sans-langage/>

FELTIN-PALAS Michel. « Paris n'est plus la première ville francophone du monde », *L'Express*, 3 septembre 2019, [En ligne].

URL : https://www.lexpress.fr/culture/paris-n-est-plus-la-premiere-ville-francophone-du-monde_2096093.html

FIJALKOW Nicolas Yankel. « Quartiers, rues et espaces publics : éléments pour une histoire des Etudes Urbaines francophones », *Environnement Urbain / Urban Environment*, 2018 (vol. 13), [En ligne].

URL : <https://journals.openedition.org/eue/2144>

FILLIEULE Olivier. « Stratégies de la rue », *Presses de Sciences Po*, 1997, p. 440

GALLISSOT René. « REGNIER Paul », *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, La Découverte, Paris 1985, [En ligne].

URL : <https://maitron.fr/spip.php?article152054>

GARNIER Jean-Pierre, DE VILLANOVA Roselyne. « Présentation », *Espaces et sociétés*, 2003/2-3 (n° 113-114), p.15-20, [En ligne].

URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619778w>

GENESTIER Philippe. « Gilles Pinson, Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes, 2009 », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2012 (vol. 107, n° 1), p. 131-133, [En ligne].

URL : https://www.persee.fr/doc/arua_0180-930x_2012_num_107_1_2809_t1_0131_0000_3

GENTY DE BUSSY Pierre. *De l'établissement des français dans la régence d'Alger*, Edition de 1839, Genève, 2020, [En ligne].

URL : <https://www.honorechampion.com/fr/diffusions/11523-book-08103864-9782051028646.html>

GHORAYEB Marlène. « L'urbanisme de la ville de Beyrouth sous le mandat français », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1994, p. 327-339, [En ligne].

URL : https://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1685

GIACOUMACATOS Andreas et GODOLI Ezio. « Le renouvellement de l'architecture scolaire grecque dans les années 1930 », *Histoire de l'éducation*, 2004, p. 181-199, [En ligne].

URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/711>

GIBERT Marie, « Moderniser la ville, réaménager la rue à Ho Chi Minh Ville », *EchoGéo*, n°12, mai 2010, 27 pages, [En ligne].

URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/11871>

GILLOT Gaëlle. « La ville coloniale au Maroc : moderne, salubre, verte et vaste », LEIMDORFER François, *Dire les villes nouvelles*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, p. 71-96, [En ligne].

URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01272511/document>

GRANDGUILLAUME Gilbert. « La Francophonie en Algérie », *Hermès*, 2004/3 (n° 40), p. 75-78, [En ligne].

URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-3-page-75.htm>

GUADET Julien. *Éléments et Théorie de l'architecture. Préface*, Paris, Librairie de la construction moderne, 1909, [En ligne].

URL : <https://archive.org/details/lmentsetthoriede02guad>

GUILLEUX Céline. *Espace public et appropriation citoyenne : enjeux, conceptions, pratiques et revendications*, Dialogues franco-lusophones, 2020, [En ligne].

URL : <https://calenda.org/759784>

HERBELIN Caroline, « Architecture et urbanisme en situation coloniale : le cas du Vietnam », *ABE Journal*, n°1, février 2012, [En ligne].

URL : <http://journals.openedition.org/abe/306>

HERBELIN Caroline, « What is “French Style”? Questioning genealogies of “western looking” buildings in Vietnam », *ABE Journal*, n°3, mars 2013, [En ligne].

URL : <http://journals.openedition.org/abe/392>

Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) et l'association ENERGIES 2050. *L'initiative de la francophonie pour des villes durables : Une approche systémique de la ville pour des stratégies urbaines durables*, 2014. [En ligne].

URL : https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2019/12/632_Initiative-de-la-Francophonie-pour-des-Villes-durables_FR-1.pdf

JEAN Michaëlle. Organisation Internationale de la Francophonie. *La Langue française dans le monde*, Paris, Ed. Gallimard, 14 mars 2019, 368 pages.

JELIDI Charlotte. « Des protectorats aux États Nations : Tradition et modernité architecturales et urbaines en Tunisie et au Maroc, ou la systématisation d'un vocabulaire à des fins politiques », *Maghreb et sciences sociales*, 2012, p. 162-172, [En ligne].

URL : <https://core.ac.uk/download/pdf/47833856.pdf>

KAMEL Mohammed. « Le Jardin d'essais (Jardin d'EL Hamma) Alger », *Patrimoine Algérien*, 2020, [En ligne].

URL : <https://algeriepatrimoine.wordpress.com/2020/09/27/le-jardin-dessais-jardin-del-hamma-alger/>

KOZARIS L azaros. « *La Place Aristote de Thessalonique, une place ouverte vers la mer et l'Olympe* », Grèce Hebdo, 10 juin 2016, [En ligne].

URL : <https://www.grecehebdo.gr/index.php/loisirs/fl%C3%A2neries/1939-la-place-aristote-de-thessalonique,-une-place-ouverte-vers-la-mer-et-l%E2%80%99olymp>

LAMBERT Guy. « La pédagogie de l'atelier dans l'enseignement de l'architecture en France aux XIXe et XXe siècles, une approche culturelle et matérielle », *Perspective*, 2014 (n° 1), p. 129-136, [En ligne].

URL : <https://journals.openedition.org/perspective/4412#ftn2>

LARIBI Ghanem, HADJADJ Sofiane, « Le Jardin d'essai du Hamma : histoire d'un jardin colonial », Abderrahmane Bouchène éd., *Histoire de l'Algérie à la période coloniale. 1830-1962*. Paris, La Découverte, « Poche / Essais », 2014, p. 120-123.

URL : <https://www.cairn.info/histoire-de-l-algerie-a-la-periode-coloniale--9782707178374-page-120.htm>

LAVOIE Marie. « Les enjeux de la patrimonialisation dans la gestion du développement économique : un cadre conceptuel », *Sociétés*, 2014 (n° 125), p 137-151, [En ligne].

URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-2014-3-page-137.htm>

LAZZAROTTI Olivier. « Patrimoine et tourisme. Un couple de la mondialisation », *Mappemonde*, 2000 (n°57), 16 pages, [En ligne].

URL : <http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M100/Lazzarotti.pdf>

LE BRUSQ Arnaud, « Architecture : l'époque coloniale au Vietnam », *Universalis* 1996, Encyclopædia Universalis, 1996, p. 364 à 366, [En ligne].

URL : <http://www.terregaste.fr/wp-content/uploads/2011/09/Architecture-epoque-coloniale-au-Vietnam.pdf>

LE BRUSQ Arnaud, « Échanges d'art aux colonies : à propos de quelques architecture vietnamiennes chargée d'histoire », *Espaces et sociétés*, 2003 (n° 113-114), p. 109-124, [En ligne].

URL :

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619778w.image.f110.tableDesMatières#xd_co_f=OTYyY2YzMzQtMDhmNi00NTRmLTgxZTEtNDI4NzQ4ODI3MzM1~

MADEC Philippe. *Le matin de l'architecture. Théorie et pédagogie*, Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer / Bureau de la recherche architecturale (BRA) ; Ministère des relations extérieures / Bureau de la formation des français à l'étranger ; Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville / Association enseignement et pratique de l'architecture, 1990. [En ligne].

URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01909876/document>

MARTINAUD Claude. « Développement local durable et évolution des pouvoirs : à la recherche d'une gouvernance territoriale efficiente », *Les Pouvoirs, Raisonance*, Numéro 03, 2014, [En ligne].

URL : https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/raisonance_n3_-_octobre_2014.pdf

MORISSET Lucie K. *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale*, Montréal et Rennes, Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Rennes, 2009, 131 pages.

MORISSET Lucie K. *Des régimes d'authenticité : Essai sur la mémoire patrimoniale*, Compte-rendu de LESAFFRE Gaëlle, *Culture & Musées*, 2009, p. 185-187, [En ligne].

URL : https://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2009_num_14_1_1515_t11_0185_0000_1

MOULIN Laurent. « Jardin d'Essai », *l'Algérieniste*, septembre 1991, [En ligne].

URL : <http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/culture/sciences/botanique/358-jardin-d-essai>

NGA Hông. « L'urbanisme à Hanoi durant la période 1873-1954 », *Le courrier du Vietnam*, 2010, [En ligne].

URL : <https://lecourrier.vn/lurbanisme-agrave-hanoi-durant-la-p-eacuteriode-1873-1954/27296.html>

NGU Lê Kim. *La place privilégiée de la culture française dans la formation et le développement de Dalat*, Université Yersin de Dalat – Vietnam, 2009, 23 pages.

OIF - Organisation internationale de la Francophonie. *La langue française dans le monde*, 2019, p22-28, [En ligne].

URL: https://www.francophonie.org/sites/default/files/2020-02/Edition%202019%20La%20langue%20francaise%20dans%20le%20monde_VF%202020%20.pdf

OULDENNEBIA Karim alias AL-MECHERFI. « *Dar –Abdellatif -Une Histoire Pittoresque* », *Bel-Abbes-Infos*, 7 avril 2014, [En ligne].

URL : <http://bel-abbes.info/les-lundis-de-lhistoire-dar-abdlatif-une-histoire-pittoresque>

PEDELAHORE DE LODDIS Christian, « Tribulations d'un modèle urbain dominé, le « compartiment » vietnamien », *Espaces et sociétés*, 2003 (n° 113-114), p. 91-108, [En ligne].

URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2003-2-page-91.htm>

PICARD Aleth. « Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962) », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 1994 (n°73-74), p. 121-136, [En ligne].

URL : https://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1671

PIÉGAIS Gwendal. « Joseph Pleyber, un Breton au service de la reconstruction de Salonique », *Bécédia*, avril 2020, [En ligne].

URL : <http://bcd.bzh/becedia/fr/joseph-pleyber-un-breton-au-service-de-la-reconstruction-de-salonique>

RENAUD Bénédicte. « Placer la première loi de planification urbaine (1919-1924) dans la réflexion actuelle : le cas de l'Auvergne », *In Situ*, 2016, [En ligne].

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/13754>

ROUAUD Jean. « Mort d'une certaine idée », *Pour une littérature-monde*, 2007, 342 pages.

SALIANI Alex. *La maison tube comme outil social de la ville*, Mémoire de mobilité à l'étranger, École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, 2015, 32 pages. [En ligne].

URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01764623/document>

SAVARY Anne-Jean-Marie-René. *Edition refondue et annotée par Désiré Lacroix*, Paris, Garnier 5 vol, [En ligne].

URL : <https://francearchives.fr/findingaid/258e97dc87a9a9f3c57466942d27207c70bcc831>

SCHALLER Chiara. *Mondialisation des formes urbaines à Hô-Chi-Minh-Ville : une transition économique et urbaine, l'exemple de « Saigon South »*, mémoire de licence sous la direction du

Prof. OLA SÖDERSTRÖM, Université de Neuchâtel, Institut de géographie, 2009, 94 pages, [En ligne].

URL : https://doc.rero.ch/record/12247/files/mem_SchallerC.pdf

SIMON Patrick. « Les usages sociaux de la rue dans un quartier cosmopolite », *Espaces et sociétés*, 1997 (n°90, n° 2), p. 43-68, [En ligne].

URL :

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619680m.image.f44.tableDesMatieres#xd_co_f=NWIwNDMxMmMtZGY3MC00ZDlhLWI4ODItMTc5OTBIZmFhNDVm~

SINOUE Alain. « Enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux », *Autrepart*, 2005 (n° 33), p. 13-31, [En ligne].

URL : <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2005-1-page-13.htm>

TAMBURELLI Luca. « Les 10 principaux aéroports d'affaires pour les jets privés en Europe », Le blog du jet privé – Private Jet Finder, 31 décembre 2016, [En ligne].

URL : <http://blogfr.privatejetfinder.com/aeroport-affaires-europe/>

TARDY Cécile et RAUTENBERG Michel. « Patrimoines culturel et naturel : Analyse des patrimonialisations », *Culture & Musées*, 2013, p. 115-138, [En ligne].

URL : <https://journals.openedition.org/culturemusees/734>

TREMBLAY Christian. « La francophonie et la langue française dans le monde : Quelle importance ? Quelles perspectives ? », *Les analyses de la population & avenir*, 2019, p. 1-16, [En ligne].

URL : <https://www.cairn.info/revue-analyses-de-population-et-avenir-2019-8-page-1.htm>

TRODI Fares, DJELAL Nadia et POTIE Philippe. « L'architecte paysagiste à Alger pendant la période coloniale (1830-1962) : une figure émergente », *Projets de paysage*, 2015, [En ligne].

URL : <http://journals.openedition.org/paysage/10368>

VERDEIL Eric. « Chapitre 1 – L'urbanisme du Mandat français : ruptures et continuités », *Beyrouth et ses urbanistes : une ville en plans (1946-1975)*, Beyrouth : Presse de l'Ifpo, 2010, p. 31-49, [En ligne].

URL : <https://books.openedition.org/ifpo/2167?lang=fr>

VERNIÈRES Michel. « Le patrimoine : une ressource pour le développement », *Techniques Financières et Développement*, 2015 (n° 118), p 7-20, [En ligne].

URL : <https://www.cairn.info/revue-techniques-financieres-et-developpement-2015-1-page-7.htm>

VILLANOVA Roselyne. « Cultures et architecture de l'entre-deux », *Espaces et sociétés*, 2003/2-3 (n° 113-114), p. 163-182.

URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2003-2-page-163.htm>

WOOD Phil. *Exemples vécus : approches interculturelles dans plusieurs villes européennes, Cités Interculturelles*, 2010, p. 47-75, [En ligne].

URL : <https://www.cairn.info/cites-interculturelles--9789287167712-page-47.htm>

YEROLYMPOS Alexandra, « Ernest Hébrard et Joseph Pleyber : acteurs institutionnels et contributions individuelles à la modernisation de la ville dans l'entre-deux-guerres », extrait d'ARNOUX-FARNOUX Lucile et KOSMADAKI Polina (dir.). *Le double voyage : Paris-Athènes (1919-1939)*, Athènes : Ecole française d'Athènes, 2018, [En ligne].

URL : <https://books.openedition.org/efa/3783?lang=fr>

Administration de 1830 à 1848. Vieil alger. [En ligne].

URL : <http://vieilalger.free.fr/page28.html>

À la découverte de trois musées historiques à Hanoi. (2017, 6 août). Le courrier du Vietnam. [En ligne].

URL : <https://www.lecourrier.vn/a-la-decouverte-de-trois-musees-historiques-a-hanoi/412884.html>

Aménagement du territoire et urbanisme. (2020, 19 juin). Québec. [En ligne].

URL :

<https://www2.gouv.qc.ca/portail/quebec/gerer?g=gerer&sg=&t=o&e=1646460316:2324909304>

À propos de la loi sur les biens culturels, la protection du patrimoine au Québec. (2005).

Gouvernement du Québec. [En ligne].

URL : https://www.mcc.gouv.qc.ca/publications/mcccf-statut.pdf?fbclid=IwAR2Yjb8RjY174sM7_R7EJaqcRAeHMA_KIYo63YDOMeohaXD7DZQY8vVeYG8

Architecture, histoire et food tour à Saigon. (s.d.). Amica Travel. [En ligne].

URL : <https://www.amica-travel.com/vietnam/experiences/architecture-histoire-food-tour-saigon>

Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme. (2016). Wikipédia. [En ligne].

URL :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Association_pour_la_promotion_de_l%27enseignement_et_de_la_recherche_en_am%C3%A9nagement_et_en_urbanisme

Bibliographie de RECLUS Onésime. Babelio. [En ligne].

URL : <https://www.babelio.com/auteur/Onesime-Reclus/412704>

Carte des États membres de l'OIF en 2020. Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). [En ligne].

URL : <https://www.francophonie.org/88-etats-et-gouvernements-125>

Charte de l'APERAU. APERAU. [En ligne].

URL : http://www.aperau.org/mission_et_objectifs_aperau/charte_aperau.html

Dalat. (s.d.). Amica Travel. [En ligne].

URL : <https://www.amica-travel.com/vietnam/dalat>

Définition « URL ». (s.d.). Larousse. [En ligne].

URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/URL/80723>

Discours d'Emmanuel Macron à l'Institut de France sur l'ambition pour la langue française et le plurilinguisme. (2018, 20 mars). Elysée. [En ligne].

URL : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-linstitut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>

Environs de Hanoi. Hôpital René-Robin. (1921-1935). Archives nationales d'Outre-Mer, ANOM. [En ligne].

URL : http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ulyse/notice?id=FR_ANOM_30Fi117-21

États parties : Situation de la Ratification. UNESCO. [En ligne].

URL : <https://whc.unesco.org/fr/246>

Gia Lam Airfield 1967. (2010, 22 juillet). Commons Wikimedia. [En ligne].

URL : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Gia_Lam_Airfield_1967.jpg

Gouvernance et complémentarité, le vrai visage de la confiance, Raisonance, Numéro 10, 2018, [En ligne].

URL : https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/raisonance_10_pdf.pdf

Gouvernance, vision, engagement, risques, Raisonance, Numéro 14, 2020, [En ligne].

URL : https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/2239_raisonance_gouvernance.pdf

Historique. Association Internationale des Maires Francophones. [En ligne].

URL : <https://www.aimf.asso.fr/Historique-2.html>

Historique du jardin d'essai. Jardin botanique du Hamma. [En ligne].

URL : <http://www.jardinbotaniqueduhamma.dz/index.php?menu=jardin>

Introduction au processus de Bologne. (2016). Centre de ressources et d'ingénierie documentaires. [En ligne].

URL : <https://www.france-education-international.fr/sites/default/files/atoms/files/focus-introduction-au-processus-de-bologne.pdf>

Jardin d'essai du Hamma. The Outsiders. [En ligne].

URL : <https://www.theoutsiders.travel/inspiration/lieu/jardin-dessai-du-hamma/>

Jardin d'essais du Hamma : Statut d'Epic pour un site scientifique. Benchaabane. [En ligne].
 URL : https://www.benchaabane.com/Jardin-d-essais-du-Hamma-Statut-d-Epic-pour-un-site-scientifique_a55.html

Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement. Nations Unies. [En ligne]
 URL : <https://www.un.org/fr/observances/cultural-diversity-day>

La Convention du patrimoine mondial. UNESCO. [En ligne].
 URL : <https://whc.unesco.org/fr/convention/>

La fabuleuse histoire du jardin d'essai. Le jardin d'essai d'Alger. [En ligne].
 URL : <https://jardindessai.algerieautrefois.com/index2.htm>

La langue française dans le Monde. (2019). Organisation internationale de la Francophonie (OIF). [En ligne].
 URL : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2020-02/Edition%202019%20La%20langue%20francaise%20dans%20le%20monde_VF%202020%20.pdf

La société française des urbanistes. Urbanistes. [En ligne].
 URL : <https://www.urbaniste.com/histoire-et-heritage/notre-histoire/>

La station d'altitude de Dalat. Belle Indochine – Free. [En ligne].
 URL : <http://belleindochine.free.fr/Dalat.htm>

Le Jardin botanique du Hamma. (2014). Patrimoinelagerie. [En ligne].
 URL : https://www.vitamedz.com/le-jardin-botanique-du-hamma/Articles_20828_2866580_16_1.html

Le jardin de pamplemousse. (2011). Ile-Maurice. [En ligne].
 URL : <https://www.ile-maurice.fr/excursions/le-jardin-de-pamplemousse.html>

Le Jardin de l'Etat, Parc et jardin, Musée à Saint-denis. La Réunion. [En ligne].
 URL : <https://www.reunion.fr/offres/jardin-de-l-etat-le-saint-denis-fr-558236/>

Le Jardin d'Essai. Algéroisement...votre. [En ligne].
 URL : <http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger15/alger043.html>

Le jardin d'essai (Alger-Le Hamma). (2020, 29 février), Algerazur. [En ligne].
 URL : <http://algerazur.canalblog.com/archives/2007/04/24/4726123.html>

Le musée de l'Histoire du Vietnam. Vietnam Dragon Travel. [En ligne].
 URL : <https://bonvoyagevietnam.com/le-musee-de-l-histoire-du-vietnam/>

Les cahiers de la francophonie, Affaires politiques et gouvernance démocratique. Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). [En ligne].

URL : <https://www.francophonie.org/affaires-politiques-et-gouvernance-democratique-276>

Les instituts d'urbanisme et d'aménagement du territoire. (2020,11 octobre). Collectif national des jeunes urbanistes. [En ligne].

URL : http://www.jeunes-urbanistes.fr/?page_id=41

Les jardins de Versailles. (2018, 24 septembre). École de Noailly. [En ligne].

URL : <http://ecoledenoailly.eklablog.fr/les-jardins-de-versailles-a112674390>

Les maisons tubes de Hanoi. Douce Cahute. Maison Monde. [En ligne].

URL : <https://maison-monde.com/maisons-tubes-de-hanoi/>

Les opérateurs de la francophonie. Assemblée parlementaire de la francophonie. [En ligne].

URL : <http://apf.francophonie.org/-Les-Operateurs-de-la-Francophonie-247-.html>

Les Pouvoirs, Raisonance, Numéro 03, 2014, [En ligne].

URL : https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/raisonance_n3_-_octobre_2014.pdf

Les sommets de la francophonie. Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). [En ligne].

URL : <https://www.francophonie.org/le-sommet-84>

Liste des sites et monuments naturels classés à la date du 20 décembre 1967, Journal officiel de la république algérienne, 23 janvier 1968, [En ligne].

URL : <https://www.joradp.dz/Jo6283/1968/007/FP65.pdf>

Lusophonie. Dico du commerce international. [En ligne].

URL : <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/lusophonie.html>

Notre histoire. Société française des urbanistes. [En ligne].

URL : <https://www.urbaniste.com/histoire-et-heritage/notre-histoire/>

Paul Guion, Architecte ALGERIE. (2020). Youtube. [En ligne].

URL : <https://www.youtube.com/watch?v=5u0S5ZSN3qU>

Plans de villes et de leurs environs, Alger et ses environs : plans antérieurs à 1830, Plans liés au débarquement, Service historique, Province d'Alger, p42, [En ligne].

URL : <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/sites/default/files/2019-10/II.%20Province%20d%27Alger.pdf>

Plan du jardin d'essai Le Hamma. Diaressaada. [En ligne].

URL : <http://diarrassaada.alger.free.fr/i3-mes%20voyages%202012/6-Jardin%20d%27Essai/Plan-jardin.html>

Planification urbaine et stratégique. CEREMA, Outils de l'aménagement. [En ligne].

URL : <http://outil2amenagement.cerema.fr/planification-urbaine-et-strategique-r1.html>

Plongez au cœur de l'Histoire de France. Veloscénie. [En ligne].

URL : <https://www.veloscenie.com/l-itineraire/sites-incontournables/palais-et-parc-de-versailles>

Pourquoi la diversité culturelle est-elle importante ?. Nations Unies. [En ligne].

URL : <https://www.un.org/fr/observances/cultural-diversity-day>

Recherche agronomique. Ministère de l'agriculture et du développement rural. [En ligne].

URL : <http://madrp.gov.dz/recherche-et-developpement/developpement-agricole/#:~:text=L'Institut%20National%20de%20la,ordonnance%20N%C2%B066%2078.>

Réseau des villes créatives, Porto-Novo. UNESCO. [En ligne].

URL : <https://fr.unesco.org/creative-cities/porto-novo>

Urbanisme et planification urbaine en France. Géoconfluences, ENS de Lyon. [En ligne].

URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/urbanisme-et-planification-urbaine-france>

Villa Abdelatif. (2017). Centre National de la recherche archéologique. Atlas Archéologique Algérien. [En ligne].

URL : <http://cnra.dz/atlas/villa-abdelatif/>

Vivre ensemble : Prévention des conflits et gestion de la diversité, Cahier de réflexion des maires francophones, *Raisonnance*, Éd. Développement Sens Politiques, 2016, [En ligne].

URL : https://www.aimf.asso.fr/prevention_conflits/index.html#

ZOUARI Ilyes – Le Monde francophone, un espace stratégique en mutation, Conférence du 25 mai. 2016. (2016, 29 juin). Miscellanées. En ligne].

URL : <https://miscellanees01.wordpress.com/2016/06/29/ilyes-zouari-le-monde-francophone-un-espace-strategique-en-mutation/>

ANNEXES

Annexe I : Estimation du nombre de francophones (2018). Statistiques par pays.

Source : La langue française dans le Monde. (2019). Organisation internationale de la Francophonie (OIF). [En ligne]. URL : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2020-02/Edition%202019%20La%20langue%20française%20dans%20le%20monde_VF%202020%20.pdf

LES FRANCOPHONES DANS LE MONDE

ESTIMATION DU NOMBRE DE FRANCOPHONES (2018) STATISTIQUES PAR PAYS*

	POPULATION 2018** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2018 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES ET OBSERVATEURS DE L'OIF			
Afrique subsaharienne et océan Indien			
■ Bénin	11 486	3 821	33 %
■ Burkina Faso	19 752	4 752	24 %
■ Burundi	11 216	940	8 %
■ Cabo Verde	553	60	11 %
■ Cameroun	24 678	10 006	41 %
■ Centrafrique	4 737	1343	28 %
■ Comores	832	216	26 %
■ Congo	5 400	3 182	59 %
■ Congo (République démocratique du)	84 005	42 533	51 %
■ Côte d'Ivoire	24 906	8 259	33 %
■ Djibouti	971	486	50 %
■ Gabon	2 068	1368	66 %
■ Ghana	29 464	244	0,8 %
■ Guinée	13 053	3 319	25 %
■ Guinée-Bissau	1 907	293	15 %
■ Guinée équatoriale	1 314	380	29 %
■ Madagascar	26 263	5 253	20 %

* Cf. Baptiste BECK, Richard MARCOUX, Laurent RICHARD et Alexandre WOLFF. *Estimation des populations francophones dans le monde en 2018. Sources et démarches méthodologiques*. Québec, 2018. Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone Université Laval, coll. « Rapport de recherche de l'ODSEF », 160 p., sur www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef-11dm-2018.pdf

** World Population Prospects: The 2017 Revision (NU-2017). Projection pour l'an 2018 selon la variante moyenne.

*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

QUI PARLE FRANÇAIS DANS LE MONDE : ÉTAT DES LIEUX ET ÉVOLUTIONS

	POPULATION 2018** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2018 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
▪ Mali	19 108	3 237	17 %
▪ Maurice	1 268	921	73 %
▪ Mauritanie	4 540	604	13 %
▪ Mayotte	260	164	63 %
▪ Mozambique	30 529	92	0,3 %
▪ Niger	22 311	2 840	13 %
▪ Réunion	883	777	88 %
▪ Rwanda	12 501	724	6 %
▪ Sao Tomé et Príncipe	209	42	20 %
▪ Sénégal	16 294	4 215	26 %
▪ Seychelles	95	50	53 %
▪ Tchad	15 353	1 957	13 %
▪ Togo	7 991	3 217	40 %
Afrique du Nord et Moyen-Orient			
▪ Égypte	99 376	3 000	3 %
▪ Émirats arabes unis	9 542	250	3 %
▪ Liban	6 094	2 315	38 %
▪ Maroc	36 192	12 729	35 %
▪ Qatar	2 695	115	4 %
▪ Tunisie	11 659	6 081	52 %
** World Population Prospects: The 2017 Revision (N U-2017). Projection pour l'an 2018 selon la variante moyenne.		**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.	
*** Effectifs arrondis au millier près.			

LES FRANCOPHONES DANS LE MONDE

ESTIMATION DU NOMBRE DE FRANCOPHONES (2018) STATISTIQUES PAR PAYS*

	POPULATION 2018** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2018 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
Asie-Océanie			
■ Cambodge	16 246	439	3 %
■ Laos	6 961	190	3 %
■ Nouvelle-Calédonie	280	277	99 %
■ Polynésie française	286	279	98 %
■ Thaïlande	69 183	567	0,8 %
■ Vanuatu	282	89	31 %
■ Vietnam	96 491	675	0,7 %
■ Wallis-et-Futuna	12	10	83 %
Europe centrale et orientale			
■ Albanie	2 934	62	2 %
■ Arménie	2 934	10	0,3 %
■ Bosnie-Herzégovine	3 504	28	0,8 %
■ Bulgarie	7 037	164	2 %
■ Chypre	1 189	78	7 %
■ Croatie	4 165	97	2 %
■ Ex-République yougoslave de Macédoine	2 085	43	2 %
■ Géorgie	3 907	16	0,4 %
■ Hongrie	9 689	114	1 %
■ Kosovo	1 791	25	1 %

* Cf. Baptiste BECK, Richard MARCOUX, Laurent RICHARD et Alexandre WOLFF, *Estimation de la population francophone dans le monde en 2018. Sources et démarches méthodologiques*, Québec, 2018, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, coll. « Rapport de recherche de l'ODSEF », 160 p., sur www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef-1fdm-2018.pdf

** World Population Prospects: The 2017 Revision (NU-2017). Projection pour l'an 2018 selon la variante moyenne.

*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

QUI PARLE FRANÇAIS DANS LE MONDE : ÉTAT DES LIEUX ET ÉVOLUTIONS

	POPULATION 2018** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2018 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
▪ Moldavie	4 041	55	1 %
▪ Monténégro	629	13	2 %
▪ Pologne	38 105	949	2 %
▪ République tchèque	10 625	235	2 %
▪ Roumanie	19 581	2 337	12 %
▪ Serbie	6 971	251	4 %
▪ Slovaquie	5 450	114	2 %
▪ Slovénie	2 081	50	2 %
▪ Ukraine	44 009	53	0,1 %
Europe du Nord et de l'Ouest			
▪ Andorre	77	54	70 %
▪ Autriche	8 752	1 132	13 %
▪ Belgique	11 499	8 678	75 %
▪ Fédération Wallonie- Bruxelles	4 881	4 783	98 %
▪ Estonie	1 307	19	1 %
▪ France (total)	68 392	66 060	97 %
▪ France (métropole)	65 542	63 678	97 %
▪ France Outre-mer	2 851	2 382	84 %
▪ Grèce	11 142	803	7 %

** World Population Prospects: The 2017 Revision (N U-2017). Projection pour l'an 2018 selon la variante moyenne.

*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

LES FRANCOPHONES DANS LE MONDE

ESTIMATION DU NOMBRE DE FRANCOPHONES (2018)

STATISTIQUES PAR PAYS*

	POPULATION 2018** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2018 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
■ Lettonie	1 930	22	1 %
■ Lituanie	2 876	68	2 %
■ Luxembourg	590	543	92 %
■ Monaco	39	38	97 %
■ Suisse	8 544	5 734	67 %
Amérique latine et Caraïbe			
■ Costa Rica	4 953	5	0,1 %
■ Dominique	74	7	10 %
■ Guadeloupe	449	377	84 %
■ Guyane française	290	180	62 %
■ Haïti	11 113	4 667	42 %
■ Martinique	385	312	81 %
■ Mexique	130 759	30	0,02 %
■ République dominicaine	10 883	157	1 %
■ Sainte-Lucie	180	3	2 %
■ Uruguay	3 470	5	0,2 %
Amérique du Nord			
■ Canada (total)	37 265	10 982	29 %
Canada-Nouveau-Brunswick	779	326	42 %

* Cf. Baptiste BECK, Richard MARCOUX, Laurent RICHARD et Alexandre WOLFF, *Estimation des populations francophones dans le monde en 2018. Sources et démarches méthodologiques*, Québec, 2018, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, coll. « Rapport de recherche de l'ODSEF », 160 p., sur www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef-1fdm-2018.pdf

** World Population Prospects: The 2017 Revision (NU-2017). Projection pour l'an 2018 selon la variante moyenne.

*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

QUI PARLE FRANÇAIS DANS LE MONDE : ÉTAT DES LIEUX ET ÉVOLUTIONS

	POPULATION 2018** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2018 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
Canada-Ontario	14 653	1 668	11 %
Canada-Québec	8 394	7 833	93 %
▪ Saint-Pierre-et-Miquelon	6	6	100 %
PAYS HORS OIF			
▪ Algérie	42 008	13 804	33 %
▪ Allemagne	82 293	12 242	15 %
▪ Danemark	5 754	432	8 %
▪ Espagne	46 397	5 443	12 %
▪ États-Unis d'Amérique	326 767	2 127	0,7 %
▪ Finlande	5 543	436	8 %
▪ Irlande	4 804	598	12 %
▪ Israël	8 453	500	6 %
▪ Italie	59 291	11 520	19 %
▪ Malte	432	57	13 %
▪ Norvège	5 353	163	3 %
▪ Pays-Bas	17 084	3 229	19 %
▪ Portugal	10 291	2 592	25 %
▪ Royaume-Uni	66 574	10 931	16 %
▪ Russie	143 965	619	0,4 %
▪ Suède	9 983	825	8 %

** World Population Prospects: The 2017 Revision (N U-2017). Projection pour l'an 2018 selon la variante moyenne.

*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.